

CEDANT A LA PRESSION DE SES ALLIES

Washington: volte-face envers Pékin

Duplessis vs Le Devoir

"Fournissez des détails" dit Me Méthot. "Vous les avez déjà" répond Me Jean-Marie Nadeau

Cause prise en délibéré

par Pierre LAPORTE

TROIS-RIVIERES 1 — Le juge Jean-Louis Marchand, de la Cour supérieure, a pris en délibéré hier une motion pour détails présentée par les avocats de M. Maurice Duplessis dans sa cause en libelle diffamatoire contre le DEVOIR et son directeur, M. Gérard Filion. Me Jean-Marie Nadeau représentait le DEVOIR et M. Filion. C'est Léon Méthot, de Trois-Rivières, qui occupait pour M. Duplessis.

La cause a été entendue en division de pratique de la Cour supérieure des Trois-Rivières. L'audience a commencé vers 10 h. 15 et a duré près d'une heure. M. Méthot a prétendu qu'il avait besoin de détails supplémentaires sur les accusations portées par le Devoir afin de ne pas être pris par surprise lors du procès.

Me Nadeau a répondu que ces détails sont déjà inclus dans le dossier de la cause. Il a cité plusieurs numéros du Devoir qui fournissent les informations de-

LES POURSUITES CONTRE LE DEVOIR:

La désignation de Me Daniel Johnson dans son bref serait "illégale" quant au domicile

par Yves MICHEAU

L'affaire de gaz naturel a eu un rebondissement hier matin au palais de justice de St-Hyacinthe alors que l'imprimerie Populaire Limitée qui imprime le journal "Le Devoir" a demandé par la voie de ses procureurs, le rejet de l'action en libelle diffamatoire intentée contre ce journal par Me Daniel Johnson, député de Bagot et ministre des ressources hydrauliques de la province de Québec.

L'imprimerie populaire prétend que Me Johnson s'est mal désigné dans le bref d'assignation qui a été signifié au Devoir, en se déclarant comme étant domicilié à St-Pie, comté de Bagot, district de St-Hyacinthe, alors qu'en réalité Me Johnson est domicilié dans le district de Montréal où il a son principal établissement.

L'imprimerie Populaire Limitée qui est la défenderesse dans la cause ajoute: "C'est fausseté, illégalité et irrégularité, cause à la défenderesse un préjudice évident et grave. En effet le demandeur poursuit la défenderesse en dommages alléguant des prétendus libelles parus dans le journal "Le Devoir" et il allègue spécialement que le dit journal circule dans le district judiciaire de St-Hyacinthe où le demandeur réside.

"Pour ces multiples raisons, plaide au tribunal de déclarer la désignation de Me Johnson dans le bref, fautive, illégale et irrégulière quant au domicile. En conséquence déclarer le bref et sa signification nuls et non avenue. Partant rejeter l'action sauf recours, s'il y a lieu, et condamner le demandeur à tous les dépens".

INTERROGE

L'hon. Daniel Johnson a été le seul témoin entendu dans la cause. Sa déposition a duré plus de deux heures. Il fut tour à tour interrogé et contre-interrogé par ses propres procureurs et les procureurs de l'imprimerie Populaire Limitée. L'hon. juge Paul-Emile Côté, qui siègeait en Cour supérieure, a pris la cause en délibéré. La motion présentée par l'imprimerie Populaire Limitée s'appuie sur un article du Code de procédure civile intitulé: "Exceptions à la forme".

Camillien Houde en campagne

— VII —

L'assemblée tumultueuse de l'Aréna de Québec

par Pierre VIGEANT

Les libéraux considéraient la ville de Québec, la capitale, comme l'un de leurs châteaux forts. Ils ne se faisaient pas faute de répéter que Camillien Houde aurait bien du mal à obtenir l'adhésion des Québécois. Le chef de l'opposition décida donc de frapper un grand coup en tenant un ralliement du parti conservateur dans la ville de Québec.

C'est à l'ancienne Aréna détruite par l'incendie quelques années plus tard que les Québécois furent invités à se rendre pour entendre le maire de Montréal. Tout le monde se demandait quel accueil les Québécois réserveraient à Camillien Houde. Des milliers de personnes accoururent donc à l'Aréna pour un dimanche après-midi.

Dès l'ouverture de l'assemblée, il était évident qu'il y avait de la poudre dans l'air. Le président de circonstance n'aurait pas prononcé plus de quelques phrases qu'il se voyait interrompre par des auditeurs peu sympathiques à Houde et aux conservateurs.

La police municipale

La clameur s'enfla bientôt au point de couvrir la voix de l'orateur dont je n'ai pas retenu le nom. Il était évident qu'il y avait une élite organisée et que les interrupteurs étaient groupés dans l'une des sections des estrades.

Le chahut fut de courte durée. La police municipale de Québec qui avait des effectifs considérables sur les lieux exécuta une charge irrésistible. Ce fut la plus belle bagarre à laquelle il me fut donné d'assister pendant ma carrière de journaliste. Rien de grave, pas de blessés à charge dans les ambulances, mais autant de mouvement qu'on pouvait en souhaiter. Attaqués par en haut, les fiers-à-bras d'alignement libéraux roulaient jusqu'au bas des gradins où ils étaient à toutes jambes. Il ne fallut que quelques minutes pour nettoyer cette section des estrades.

Pour bien comprendre le zèle déployé par les policiers québécois pour maintenir l'ordre et assurer la liberté de parole, il faut se rappeler certains événements

Deuxième bagarre

C'est l'actuel ministre des transports dans le cabinet Duplessis, M. Antoine Rivard, qui avait été choisi pour présenter Camillien Houde à la foule québécoise. Il se lança donc dans un élan de bienvenue de son chef, mais au beau milieu d'une envolée sa voix se trouva couverte par une nouvelle

Taipeh refuse de renoncer aux îles Quemoy et Matsu

NATIONS UNIES — Le délégué de la Chine nationaliste à l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré hier que son gouvernement refuse d'une paix acquise au prix de l'abandon des îles côtières de Quemoy et Matsu.

"Nous avons constaté que la politique de l'abandon n'est pas rentable", a notament affirmé l'ambassadeur T. F. Tsiang à la tribune de l'Assemblée. Le diplomate a rappelé que le communisme ambitionne de s'étendre à tous les pays du monde dont il fera des victimes s'il doit triompher. Et si la Chine nationaliste est affaiblie, a-t-il ajouté, c'est tout le sud-est asiatique et le monde qui en subiront les conséquences.

"Acquiescer à la paix aux dépens de quelques pays libres, a-t-il conclu, atteste une politique à courte vue. Acquiescer la paix aux dépens d'un principe témoigne aussi d'un manque de clairvoyance."

Ottawa: un délai aux Fils de la Liberté?

OTTAWA. — Il semble permis de croire que les Fils de la Liberté obtiendront un délai additionnel de trois semaines pour décider s'ils désirent retourner en Russie, leur pays d'origine.

Le ministre de la Justice, M. Fulton, a donné une indication en ce sens à l'issue d'un entretien avec les chefs doukhobors, qui lui ont demandé de prolonger le temps qu'ils ont été alloué pour faire connaître leur réponse à l'offre fédérale d'assumer les frais de leur transport. De plus, le gouvernement de la Colombie-Britannique, s'offre conjointement, à aider à leur rétablissement. Le délai prévu tout d'abord expirait hier.

Par la même occasion, M. William Mooljelsky, de Nelson, Colombie-Britannique, qui est secrétaire de la secte, a déclaré qu'il attend toujours la réponse au télégramme qu'il a fait parvenir au président soviétique Voroshilov.

Requête accordée

Il a précisé qu'il avait envoyé ce télégramme il y a environ un mois et qu'il contenait la demande "officielle, formelle et finale" des Fils de la Liberté d'émigrer en Union soviétique.

M. Mooljelsky s'est entretenu avec les journalistes à la suite de l'entretien de près d'une demi-heure que lui et M. Peter Elasoof, également de Nelson, ont eu avec M. Fulton, accompagné pour l'occasion de M. W. R. Jekett, sous-ministre de la justice.

(Suite à la page 11)

Dulles évoque l'hypothèse d'une rencontre avec Chou En-Lai — Blâme à Taipeh

En moins de 24 heures, Washington a sensiblement modifié sa politique à l'égard de Pékin ainsi qu'en témoignent les déclarations inattendues de M. John Foster Dulles, le secrétaire d'Etat, évoquant en effet l'hypothèse d'une éventuelle rencontre avec M. Chou En-Lai, affirme que toute renonciation à la force dans le détroit de Formose devra être réciproque, qualifie "d'insensé" le stationnement de troupes aussi nombreuses dans le bastion de Quemoy, souhaite enfin l'évacuation partielle des effectifs nationalistes dans l'éventualité d'une trêve. A Varsovie les entretiens sino-américains sur la crise de Formose paraissent moins utiles que les détails complets sur les manœuvres qui devaient avoir lieu à l'issue d'une séance de trois heures, de reprendre leur conversation dès samedi. A la Maison-Blanche, le président Eisenhower exalte le "desir profond de paix" du peuple américain et se dit convaincu que la crise actuelle "peut être conjurée". Voilà pour l'actif d'une journée au cours de laquelle le revirement opportun des Américains, estiment les observateurs, aura peut-être épargné au monde un conflit généralisé.

Les mêmes observateurs attribuent cette volte-face du secrétaire d'Etat à deux causes principales: 1) l'impopularité croissante de la politique américaine en Extrême-Orient auprès du peuple américain; à cet égard, l'incident des lettres de protestation n'a pas été aussi futile que certains hauts fonctionnaires ont voulu le faire croire; 2) la pression que Londres, Paris et Ottawa ont probablement exercée sur Washington en faveur d'une attitude plus conciliante.

Par ailleurs, la crise de Formose a été marquée hier par les événements suivants. Pékin a prétendu que les nationalistes chinois emploient des missiles américains contre ses avions. M. Chou En-Lai a accusé Washington de violer constamment les eaux territoriales et l'espace aérien de la Chine populaire. Pour leur part, les Américains s'apprêtent à fournir des "fourgons volants" C-119 aux nationalistes pour faciliter le ravitaillement de Quemoy, sans cesse compromis par l'incessant barrage de l'artillerie communiste.

M. Dulles reproche et annonce l'assouplissement de sa diplomatie en Extrême-Orient.

Eisenhower et la paix

WASHINGTON — Le président Eisenhower a affirmé hier que l'agression des communistes chinois dans le détroit de Formose constitue une grave menace à la paix mondiale. Il a fait cette déclaration au cours d'une entrevue avec le nouvel ambassadeur de la Chine communiste, le Dr George Kung Chao Yeh.

Le président a dit que la Chine nationaliste "partage le désir profond du peuple américain" qui ne veut pas d'une guerre qui pourrait éclater s'il y avait négligence de notre côté à soumettre des suggestions en vue d'une solution pacifique.

"Je suis sûr que la crise actuelle peut être conjurée par une action ferme de nos deux pays travaillant, comme toujours dans le passé, avec une unité de but et comme des partenaires à la poursuite de nos idéaux communs", a déclaré M. Eisenhower.

L'ambassadeur a rappelé "qu'une fois de plus la Chine et les Etats-Unis sont engagés dans un combat commun, cette fois contre un agresseur dont l'objectif n'est rien d'autre que l'esclavage global."

M. Yeh a ajouté que la situation actuelle dans le détroit de Formose peut être lourde de conséquences pour le monde entier si les tentatives communistes pour sonder les faiblesses dans la structure de défense collective du monde libre ne sont pas enrayerées à temps.

Parlant plus tard aux journalistes, il a émis l'opinion que le blocus de Quemoy par les communistes est un mythe. "Je ne crois certainement pas que Quemoy tombe au cours des prochains jours. Quemoy tiendra longtemps, longtemps."

A Varsovie

VARSOVIE — Les ambassadeurs de Washington et de Pékin ont conféré durant près de trois heures hier et, à l'issue de cette cinquième séance, ont décidé de reprendre leur conversation samedi.

Ni M. Jacob Beam pour les Etats-Unis, ni M. Wang Ping-Nan pour la Chine populaire n'ont voulu commenter la nature de leurs entretiens. Mais les observateurs s'accordent à dire, à la lumière des déclarations de M. Dulles, que Washington est désireux de poursuivre les conversations tant qu'il ne sera pas prouvé qu'elles sont inutiles.

Les missiles

TOKYO — La Chine communiste prétend que les nationalistes chinois utilisent des missiles télégués américains "Sidewinder" contre ses avions. Pékin ajoute que c'est là "un geste prémédité dans le plan américain d'une guerre d'agression" et menace "de porter des coups punitifs à l'aviation de Tchong Kai-Chek pour ce geste criminel".

Un article publié dans le "Populaire" de Pékin, la voix du régime communiste, précise que l'usage des missiles télégués est une provocation militaire d'une extrême gravité.

"C'est la première fois dans les annales de la guerre à travers le monde que des missiles télégués sont utilisés", dit l'article.

"L'impérialisme américain menace maintenant l'humanité d'une guerre de projectiles télégués et nucléaires."

Une émission de Pékin, publiant un communiqué du ministère de la défense, dit que l'un des avions a été descendu par un "Sidewinder" lancé d'un

(Suite à la page 11)

IL Y A 25 ANS, LA CONVENTION DE SHERBROOKE

Le congrès qui a choisi Duplessis a siégé sous le signe du chahut

par Pierre LAPORTE

La "convention de Sherbrooke" éveille des souvenirs divers selon les personnes qui se la remémorent. Pour les conservateurs de stricte obédience ce fut le commencement de la fin de leur parti dans la province de Québec. Ils le pardonnent difficilement à M. Duplessis. Pour les politiciens qui ont pris le pouvoir quelques années plus tard ce fut l'avènement du chef qu'ils attendaient depuis deux générations, chef qui leur donnerait enfin le cher pouvoir, perdu au tournant du siècle. Pour les observateurs indépendants ce congrès fut le modèle du genre "convention paquetée", un coup de force dont il est facile, après un quart de siècle, de mesurer l'ampleur.

Cette "convention" a eu lieu les 3 et 4 octobre 1933 dans la ville de Sherbrooke. Il y aura vingt-cinq ans vendredi et samedi.

Elle avait pour but de choisir un nouveau chef pour le parti conservateur décapité depuis la démission de M. Camillien Houde. Il n'avait pu survivre politiquement à la défaite de son parti en 1932, alors que la victoire semblait à portée de la main. Le congrès avait également pour but d'adopter un programme.

Houde contre Duplessis

Deux candidats étaient en lice comme chef du parti: M. Maurice Duplessis, député de Trois-Rivières et chef inintermittent de l'opposition à l'Assemblée législative; M. Onésime Gagnon, député fédéral de Dorchester.

Au moment de se rendre à Sherbrooke, les conservateurs étaient profondément divisés. Non seulement les deux candidats se faisaient une dure lutte, mais le chef démissionnaire, M. Houde, menait rondement la bataille contre M. Duplessis. Les journaux de la fin de septembre publièrent une lettre sensationnelle de l'ancien maire de Montréal dans laquelle il déclarait ne pouvoir "suivre la directive politique de cet homme (M. Duplessis), temporaire ou permanente, pour plusieurs raisons". M. Houde les résumait toutes dans la phrase suivante: "...son état d'esprit hostile au programme social préconisé par l'opposition et adopté à la convention déléguée de Québec et... sa déloyauté sourde et constante envers ses chefs et plusieurs de ses collègues, depuis qu'il est député".

M. Houde ne s'est pas rendu à Sherbrooke pour le congrès de son parti, mais il a fait des pieds et des mains dans la région de Montréal pour que les divers comités choisissent des délégués hostiles à la candidature de M. Duplessis.

Délégués payés

Dans la capitale de l'Estrie les délégués, — on n'en a jamais su le nombre exact, — se sont inscrits à deux hôtels: celui de M. Duplessis à l'hôtel Maqog, celui de M. Gagnon au New Sherbrooke House.

Des survivants de l'époque nous ont affirmé que d'un côté comme de l'autre les frais de séjour des délégués étaient payés par les candidats à la direction du parti. "Il nous fallait trouver pas mal d'argent, — nous a dit l'un d'eux, — car non seulement nous devions défrayer les frais d'organisation et de publicité, mais il était entendu que c'est nous qui payions la note d'hôtel de nos partisans".

Le rapport de M. "H" à l'ONU

Washington et Londres s'engagent à rapatrier leurs soldats du M.-O.

NATIONS UNIES — Le secrétaire général des Nations Unies a fait savoir hier que Washington et Londres ont consenti, malgré certaines réserves, de rapatrier complètement leurs troupes encore cantonnées au Liban et en Jordanie. En principe, les soldats britanniques et américains auront quitté les deux pays à la fin d'octobre. Relâchement de la tension au Moyen-Orient et harmonie parmi les divers Etats arabes, telles sont les deux conditions posées par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, a précisé M. Hammarskjöld dans le rapport de sa mission au Moyen-Orient, déposé hier à l'Assemblée générale.

Les lettres de créance

Troisième incident: un délégué du "groupe Gagnon", a demandé au président si le Comité des lettres de créance avait fait son rapport.

(Suite à la page 11)

LE RAPPORT DE M. "H" A L'ONU

Washington et Londres s'engagent à rapatrier leurs soldats du M.-O.

NATIONS UNIES — Le secrétaire général des Nations Unies a fait savoir hier que Washington et Londres ont consenti, malgré certaines réserves, de rapatrier complètement leurs troupes encore cantonnées au Liban et en Jordanie. En principe, les soldats britanniques et américains auront quitté les deux pays à la fin d'octobre. Relâchement de la tension au Moyen-Orient et harmonie parmi les divers Etats arabes, telles sont les deux conditions posées par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, a précisé M. Hammarskjöld dans le rapport de sa mission au Moyen-Orient, déposé hier à l'Assemblée générale.

Les Etats-Unis ont promis de parachever l'évacuation de leurs soldats du Liban pour la fin d'octobre si la situation s'améliore suffisamment. Quant à la Grande-Bretagne, elle commença à retirer ses troupes de la Jordanie en octobre et parachevera le retrait dès que la situation le permettra.

M. Hammarskjöld a nommé un représentant spécial chargé de prendre les dispositions

(Suite à la page 11)

La position économique du Japon et le voyage au Canada de son ministre des affaires étrangères

En conséquence du fort "boom" de placements de fonds des dernières années et dans lequel le Japon a presque repris sa position d'avant-guerre dans l'économie mondiale, le Japon envisage aujourd'hui un excédent général d'approvisionnement. Par suite de la régression mondiale actuelle, ainsi que certains changements dans son économie domestique, le Japon doit s'attaquer à la double tâche d'exploiter à fond tous les moyens d'expansion économique et de se mettre à l'abri des fluctuations majeures qui accompagnent si souvent une rapide expansion économique.

Voilà les conclusions du Livre Blanc Économique que publie la "Economic Planning Agency" à titre de revue des affaires pour l'année financière 1957-58.

La caractéristique la plus importante de la tendance des affaires en 1957-1958 fut que l'allure des fluctuations a été plus rapide qu'on avait anticipé. Cependant que la consommation, les exportations et les placements dans l'outillage ont conservé leur allure régulière, le facteur le plus important de la régression économique en 1957-1958 a été un déclin prononcé des investissements en stocks.

Un déficit net de \$500 millions dans les comptes internationaux durant la première moitié de l'année financière s'est transformé en un surplus de recettes durant la seconde moitié de l'année.

Ce changement prononcé est attribué à un déclin des importations de produits alimentaires et une baisse dans l'importation de matériaux destinés à l'accumulation. Il y eut aussi un déclin du prix l'unité des denrées importées.

Toutefois, la régression qui se continue dans les milieux d'affaires d'outre-mer a graduellement eu ses effets répressifs sur les exportations japonaises et les autorités ont jugé qu'il n'y avait pas lieu d'être optimistes à propos de la situation touchant les comptes inter-

nationaux dans un avenir rapproché. Bien que les investissements en stocks aient fortement diminué l'automne dernier, les stocks sont encore anormalement élevés et l'on croit que le procédé de rajustement reste toujours inachevé.

Les investissements dans l'outillage et les usines ont augmenté de 60 pour cent en 1956 par rapport à ceux de l'année précédente et de 20 pour cent en 1957 comparés à ceux de 1956. De fait, ils ont dépassé de 20 à 30 pour cent le niveau fixé par le plan économique quinquennal. Par conséquent, l'économie japonaise aura à subir l'énorme pression d'une surproduction, à moins que le vieux capital soit remplacé par de nouveaux investissements.

Durant les premiers mois de 1958, la production a été quelque peu inférieure à la demande, mais des stocks excessifs ont encore entravé le redressement des prix. La marche ascendante du pouvoir d'achat dans les villes, qui s'était accentuée rapidement durant les premiers mois de 1957, s'est ralentie plus tard dans l'année par suite du chômage croissant et d'un niveau stagnant des salaires. Dans les régions rurales, le revenu des fermiers continua d'augmenter grâce aux bonnes récoltes. Dans les deux régions l'on a pu remarquer une plus forte tendance à économiser.

Bien que l'économie japonaise soit à la baisse en 1957-1958, le taux d'augmentation du revenu réel fut de 9 pour cent supérieur à celui d'aucun pays européen ou américain. Si l'on n'envisage que l'avenir rapproché l'économie traverse la phase stagnante du cycle des affaires, mais il semble que la situation ne peut se détériorer davantage. A la longue le taux d'accroissement économique se ralentira à l'automne 1957 et 1958 en auront marqué le point pivot. La "Economic Planning Agency" est d'avis que les ta-

(Suite à la page 11)



Aux quatre coins du monde

Washington: C'est au Congrès qu'il appartient d'autoriser le gouvernement à partager des armes nucléaires avec le Canada

WASHINGTON. — Commentant les déclarations du major-général Jean-V. Allard, chef adjoint de l'état-major général de l'armée canadienne au sujet du besoin d'armes atomiques et de missiles pour les forces armées du Canada, un porte-parole du secrétariat d'Etat, à Washington, a rappelé qu'il appartient au Congrès de prendre la décision à cet égard. Car, aux termes de la loi américaine sur l'énergie atomique, le gouvernement n'a pas qualité pour fournir des engins atomiques aux forces armées d'un pays allié. Il doit auparavant obtenir l'autorisation du Congrès. Si toutefois Ottawa soumettait la requête du général Allard à Washington, le gouvernement américain pourrait, ou bien présenter un amendement à la loi sur l'énergie atomique en faveur du Canada, ou bien négocier un traité avec Ottawa et le soumettre ensuite au Congrès. Mais, jusqu'ici, le Congrès a toujours refusé au gouvernement l'autorisation de partager les secrets ou les armes atomiques avec d'autres pays. Il se pourrait cependant que l'on fasse exception pour le Canada.

Etats-Unis: M. Dulles affirme que les restrictions aux importations de zinc et de plomb sont justifiables

WASHINGTON. — Au cours de sa conférence de presse, le secrétaire d'Etat s'est porté à la défense de la nouvelle politique américaine des contingents à l'égard des importations de plomb et de zinc, venant notamment du Canada, du Pérou et de l'Australie. M. Dulles a soutenu que le gouvernement canadien (qu'il n'a toutefois pas nommé) avait négligé de souscrire à l'entente internationale visant le plomb et l'étain au cours d'une récente conférence sous les auspices de l'ONU à Londres. Les restrictions imposées par Washington, a-t-il précisé, ne suffisent même pas à préserver l'industrie américaine du zinc et du plomb, en proie à de graves difficultés depuis quelques mois. Elles ne visent pas, non plus, à punir sans discernement les pays producteurs de ces denrées de base. A tout égard, a dit M. Dulles, la politique américaine est justifiable dans ce domaine. Par ailleurs, le président Eisenhower a proposé au premier ministre de l'Australie d'ouvrir des négociations en vue de mettre au point une entente spéciale qui épargnerait à ce pays les inconvénients des restrictions américaines.

Le Caire: Tunis et Rabat entrent aujourd'hui dans la Ligue arabe

LE CAIRE. — C'est aujourd'hui que la Tunisie et le Maroc adhèrent officiellement à la Ligue arabe dont la sphère d'influence s'étend désormais depuis le golfe Persique jusqu'à l'Atlantique. Un porte-parole de la Ligue a déclaré hier que les deux nouveaux membres seront élus à l'unanimité par les huit pays-membres du conseil. Un autre pays a posé sa candidature. Il s'agit du Koweït, le riche sultanat britannique situé sur la côte nord-occidentale du golfe Persique. Le président de la République arabe unie a commenté favorablement l'entrée de Rabat et de Tunis dans la Ligue. M. Nasser a déclaré: "L'entrée de la Tunisie et du Maroc dans la Ligue est un apport précieux puisqu'elle assure la liaison entre l'Orient et l'Occident du monde arabe et qu'elle en confirme l'indivisibilité et l'unité".

Concours de charité Dondon

Le concours de charité organisé au profit de la construction de l'église paroissiale de DONDON, diocèse du Cap-Haïtien, en Haïti, a donné le résultat suivant: 1er prix (no 13117), une montre bracelet pour homme, gagnée par M. Narcisse Lemoine, de la Maison Joseph E. Lemieux Engr., 11, rue St-Pierre, Québec; 2ème prix (no 14350), un appareil photographique gagné par M. Gaston Lefebvre, de "Matériel d'Imprimerie Ltee", 6570, avenue du Parc, Montréal. Le R. P. A. Turcotte, organisateur de cette campagne de souscription tient avant son départ pour sa mission de DONDON, à remercier du fond du cœur tous ses généreux bienfaiteurs et à les assurer à nouveau de ses plus ferventes prières.

Scarborough: l'aile droite du parti travailliste subit un échec

SCARBOROUGH. — Le Dr Edith Summerskill a été écarté du comité exécutif national du parti travailliste britannique. Ce résultat du vote tenu à la conférence annuelle du parti est considéré comme un coup porté à l'aile droite de la direction travailliste. Le vote pour le choix de l'exécutif est assez compliqué: il comporte des sections dans lesquelles les syndicats ouvriers peuvent et ne peuvent pas voter. La présente conférence est d'autant plus importante que des élections générales doivent avoir lieu le printemps prochain. Alors que Mme Summerskill a été défait, Mme Barbara Castle, députée socialiste qui deviendra probablement la présidente du parti plus tard cette semaine, a été élue. La semaine dernière, elle avait été rabrouée par le chef du parti, M. Gaitskill, pour certaines remarques publiques au sujet de la brutalité inutile des soldats britanniques à Chypre. Ont aussi été élus à l'exécutif: MM. Tom Driberg, Harold Wilson, Richard Crossman, Ian Mikardo, James Callaghan; Mme Bessie Braddock, Mlle Alice Bacon, Mlle Irene Whittle et Mlle Jenny Lee, épouse de M. Aneurin Bevan. M. Gaitskill fait automatiquement partie de l'exécutif en sa qualité de chef du parti. Les autres membres ex-officio sont: M. Bevan le trésorier du parti, et M. James Griffiths, le chef adjoint.

Nations Unies: le Canada propose la création d'un fonds spécial pour les pays sous-développés

NATIONS UNIES. — Le docteur R. P. Vivian, délégué du Canada à la commission des questions économiques et financières de l'Assemblée générale des Nations Unies, commission dont il assume également la présidence, a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur de la création d'un Fonds spécial de l'ONU pour les pays sous-développés. Le gouvernement canadien, a dit le Dr Vivian, serait disposé à contribuer généreusement à cette caisse si les nations intéressées, en particulier les pays moins fortunés, acceptaient la proposition, ce qui ne paraît faire aucun doute. Le délégué canadien s'est dit d'avis que ce Fonds spécial permettrait aux divers services d'assistance de l'ONU de financer des programmes dont il fallait restreindre la portée, faute de crédits. Enfin, le Dr Vivian a donné l'assurance que le Parlement canadien envisagerait favorablement la création de ce fonds.

Commonwealth: un journal de droite affirme que la conférence économique fut un fiasco

LONDRES. — Le Daily Express de samedi affirme que la conférence du Commonwealth est "la conférence de l'Empire la plus affligeante qu'il ait encore été tenue". Le journal dit à ses lecteurs que la phrase suivante pourrait résumer le "terme communiqué de 8,000 mots" émis à la fin de la conférence: "Rien d'important n'a été réalisé". Il exprime l'avis que la décision que le Royaume-Uni a prise de réduire les restrictions imposées aux importations de la zone dollar pour "tout ou plus" accroître de \$10,500,000 le commerce canado-britannique. Ce sera une hausse de moins de 2 pour cent, précise-t-il. Le Daily Express ajoute que la décision que le Canada a prise de continuer à faire bénéficier du même tarif préférentiel des produits britanniques signifie vraiment peu de choses. Il fournit l'explication suivante: "Le Canada s'était engagé, aux termes du GATT, à pratiquer cette politique. Somme toute, il ne fait que dire: 'Nous tiendrons nos promesses'. Il ressort clairement du communiqué final, poursuit l'Express, que les pays du Commonwealth se résignent à voir naître une zone européenne de libre-échange. Le commentaire est coiffé du titre suivant: 'Les plus affligés pourparlers de l'Empire font fiasco'".

Saint-Marin: un autre complot communiste aurait été écrasé

SAINT-MARIN. — Pour la deuxième fois en moins d'un an, la petite république de Saint-Marin (enclavée dans la république italienne et située à l'est de Florence) doit se défendre contre un complot communiste. Après avoir dénoncé en fin de semaine les agissements du parti, le gouvernement a procédé hier à l'arrestation du présumé instigateur d'une insurrection armée. D'après le communiqué officiel, une quarantaine de communistes se sont réunis ces jours derniers pour mettre au point les dispositions d'une campagne de recrutement en vue de former une petite armée capable de renverser le gouvernement par la force. Le dénommé Ercole Capicchioli, ancien commandant de la milice communiste de Saint-Marin, a été arrêté dimanche soir. La petite république, dont la population est d'environ 12,000 habitants, vit sous un régime de droite depuis la "révolution" d'octobre dernier qui avait mis fin à 12 ans d'un régime socialo-communiste.

Rome: la FAO constate un accroissement sensible de la production agricole en URSS

ROME. — Un relevé de l'Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) permet de constater que l'Union soviétique progresse rapidement vers l'objectif qu'elle s'est fixé: produire autant de lait de beurre et de viande que les Etats-Unis. Tandis que les pays occidentaux s'efforcent de limiter leur production agricole souligne la FAO dans son rapport annuel, la Russie et les autres pays communistes d'Europe tendent à augmenter la leur sensiblement. En juin 1957, le premier ministre Khrouchchev avait annoncé que son pays ne serait satisfait que le jour où la production per capita excéderait celle des Etats-Unis, pour le lait, la viande et le beurre. Le programme d'expansion économique de l'URSS prévoit à cet égard un accroissement de 40 pour cent de la production de lait par rapport à 1956. On prévoit que la production de lait atteindra 70 millions de tonnes en URSS en 1958.

Italie: campagne en faveur de l'interdiction des machines à boules

ROME. — L'Italie mène actuellement une véritable guerre contre les machines à boules américaines. Les journaux affirment que des milliers de machines à boules, très profitables pour leurs propriétaires, sont exploitées par des gangsters italo-américains, déportés des Etats-Unis. L'opinion publique, d'autre part, se rallie au mouvement en faveur de l'interdiction des jeux de bagatelle pour des raisons morales. Dans certaines villes, les jours des machines sont déjà comptés. Les chefs de police à Padoue et Gênes ont annoncé qu'ils ne renouvelleraient pas les permis d'installation des machines à boules pour les tenanciers de bars. Les permis actuels ne seront plus valables à compter du 1er janvier 1959. Les Italiens de toutes opinions politiques protestent contre les jeux de bagatelle. Les ennemis politiques sont parvenus à s'entendre au moins sur un point: ces machines contribuent à corrompre la jeunesse italienne qui y dépense presque tout son argent de poche.

Pologne: la police ordonne le démantèlement d'un sanctuaire dont l'Eglise n'avait pas autorisé la construction

VARSOVIE. — Armés de matraques et de bombes lacrymogènes, les policiers polonais ont dispersé une foule de fidèles qui manifestaient contre le démantèlement d'un sanctuaire érigé à Cracovie par les paroissiens de Mgr Czeslawa Janusz qui affirme avoir eu des apparitions de la Vierge Marie dans ces lieux. Mais, d'après les dépêches, ni l'Eglise catholique ni l'Etat n'avaient autorisé la construction de la petite chapelle. C'est dire que le prêtre n'aurait pas obtenu la permission de ses supérieurs. Sur ce point, les renseignements sont insuffisants. Quoi qu'il en soit, les autorités civiles de Cracovie ont expliqué qu'elles avaient procédé à la démolition du sanctuaire qui gênait la circulation des véhicules et, selon un porte-parole de l'administration locale, offensait la beauté des lieux. Un certain nombre de manifestants ont été arrêtés mais les ouvriers ont pu poursuivre ensuite les travaux de démolition sans difficulté.

Timides...

LISEZ la brochure "SUCCES" de L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE

Pourquoi continuer d'endurer indéfiniment un complexe d'infériorité pénible, l'isolement, l'inquiétude, alors que vous pouvez, mieux que d'autres, acquérir confiance en vous, assurance, autorité et réaliser vos projets d'affaires et même d'amour.

LISEZ la brochure "SUCCES" vous comprendrez alors de quoi vous êtes capable et ce que vous devez faire pour vous débarrasser de ces complexes.

La brochure "SUCCES" vous ouvre une vie nouvelle, demandez-la aujourd'hui à

L'INSTITUT DE PSYCHOLOGIE PRATIQUE, 4232, rue de La Roche — Montréal 34.

Veuillez me faire parvenir la brochure "SUCCES", ci-joint timbres de 25c. pour frais d'envoi.

NOM AGE
ADRESSE 3

COURS de VENTE SPÉCIALISÉE

MESDAMES & MESSIEURS: ASSUREZ-VOUS UN AVENIR dans la VENTE 1er COURS 18 octobre 2h. 30

Pour renseignements et prospectus, s'adresser au Secrétariat I.A. 2-8271 ou à MM. Maurice-L. Faucher (C.I. 5-3298), H. Ulysse Boucher (R.A. 2-7452).

Association Professionnelle Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada. Les cours (14e année) seront donnés à la salle de l'Ecole secondaire St-Stanislas, 1200 est, rue Laurier, Montréal, P.Q.

pour VOYAGEURS DE COMMERCE, PROPAGANDISTES, AGENTS D'ASSURANCES et tous ceux qui se destinent à la vente par sollicitation.

13 PROFESSEURS EXPERIMENTES

7 praticiens de la vente par sollicitation et 6 spécialistes en développement de la personnalité, psychologie, marketing, droit commercial, économie politique, publicité, analyse des états financiers, crédit et recouvrement.

COURS DE 2 ans, 88 heures (octobre à mai) le samedi après-midi, en collaboration avec la Faculté de Commerce de l'Université Laval qui décerne les diplômes. 1ère année: \$60., 2e année: \$40.

Voulez-vous devenir

ANNONCEUR

à la radio!

Trente postes du Québec réclament du personnel entraîné.

SUIVEZ NOTRE COURS PRATIQUE DE 20 SEMAINES

Titulaire: Jean Lévesque

professeurs associés: Roger BAULU, Roger LABEL, J.P. NOLET

Opération sonore, tables tournantes, rédaction publicitaire, réalisation, reportages, interviews, discothèque.

Venez vous renseigner

Inscription de 10 hrs a.m. à 7 hrs p.m.

INSTITUT DE CULTURE POPULAIRE 2049 rue McGill College — Montréal

EATON

Nouveaux arrivages

Souliers

Gold Cross

A temps pour l'automne! ligne sobre! légèrement pointus

Chaussures "GOLD CROSS" réputées, nouveautés d'automne à bouts effilés, et de ligne nouvelle. Cuir verni noir, suède ou veau. Forme confortable maintenant bien le pied. Un dessinateur Eaton illustre cinq des modèles qui viennent d'arriver. Voyez-les au Rayon des Chaussures pour Dames, deuxième étage

A. "Daytimer" — Talons cubains effilés. Garniture de noued. Verni noir, suède et veau noir, veau brun ou bleu. Largeurs AAA, AA, A, pointures 6 à 10, B et C, pointures 5 à 10. **13.95**

B. "Beverley" — Modèle à soufflets élastiques. Talons cubains. Garniture de noued. Veau ou suède noir. Pointures 6 à 10, largeurs AA, A. Pointures 5 à 10, largeurs B et C. **14.95**

C. "Eloray" — Escarpins à bouts aiguilles. Talons cubains effilés. Cuir verni suède ou veau noir, veau brun. Pointures 6 à 10, largeurs AAA, AA, A. Point. 5 à 10, larg. B. **13.95**

D. "Sophie" — Deux œillets. Talons cubains. Noir Célique, suède noir. Pointures 6 à 10, largeurs AA et A. Pointures 5 à 10, largeurs B et C. **14.95**

E. "Astoria" — Bouts aiguille, garniture de lacets et talons cubains. Suède, noir seulement. Pointures 6 à 10, largeurs AAA, AA, et A. **14.95**
Pointures 5 à 10, largeur B.

COMPOSEZ VI. 2-9211

Demandez le Service des Commandes

CHAUSSURES POUR DAMES (RAYON 228) AU DEUXIEME ETAGE EATON

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

LE DOMAINE DE ST-SULPICE

L'exécutif approuve le plan Campeau

Paris: le gouvernement s'attaque sans retard aux grandes tâches

PARIS — Sous la présidence du général de Gaulle, le gouvernement français s'est attaqué hier à la tâche la plus délicate des grandes tâches qui sollicitent son attention: 1) campagne contre les actes de violence et le sabotage des terroristes algériens en France; 2) préparation des élections législatives prévues pour le 16 octobre; 3) organisation du voyage que le chef du gouvernement doit entreprendre en Algérie jeudi; 4) application immédiate de mesures économiques et sociales en Algérie.

Pour enrayer définitivement la vague de violence qui s'est abattue sur le territoire métropolitain à la veille du référendum, mais qui a singulièrement diminué depuis, le gouvernement compte mobiliser 10.000 réservistes de la Gendarmerie et constituer des camps d'internement où seront écroués les "suspects".

L'élection du président de la Ve République aura lieu quatre jours après les élections législatives, cette fois, se dérouleront en vertu d'une nouvelle loi électorale. On prévoit que les communistes, déjà ébranlés par la formidable victoire des partisans de la constitution, subiront encore un échec à la nouvelle loi électorale n'étant pas conçue du reste pour les favoriser.

Le voyage que fera le général de Gaulle en Algérie est attendu avec impatience. Tout indique en effet qu'il annoncera ce qu'il s'est abstenu de révéler à ce jour: le sort que connaîtra le territoire sous la nouvelle République. Entre l'indépendance totale, qui paraît irréalisable, et l'intégration complète, qui ne l'est pas davantage, le chef du gouvernement aura sans doute une formule, non plus à proposer, mais à imposer, puisque cette fois il est le maître auquel la nation vient d'accorder le référendum témoignant de confiance qu'il attendait.

En Algérie, il est permis de penser que le gouvernement appliquera des mesures de maintien des mesures sociales et économiques susceptibles de relever le niveau de vie des masses musulmanes et, ainsi, de rallier progressivement celles-ci au nouveau gouvernement. Quant à savoir si le général de Gaulle intensifiera la guerre contre les rebelles, la question reste entière. Il est certain que les Français d'Algérie le souhaitent ardemment.

Au cours de la période transitoire de quatre mois qui doit s'écouler avant que ne fonctionne le nouveau régime, le gouvernement doit en outre procéder rapidement à la mise en place des institutions nouvelles, prévues par la constitution: sénat de la communauté; conseil exécutif;

cour d'arbitrage; modalités de la formation du collège électoral qui doit choisir le président de la République.

C'est à minuit hier soir que la Guinée française a officiellement acquis le statut d'indépendance qu'elle avait choisi en votant NON dimanche. Désormais, Paris suspend toute assistance économique à ce territoire, dotée de ressources abondantes qui, éventuellement, lui permettraient de vivre sans l'apport de capitaux étrangers.

Par ailleurs, le président Eisenhower et sir Winston Churchill ont fait parvenir hier des messages de félicitation au général de Gaulle.

Que s'est-il passé en Algérie?

PARIS. — Le ministère de l'intérieur a communiqué hier les résultats définitifs et officiels du référendum dans les 12 départements de l'Algérie. Des 4.402.250 électeurs inscrits, 3.505.719, soit 79,6 pour cent, ont déposé leur bulletin dans l'urne. On dénombre 3.356.969 OUI et 118.615 NON. C'est dire que 96,51 pour cent des votants se sont prononcés en faveur de la nouvelle constitution.

Dans un territoire où sévit une guerre civile depuis près de quatre ans, ces résultats paraissent pour le moins étonnants et, s'ils traduisent vraiment le sentiment de la masse musulmane, constituent pour le Front de libération national un échec cuisant. Mais, au Caire, le chef du "gouvernement provisoire de la République algérienne", M. Ferhat Abbas, a déclaré hier que ces résultats "n'ont absolument aucune valeur". Selon lui, les "méthodes employées par l'armée française dans l'organisation et la surveillance du scrutin avaient faussé le scrutin".

Les dépêches des agences anglo-américaines, et même de l'agence France Presse, ne fournissent que des renseignements fragmentaires sur les conditions dans lesquelles le scrutin s'est déroulé en Algérie. C'est pourquoi, LE DEVOIR a cru utile de résumer brièvement la dépêche du correspondant du NEW YORK TIMES en Algérie, M. Henry Tanner rappelle d'abord (ce qu'il n'avait dit) qu'aucun incident grave n'a marqué le déroulement du scrutin sur le territoire. Il a cru constater que les musulmans ont participé massivement au scrutin pour "plaider l'armée française", du moins dans les régions où celle-ci maîtrise la situation. Il souligne que les officiers français, dans plusieurs secteurs, ont expliqué aux paysans le mécanisme du vote: le bulletin blanc, on l'a dit aux musulmans, est un bulletin pour la France; le bulletin violet est un bulletin contre la France et pour les communistes. M. Tanner, qui a circulé à travers le pays pendant toute la durée du scrutin, n'a été témoin d'aucune tentative visant à contraindre les électeurs de voter, soit par la force physique, soit par d'autres moyens "irréguliers".

Il affirme en outre qu'un grand nombre de musulmans, surtout parmi les femmes, semblaient très heureux de pouvoir exercer le droit de vote. Dans plusieurs régions, c'est avec une certaine spontanéité qu'ils se sont présentés, très nombreux, aux bureaux de vote. Si les musulmans étaient vraiment fidèles aux chefs rebelles, précise M. Tanner qui cite les propos d'autres observateurs, ils se seraient abstenus conformément à la consigne du FLN. Pourtant, dans certains villages et douars, la participation au scrutin a été presque nulle.

Dans l'ensemble, ajoute le correspondant, les musulmans votaient pour la première fois et ne paraissent évidemment pas familiers avec le mécanisme électoral. C'est là que jouait l'influence préélectorale des officiers français, influence qui s'explique si l'on considère le niveau intellectuel des masses musulmanes.

Un autre correspondant du NEW YORK TIMES, M. Michael James, affirme de son côté que le pire échec des rebelles n'a pas été le référendum, mais plutôt l'insuccès militaire à la suite des nombreuses "offensives" du FLN contre un adversaire français toujours mieux équipé. M. James, qui suit les rebelles depuis quelques mois en Algérie, constate enfin que dans les régions où il a visité, les populations admirent le FLN et sont attachées à ses chefs.

Faits divers

Accident à Dorval: 2 morts

Ponctué d'une tragédie qui a causé deux morts violentes, la liste des pertes de vie continue à s'allonger, atteignant un total de 29, depuis vendredi soir. Deux hommes ont perdu la vie lorsque leur voiture, de fabrication italienne, a violemment donné contre un poteau, à Dorval, dans la nuit de lundi à mardi. Les victimes sont: Léon Nadler, 34 ans, 6030, chemin de la Côte St-Luc et Melvin Margolick, 36 ans, 4340, boulevard Decarie. L'accident est survenu dans une courbe du Bord-du-Lac, près de l'intersection de la rue Neptune. Selon la police, la petite voiture ne put accepter la raideur de la courbe, étant donné sa trop grande vitesse, et se coucha sur le côté pendant que le toit allait donner contre le poteau. Un autre occupant, David Cohen, 24 ans, 4775, avenue Ridgeway, a été aussi sérieusement blessé. Par ailleurs, Lorenzo Michaud, 34 ans, de Lac-des-Aigles, a succombé à Rimouski, aux blessures subies précédemment dans un accident de la route.

Femme poignardée

La Sûreté provinciale détient actuellement un individu en marge d'un drame qui s'est produit dans la nuit de lundi à mardi et au terme duquel une femme a été blessée de quatre coups de poignard au thorax, à Pointe-aux-Trembles. Mme Marc Francoeur, 551, Sième avenue, a fait brusquement irruption chez une voisine, vers 1 heure, hier matin, complètement couverte de sang et sérieusement affaiblie. Son époux est détenu pour fin d'interrogatoire. La police fait enquête.

Séisme dans la région

Un tremblement de terre survenu dans la nuit de lundi à mardi a secoué les maisons et semé l'émoi chez les résidents d'une vaste région allant de St-Jérôme à L'Abord-à-Plouffe, une distance de 25 milles. Il n'y a cependant eu aucun dégât ni aucune perte de vie. La police municipale et celle de banlieue ont confirmé que la secousse sismique a été ressentie dans une vaste région et qu'elle était accompagnée d'un bruit sourd. Le R. P. Maurice Buis, sismologue au collège Jean-de-Beurevoir, a déclaré que ses instruments indiquaient que le tremblement de terre s'était produit à 8 h. 14 p.m. et s'est prolongé pendant 30 secondes. Il a ajouté que la secousse primaire s'est produite à 8 h. 14 et la secousse secondaire à 8 h. 15 p.m. Une vérification mathématique de la différence de temps indique que le tremblement s'est produit à environ 30 milles de l'observatoire du collège, sur le Mont Royal.

Vois à main armée

Un audacieux vol à main armée qui a rapporté près de \$10.000 à ses auteurs a été perpétré dans un bureau d'une compagnie d'assurance, au 71ème étage du 1510 de la rue Drummond. Trois bandits, mouchoué sur la figure et revolver au poing, ont fait irruption à la Continental Casualty Company et, sans plus de préambule, ont sommé les 30 employés de s'aligner le long du mur. Une jeune fille Mlle Hélène Boisvert choisit ce moment précis pour perdre connaissance. Des camarades de travail se sont portés à son secours mais l'ordre vint, formel: "Laissez-là, ne bougez pas!" Les malfaiteurs n'ont pas perdu de temps: ils ont empoché l'argent pour fuir ensuite par le sous-sol dans une ruelle, à l'arrière de l'immeuble, où les attendait une automobile de couleur bleue. Dans un autre secteur de la ville, un bandit a réussi à se faire remettre, par une caissière de la succursale de la Banque provinciale sise au 4494 de la rue St-Denis, un montant de \$500, sans qu'aucun autre employé ne s'en rende compte. Il a tout simplement remis une note à Mlle Jeannine Pelletier, lui demandant de lui remettre l'argent et la prévenant de ne pas proférer un cri avant qu'il n'ait quitté l'établissement.



Dans 50 villes, le flambeau symbolique — La Société des Artisans vient de lancer à travers une cinquantaine de villes du Québec sa campagne annuelle de souscription pour fournir des prêts aux étudiants. La campagne a été lancée simultanément, mardi soir, dans les hôtels de ville de ces municipalités. La photo ci-haut illustre la scène qui s'est passée à ville Saint-Michel, alors que le maire M. André Gilette allumait le flambeau que lui présentait M. le curé Antonio Thibodeau.

La politique commerciale du Commonwealth nuit à Oslo

Avantageux pour les pays qui en font partie, le Commonwealth peut, vu sous un autre optique, être considéré comme un obstacle sérieux au commerce d'autres pays.

C'est du moins l'opinion qu'a émise M. O. C. Malterud, directeur général du Conseil d'Exportation de Norvège, dans une conférence de presse tenue hier au consulat de ce pays.

"Nous n'aimons pas du tout le système préférentiel commercial du Commonwealth, a déclaré M. Malterud, et notre plus cher désir serait qu'une fois pour toutes, il soit aboli."

Le Conseil d'exportation est une institution privée représentant la totalité du commerce extérieur norvégien, entièrement financée par l'industrie privée, mais jouissant de l'appui absolu du gouvernement.

M. Malterud, qui avait à ses côtés le consul norvégien à Montréal, M. Ditlef Knudsen et M. S. E. Støren, commissaire du commerce au Canada, a ajouté: "Nous avons établi en 1956, au Canada, un commissariat du commerce dont le but spécifique est de promouvoir les importations canadiennes de produits norvégiens et d'intensifier les relations canado-norvégiennes."

Actuellement, le Canada exporte pour \$11 millions et importe pour seulement \$3 millions de la Norvège.

"Evidemment, a précisé M.

Malterud, nous ne croyons pas à la possibilité de balancer notre commerce avec tous les pays. Nous ne devons pas non plus appuyer davantage sur l'exportation au Canada de tel ou tel produit particulier. Ce que nous voulons, c'est augmenter de façon notable nos exportations ici, dans tous les domaines."

La Norvège exporte actuellement au Canada des sardines, du fromage, de l'acier de structure, de la machinerie industrielle, des pierres à construction, de la pulpe et du papier, des gras et des huiles, des équipements de sport, des meubles et des accessoires de plomberie.

M. Malterud a fait remarquer que la Norvège, qui importe du Canada, des grains, des produits pharmaceutiques, de la graine de lin et de l'amiant, a une série de produits très variés à fournir au Canada, "surtout, a-t-il insisté, cette machinerie industrielle, si importante pour un pays en progrès".

Revenant ensuite sur les barrières du Commonwealth, il a fourni un exemple: la Grande-Bretagne impose à la Norvège une taxe d'exportation de 15% sur l'huile de foie de morue, alors qu'à l'extérieur du Commonwealth, cette taxe est tout simplement réduite à néant.

M. Malterud n'a pas caché que le but de sa visite au Canada était d'abord, d'établir des contacts avec l'industrie.

L'A.G.E.U.M. blâme sévèrement la Ligue d'action universitaire

Le conseil de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal a officiellement blâmé, tôt mercredi matin, la Ligue d'action universitaire "pour bien marquer qu'il condamne l'action que celle-ci a entreprise en matière d'éducation dans sa démarche auprès du premier ministre", M. Duplessis. Seize membres du conseil de l'A.G.E.U.M. se sont prononcés en faveur de cette résolution de blâme tandis que trois autres se sont abstenus de voter.



Après avoir discuté pendant plus de trois heures — de 10h. 15 jusqu'à 1h. 30 mercredi matin — sur les cinq points de la résolution et sur la conclusion, les membres du conseil se sont prononcés sur chacun des points pris séparément et ensuite sur l'ensemble de la résolution. Le résultat de chacun des six votes n'a montré aucune opposition de la part des membres: seules, deux ou trois abstentions, suivant les points, ont été signalées.

La résolution

Voici le texte de la résolution adoptée:

1) "Etant donné que la L.A.U. a passé outre à la demande du comité des six présidents (des étudiants des universités du Québec) de ne pas rencontrer le premier ministre, tel qu'il apparaît de son télégramme du 28 août en réponse à la lettre du 25 (du même mois);

2) "Que la L.A.U. a fait parvenir son mémoire au premier ministre avant même de consulter soit le comité des présidents, soit au moins le président de l'A.G.E.U.M., séparant ainsi son action de celle que le conseil avait déjà entreprise;

3) "Que, malgré ses déclarations, la L.A.U. a de toute évidence agi de façon à faire croire à l'opinion publique qu'elle représentait tout le corps étudiant en déclarant notamment que sa délégation auprès du premier ministre comprendrait des membres de "chaque faculté de chaque université" et en se présentant aux journaux comme un organisme "qui tente d'obtenir l'adhésion de tous les étudiants de la province;

4) "Que depuis longtemps la L.A.U. a manifesté une opposition de mauvaise foi envers le conseil de l'A.G.E.U.M. en accusant "d'avoir illégalement mandaté les Trois, d'avoir entrepris la grève du 6 mars "sous le signe de la mauvaise foi et de l'intention politique", et en annonçant publiquement la préparation d'un mémoire illustrant des détours d'importation qui ont été cachés au public;

5) "Qu'ainsi la rencontre entre la L.A.U. et le premier ministre ainsi que l'attitude générale de la L.A.U. en matière d'éducation furent manifestement à l'encontre de la solidarité étudiante;

"IL EST PROPOSE que le conseil de l'A.G.E.U.M. donne à la L.A.U. un vote de blâme pour bien marquer qu'il condamne l'action que celle-ci a entreprise en matière d'éducation dans sa démarche auprès du premier ministre."

Représentation

L'A.G.E.U.M. avait invité des membres de la Ligue à venir justifier ou expliquer leur attitude devant le conseil avant qu'une action soit entreprise. MM. Camille Moreau, président actuel, Bruno Houle, ancien président, et Edmond Synotte ont officiellement représenté la Ligue, répondant aux questions des membres du conseil, et tentant de réfuter leurs arguments.

Pour les fins de la discussion, le conseil a décidé de siéger en comité plénier, permettant ainsi au président de l'A.G.E.U.M., M. Jean Cournoyer, de prendre part au débat. M. Robert Filiault, vice-président du Con-

(Suite à la page 11)

Hommage du Conseil à M. Camillien Houde

Le Conseil municipal, réuni en séance spéciale, a rendu un hommage unanime à la mémoire de l'ancien maire de Montréal, M. Camillien Houde, décédé récemment.

La motion dit que l'apport de M. Houde au développement de Montréal a été celui des marques permanentes témoignent de sa perspicacité et de son amour pour sa Ville.

Elle rappelle de plus que le grand dévouement de l'ancien maire de Montréal à la cause et aux intérêts des moins fortunés, des ouvriers, des sans-emplois, de ceux qui ont connu les difficultés ou l'affliction, l'a rendu cher au cœur de la population de Montréal.

Le doyen des conseillers, M. Max Seigler, de même que MM. Frank Hanley et Jos-Marie Savignac, président du comité exécutif, ont ajouté leur témoignage personnel au geste de sympathie posé par le Conseil.

LE PROJET DOZOIS

"Le Conseil et la population tenus dans l'ignorance"

(M. Pierre DesMarais)

Par un vote de 58 à 27, le Conseil municipal a approuvé hier deux rapports soumis par l'Office municipal de l'Habitation salubre.

Le premier de ces rapports était à l'effet d'approuver un projet d'acte de cession d'une partie des terrains requis pour l'exécution de la deuxième phase du projet des Habitations Jeanne-Mance (Projet Dozois).

Par l'approbation du second rapport, le conseil a permis la fermeture des ruelles Leduc et Grubert et d'une partie de la rue de Bullion dans le secteur concerné par le projet.

M. Pierre DesMarais a profité de la circonstance pour souligner que depuis quelque temps on semble procéder dans l'ombre à

(Suite à la page 11)

Trois membres sont dissidents: MM. DesMarais, Drapeau, Gagliardi

"Un gaspillage", dit M. Pierre DesMarais. "Un geste néfaste", ajoute M. Gagliardi.

par Jean-Marc LALIBERTE

Le comité exécutif, malgré la dissidence des commissaires Pierre DesMarais, J. N. Drapeau et Alfred Gagliardi, a décidé hier de donner suite aux recommandations de M. C. E. Campeau concernant l'aménagement du domaine de St-Sulpice. Cette décision a été sévèrement critiquée par MM. DesMarais et Gagliardi. Le premier a affirmé que l'administration Fournier-Savignac a tout simplement gaspillé la somme de \$15.000 en confiant ce travail à M. C. E. Campeau qui avait déjà proposé un plan quasi similaire alors qu'il était directeur du service d'urbanisme.

Pour sa part, M. Gagliardi a affirmé que la décision prise par les quatre autres membres de l'exécutif, soit MM. Jos-Marie Savignac, Murray Hayes, J.-H. Dupuis et M. le maire, Sarto Fourrier, est une "décision hâtive, mauvaise, néfaste" qui tue les espoirs de la population du nord de Montréal de faire du Domaine de St-Sulpice "une grande chose".

Le comité exécutif a pris connaissance, hier, pour la première fois, de cinq rapports de M. Campeau traitant de: a) l'aménagement général du Domaine de St-Sulpice; b) les travaux d'arpentage; c) la demande des CNR d'ouvrir la rue Louvain; d) l'offre de Miron et Frères d'acquiescer le terrain situé à l'est de l'avenue Papineau; d) l'offre d'échange de terrains avec le Collège André-Grasset.

Le plan Campeau d'aménagement du Domaine de St-Sulpice, divise ce vaste terrain en trois parcellaires et y ajoutant une zone industrielle.

La rue Christophe-Colomb diviserait le Domaine en deux sections. Contournant le collège André-Grasset, cette rue irait rejoindre le boulevard des Ormes qui conduit directement au boulevard Gouin. La partie est, soit entre la rue Christophe-Colomb et la rue Papineau, entre le boulevard Métropolitain et la rue Louvain, à l'est des voies du Canadian National, pourrait recevoir deux parcellaires. Le centre de cette grande zone serait occupé par un parc, un centre d'achats et un centre communautaire.

Dans la partie ouest, c'est-à-dire entre les rues Christophe-Colomb et St-Hubert, M. Campeau prévoit le prolongement de la rue

Emile-Journault jusqu'à la rue St-Hubert. La partie sud serait presque complètement réservée au collège André-Grasset; la partie nord aux écoles du gouvernement provincial et à l'Institut Dominique Savio, en bordure de la rue St-Hubert. Le reste deviendrait la troisième paroisse et serait consacré à l'habitation.

Entre la rue Louvain, qui serait ouverte de la rue St-Hubert à la rue Papineau, et la voie ferrée, M. Campeau prévoit l'établissement d'une zone industrielle.

M. Campeau prévoit également l'élargissement de l'emprise de la rue Papineau à 200 pieds. Le centre de la rue serait converti en deux voies de circulation rapide de 44 pieds de largeur; de chaque côté il y aurait une voie de service de 30 pieds de largeur. Ces voies seraient séparées par des bandes de verdure et des trottoirs le tout atteignant une largeur totale de 200 pieds.

En bordure de Papineau, en bordure de la rue Papineau, du côté ouest, M. Campeau prévoit l'érection, sur une bande de terrain de 125 pieds de largeur, de maisons à logements multiples en hauteur; tout comme en bordure du boul. Métropolitain; du côté est, une bande de 190 pieds de largeur servirait à l'industrie légère ou à la construction de maisons à logements multiples; à l'arrière une bande de 40 pieds de largeur serait aménagée avec un talus de 20 pieds de hauteur et plantation d'arbres pour servir d'écran aux poussières émanant des carrières; enfin une bande de 100 pieds de largeur pourrait servir directement aux carrières,

(Suite à la page 11)

La Ligue d'action civique:

"Un désir de précipitation risque de tout compromettre"

(Me Jean Drapeau)

"Il est absolument indispensable d'étendre l'activité de la Ligue d'action civique à l'ensemble de la province parce que, de partout, nous sommes venus des témoignages non équivoques d'un appui spontané des intéressés à la diffusion des principes de saine administration à tous les paliers où la chose peut être nécessaire."

C'est ce qu'a déclaré l'ancien maire de Montréal, Me Jean Drapeau, à la réunion annuelle de la Ligue d'action civique, tenue mardi soir en la salle paroissiale Saint-Stanislas, à Montréal. Quelque 500 personnes représentant 18 comités de la province ont pris part à l'assemblée.

Me Drapeau, qui demeure président honoraire de la Ligue, a souligné qu'il ne fallait pas "qu'un désir de précipitation compromette la permanence du mouvement". Il a fait remarquer que les idées préconisées par la Ligue ne seront peut-être réalisées qu'après plusieurs générations, mais qu'il fallait être "prêt à assurer la relève".

Un exemple sur ce point, a-t-il dit, est donné par Henri Bourassa qui a prêché pendant de nom-

breuses années une politique extérieure qui inspire finalement, dans une large mesure, la politique extérieure adoptée aujourd'hui par notre pays.

M. Drapeau a également insisté sur l'importance de maintenir l'unité au sein du mouvement. Il a noté qu'un exemple sur ce point pouvait être la solidarité qui existait entre lui-même et M. DesMarais: il a déclaré que toutes les rumeurs qui couraient au sujet de divergences d'opinions possibles entre eux étaient fabriquées et "sans fondement".

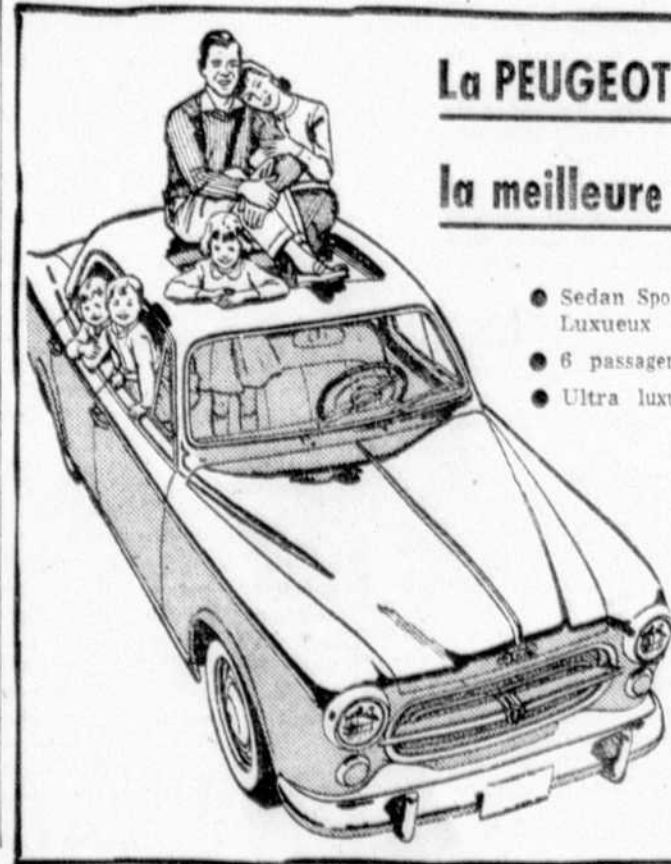
Au cours de cette assemblée qui a permis de consacrer le caractère provincial qu'entend prendre la Ligue d'action civique, organisme que ses dirigeants définissent aujourd'hui

eux-mêmes comme "un mouvement d'éducation civique et politique", M. Pierre DesMarais a été élu, à l'unanimité, président de la Ligue pour un mandat de deux ans. L'ancien président du comité exécutif de Montréal succède ainsi au Dr Ruben Lévesque. Ce dernier a expliqué qu'il ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat parce que les règlements de la Ligue l'interdisaient. M. DesMarais, qui est toujours membre du comité exécutif de Montréal, avait été le président-fondateur de cet organisme il y a dix ans.

La Ligue d'action civique compte actuellement plus de 5.000 membres dans l'ensemble de la province et des comités d'organisation sont à l'œuvre à l'heure actuelle dans 45 des comités de la province.

La PEUGEOT 403 MODELE '59

la meilleure voiture de France



- | | |
|------------------|-----------------------|
| ● Sedan Sport | ● 35 milles au |
| ● Luxueux | gallon |
| ● 6 passagers | ● 80 milles à l'heure |
| ● Ultra luxueuse | ● 4 cylindres |

Seulement \$2,295

GARANTIE ABSOLUE

Service de pièces de rechange

SUBURBAN

MOTORS LTD

J.-P. NANTÉL, prés. M. GOVETTE, sec.-trés.

400, boul. Décarie - St-Laurent

R1. 8-8807

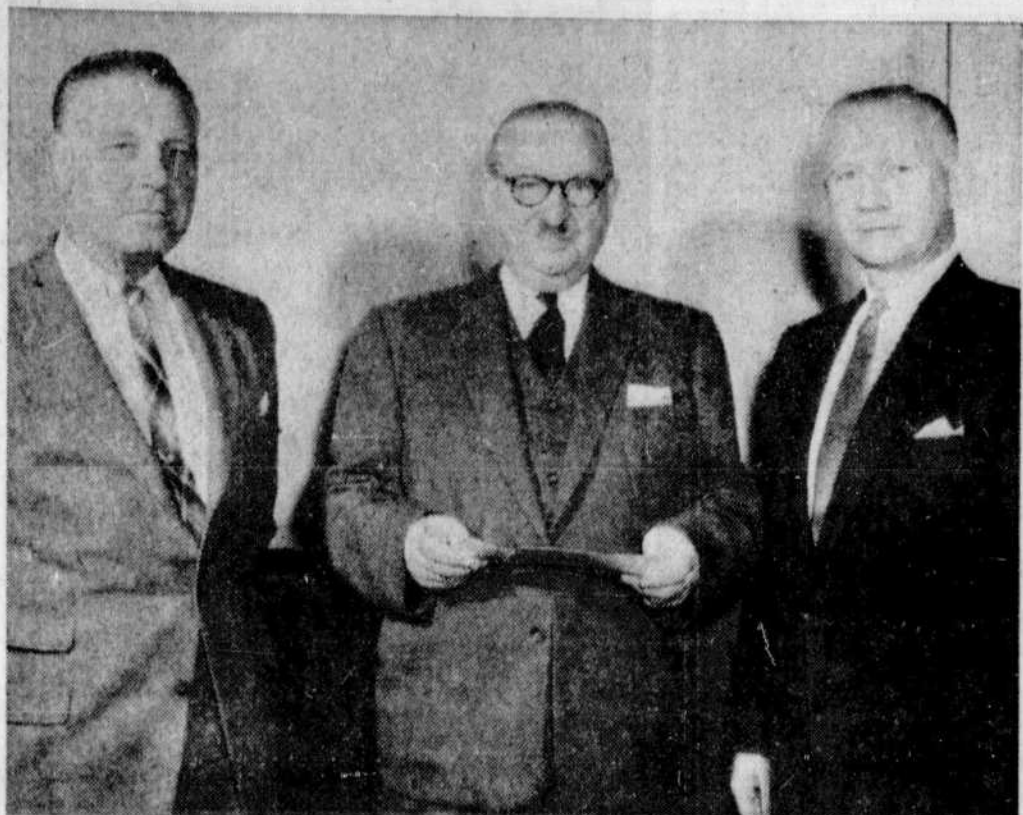
La bonne voie!

L'épargne mène à la prospérité, développe le sens de l'économie, stimule l'énergie et brise le complexe d'infériorité.

L'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTIENNE

1344 est, Sherbrooke
LA. 1-3698

facilite la pratique de l'épargne méthodique



A titre de président de la campagne de souscription de la Plume Rouge, M. John Turner (au centre) reçoit deux chèques aux montants appréciables représentant les contributions de la Compagnie de Téléphone Bell et des employés de cette compagnie. De gauche à droite: M. J. E. Clark, ingénieur, président du Fonds de Bienfaisance des employés; M. Turner et M. Charles de Lotbinière Harwood, directeur du service commercial pour la région de Montréal. La compagnie souscrit \$13,000.00 et les employés \$24,000.00.

... EN BREF ...

Produits laitiers

— Les stocks de produits laitiers sont un sujet d'inquiétude grandissante, a déclaré hier M. F. J. Reynolds, président du Conseil national de l'industrie laitière du Canada, à l'occasion du congrès annuel de cette association. A l'exception de deux concentrés, en effet, tous les produits de l'industrie laitière sont affligés par l'engorgement des entrepôts et les excédents qui s'accumulent. L'engorgement est tel que dans certains cas les stocks sont menacés d'avarie. La difficulté principale, a expliqué M. Reynolds, consiste en la perte des marchés étrangers où l'on écoulait, autrefois, les stocks excédentaires. Le Royaume-Uni excepté, tous les pays de l'Europe ou presque ont, comme l'Amérique, une industrie laitière qui répond à tous leurs besoins. Un autre facteur de malaise, a poursuivi l'orateur, réside dans les programmes d'écoulement de surplus des États-Unis.

Mémoires terminés

OTTAWA. — Les municipalités de l'Ontario et du Québec ainsi que tous les gouvernements provinciaux à l'exception des provinces du centre, ont terminé les mémoires qu'elles doivent présenter en opposition à une augmentation de \$16,000.00 par an des taxes de la compagnie de Téléphone Bell du Canada. L'augmentation demandée par la compagnie se traduirait par une hausse d'environ cinq pour cent sur les appels locaux et les appels de longue distance.

Patrouilleur échoué

OTTAWA. — Un patrouilleur de la Gendarmerie royale s'est échoué sur la côte de l'île du Cap-Breton sous l'effet des vents de l'ouragan Héléne, mais ses 16 membres d'équipage ont été sauvés. Le Fort Walsh, qui revenait à Halifax d'une tournée au large de Terre-Neuve, a donné durement contre un rocher de l'île Scatar, au large de la côte est du Cap-Breton. On ne connaît pas encore exactement l'état du bateau, mais il se peut qu'il soit une perte totale.

5 nouveaux membres

OTTAWA. — Le ministère du Commerce annonce la nomination de cinq hommes d'affaires canadiens aux postes de membres du Conseil consultatif de la Société d'assurance des crédits à l'exportation. La société, propriété de la Couronne, assure les exportateurs contre le non-paiement d'acheteurs étrangers. Le conseil consultatif de la société comprend 15 membres. Les cinq nouveaux membres sont M. J. V. Clynne, de Vancouver, président du conseil d'administration de MacMillan and Bloedel; M. H. B. De Young, de Welland, Ont., président d'Atlas Steel Limited; M. Raymond Dupuis, de Montréal, président de Dupuis Frères; M. A. C. McKim, de Montréal, président de Merck and Company Limited; et M. F. G. Rutley, président du conseil d'administration de Foundation Company of Canada Limited. Les mandats sont de trois ans. Les commissaires ne sont pas rémunérés.

Carie dentaire

— Le Conseil canadien des produits laitiers estime que la consommation du lait ne contribue nullement à la carie des dents. Il a fait une étude approfondie de cette question. Il a exprimé ses vues en la matière lundi à Montréal, où il se trouve réuni en congrès annuel. Il y a encore des producteurs laitiers qui sont portés à faire fi de l'hygiène; ils sont toutefois peu nombreux. C'est ce qu'a donné à entendre devant le Conseil M. C. K. Jones, du service de recherches sur la technologie laitière au ministère fédéral de l'agriculture.

M. C. D. Howe honoré

SEIGNIORY CLUB, Québec. — L'ancien ministre du commerce, M. C. D. Howe, a été honoré lundi soir à l'ouverture d'un congrès de trois jours du Conseil du commerce et de l'industrie des gouvernements provinciaux. On lui a remis le trophée annuel du Conseil, décerné à l'homme qui a "contribué remarquablement au développement du Canada dans l'intérêt public". M. T. L. Sturges, de Vancouver, président du Conseil, a remis le trophée.

Front commun

SEIGNIORY CLUB — M. J. A. Paterson, sous ministre de l'industrie et de l'exploitation au Nouveau-Brunswick, a prêté lundi que les provinces de l'Atlantique s'efforcent de faire front commun relativement à un plus grand nombre de leurs problèmes. Il avait rappelé quelques minutes plus tôt que ces provinces ont déjà une politique commune dans des secteurs de la vie économique. M. Paterson parlait au Seignior Club à l'ouverture d'un congrès de trois jours du Conseil de l'industrie et du commerce des dix gouvernements provinciaux.

Urbanisme régional

SEIGNIORY CLUB — M. A. L. S. Nash a prié instamment les municipalités d'avoir une politique d'urbanisme régionale plutôt que strictement municipale. M. Nash est administrateur d'un service d'urbanisme au ministère ontarien de l'urbanisme et de l'exploitation. Une municipalité qui a une politique d'urbanisme régionale, dit-il, améliore ses propres conditions de vie, son commerce et son industrie. M. Nash s'adressait au Conseil de l'industrie et du commerce des dix gouvernements provinciaux.

Les bonnes routes

Le congrès de l'Association canadienne des bonnes routes s'est ouvert à Montréal hier. Quelque 1,500 constructeurs et représentants du gouvernement discuteront pendant quatre jours de diverses questions concernant la construction et l'entretien des routes. Le premier ministre Flemming du Nouveau-Brunswick, président de l'Association, a ouvert officiellement le congrès. Le premier ministre du Canada, M. Diefenbaker, prononcera un discours au banquet de l'Association jeudi soir.

Libéraux de Beauce

On a annoncé qu'une rencontre des libéraux du comté provincial de Beauce avec le leader provincial M. Jean Lesage, aura lieu le 19 octobre à East Broughton. M. Lesage adressera la parole à une assemblée publique le soir après la réunion à huis clos dans l'après-midi, avec les membres du parti. East Broughton est situé à 40 milles au sud de Québec.

AVIS DE DECES

SHEPPERD — A Montréal, le 28 sept. 1958, est décédée Francis Vanier, épouse de William F. Shepperd. La dépouille mortelle est exposée à 4031 Mount-Stephen. Les funérailles auront lieu jeudi le 2 octobre à 10 hres dans l'église de L'Ascension à Westmount, où le service sera célébré. Et de la au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Chypre: le plan britannique entre en vigueur aujourd'hui

NICOSIE. — Les Cypriotes grecs ont déclenché hier une grève générale pour protester contre la mise en vigueur du plan britannique d'administration conjointe de cette colonie. Les forces de l'ordre montent la garde aux endroits stratégiques et les familles des communautaires britanniques, grecs et turcs se sont enfermées à clef pour la nuit.

Le plan britannique, pour une durée de sept ans, prévoit des législatures séparées pour les Grecs et les Turcs ainsi que la nomination de conseillers gouvernementaux grecs et turcs auprès du gouverneur Sir Hugh Foot.

Le seul signe immédiat indiquant que le plan entre en vigueur aujourd'hui, c'est que le consul général de Turquie à Nicosie, M. Burhan Ishin, devient le représentant officiel de son gouvernement auprès de Sir Hugh.

C'est précisément l'annonce de la nomination de M. Ishin qui a déclenché le mouvement de grève. Celle-ci commencera à midi, aujourd'hui.

Aucune déclaration n'a été faite au sujet de l'arrêt de travail ni sur sa durée. L'ordre de grève semble s'être répandu de ville en ville et de bouche en bouche. Plus tôt, des drapeaux ont été hissés sur presque toutes les maisons cypriotes-turques afin de célébrer la nomination de M. Ishin.

Des feuillets terroristes réclamaient hier soir une grève générale de 24 heures pour aujourd'hui. Au milieu de l'après-midi, la majorité des magasins et bureaux de Chypre furent fermés.

M. Macmillan

ATHENES. — Le premier ministre Macmillan a informé l'archevêque Makarios que la Grande-Bretagne est disposée à étudier le plan d'indépendance du chef cypriote en exil pour l'intégrer dans un règlement définitif de la question cypriote.

Mais, a ajouté M. Macmillan, le plan d'indépendance dépasse la portée du problème immédiat, qui est de trouver un accord provisoire destiné à rétablir l'ordre et à mettre au point des institutions représentatives.

Dans un message adressé le 27 septembre à M. Macmillan, l'archevêque Makarios disait que les Cypriotes accepteraient, comme solution au problème de Chypre, une constitution de gouvernement autonome sur une période convenue, après quoi l'île obtiendrait l'indépendance.

Le premier ministre de la Grèce, M. Karamanlis, a accepté ce plan.

La réponse de M. Macmillan a été remise par l'ambassadeur britannique, sir Roger Allen, et l'archevêque l'a rendue publique sans commentaire.

Cependant, le Conseil permanent de l'O.T.A.N. à Paris s'est réuni hier pour la deuxième journée afin de discuter la question cypriote.

La Grande-Bretagne doit appliquer aujourd'hui son plan de gouvernement pour la colonie insulaire, en dépit des objections grecques.

Les protéines constituent un article important du régime quotidien, car elles sont indispensables au maintien de l'organisme. La viande, les oeufs, le fromage, les haricots secs et le poisson sont de bonnes sources de protéines, de même que le lait sous toutes ses formes: frais, évaporé ou en poudre.

Nascuntur poetae,
fiunt oratores.
On naît poète,
on **devient** orateur.

L'art poétique est inné, l'éloquence est apprise.

Autrefois, l'éloquence se faisait entendre sur l'agora, sur le forum, dans le sénat, devant les tribunaux;

aujourd'hui, c'est surtout par écrit qu'il nous faut persuader et convaincre notre interlocuteur; dans l'un et l'autre cas, pour que le texte de notre éloquence puisse produire un effet immédiat et favorable, ce texte doit être composé et rédigé parfaitement.

L'Institut Pratique d'Orthographe (I. P. O.) de Paris, Agence au Canada, est une école spécialisée dans l'enseignement de l'orthographe et de la rédaction, par correspondance.

A la demande de nombreux Correspondants désireux de perfectionner leur style, les Professeurs de l'I.P.O. ont réalisé le Cours de Composition Française, en 18 leçons, et le Cours de Rédaction Epistolaire, aussi en 18 leçons. — Si vous avez besoin d'acquiescer un style clair, élégant, agréable et précis, demandez, contre 25 cents: le PROSPECTUS mentionné ci-dessous. C'est une nouvelle offre spéciale et avantageuse. Postez ce coupon aujourd'hui!

INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE
C. P. 938, Station B, Montréal, P. Q.

Nouvelle offre
spéciale et avantageuse

Je désire recevoir, sans aucune obligation de ma part, le PROSPECTUS des Cours de Composition Française et de Rédaction Epistolaire, avec le plan détaillé de toutes les leçons. Ci-joint 25 cents pour frais d'envoi discret sous pli fermé.

PRENOM ET NOM
(veuillez préciser: M., Mme ou Mlle)

ADRESSE
(Ecrivez en lettres MOULÉES s.v.p.)

NOTE. — Tous nos envois sont expédiés discrètement: sous pli fermé et sans aucune indication extérieure de l'I.P.O.; seule notre adresse postale (C. P. 938, Station B, Montréal, P. Q.) est marquée sur l'enveloppe.

DEUXIEME NOTE. — Une éloquence parfaite, à qui est-elle indispensable?

— D'abord aux professionnels qui gagnent leur vie par leur éloquence, aux avocats, professeurs, journalistes, députés, secrétaires, etc.

— Ensuite, à quiconque désire, dans la vie quotidienne, défendre sa propre cause de manière à la fois élégante et efficace.

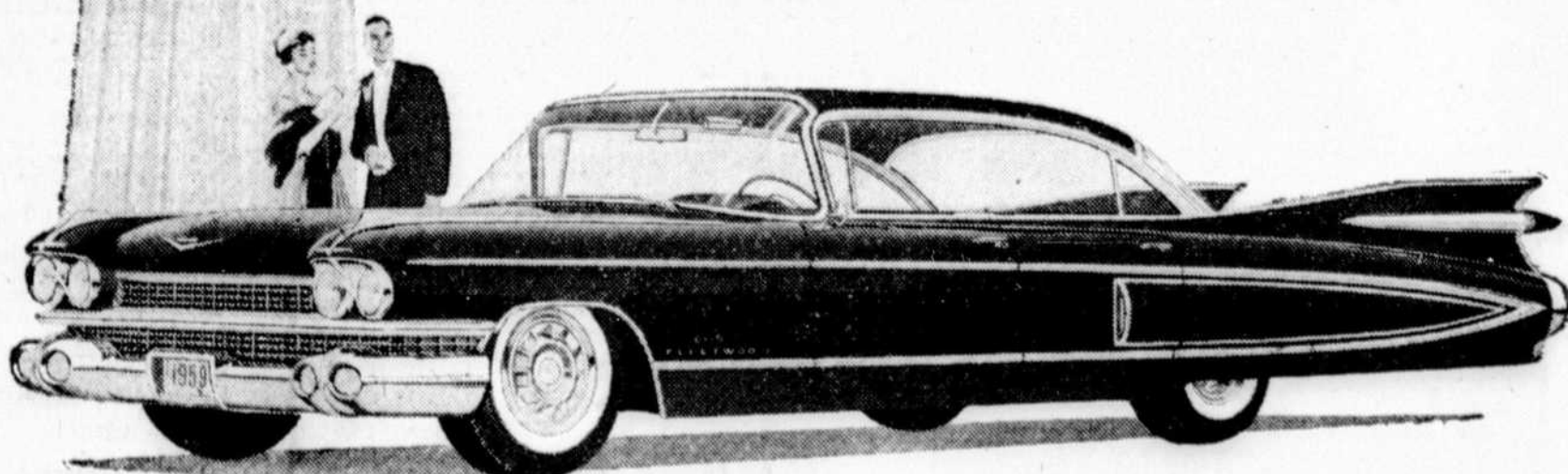
Noblesse oblige

EN 1959 UN PRESTIGIEUX ROYAUME DE LUXE ET D'ÉLÉGANCE S'OUVRE AVEC LA NOUVELLE

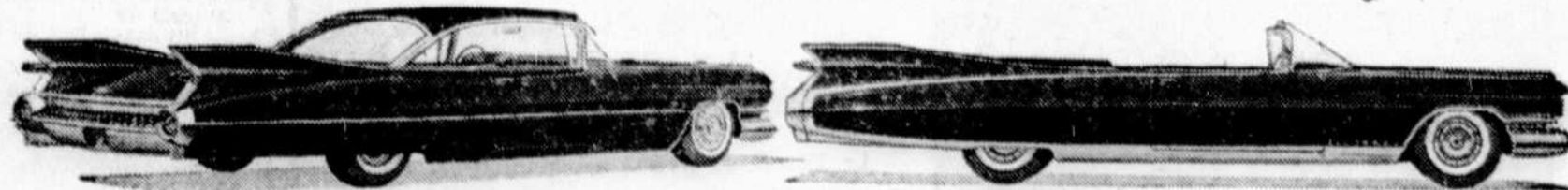
Cadillac

Un seul coup d'oeil... et vous serez fasciné! Noblesse oblige!... Jamais encore Cadillac n'a créé pour vous de voitures aussi féeriques! D'une beauté éblouissante, d'une grâce exquise, d'un style enchanteur... parées du luxe Fleetwood qui s'impose—elles vous ouvrent un prestigieux royaume de luxe et d'élégance. Un seul parcours au volant... et vous serez convaincu! Jamais encore Cadillac n'a créé pour vous de voitures capables de telles performances! Equipées d'un nouveau moteur impressionnant, d'une transmission Hydramatic plus sensible... elles roulent sur le velours selon vos moindres désirs —et vous éprouvez une sensation toute neuve de maîtriser le temps et l'espace. Cette beauté grandiose, ces performances grisantes—Cadillac vous les offre en treize carrosseries exclusives. Voir et conduire l'un de ces modèles, c'est reconnaître à Cadillac ses lettres de noblesse dans le domaine automobile... Votre dépositaire vous y convie—à la première occasion!

Tournisseurs attitrés de l'élite



Un nouveau triomphe Cadillac d'élégance et de technique



Rendez visite à votre dépositaire Cadillac autorisé

Mid-Town Motor Sales Ltd.

1395 ouest, rue Dorchester, Montréal, Qué. UN. 6-9961

Sanguinet Automobile Ltée

1965, rue Lafontaine, Montréal, Qué. LA. 4-3761

Spécial 20% d'escompte
sur CONIFÈRES ou RÉSINEUX
jusqu'au 15 oct.

Pour espèces et variétés voir catalogue général. Visitez notre PALAIS du JARDIN pour vos bulbes de Hollande de qualité supérieure pour floraison au printemps; plantes vivaces, arbustes d'ornement et pour haies, etc., etc.

Catalogue général et d'égouts à francs GRATUITS sur demande.

W.H. PERRON & CIE
519 BOUL. LARUELLE, L'ARBORE PLOUFE, P.Q. (Montréal 9) TÉL. MTL. 1-1615

Seagram's V.O. * Seagram's Golden Gin

Servez Seagram en toute confiance

Seagram's Kings' Plate * Seagram's "83"

Abonnez-vous au Quartier Latin

C. P. 6128 — MTL

(Journal officiel des étudiants de l'Université de Montréal et détenteur du trophée "Le Droit" pour excellence générale en 1957-58)

Prix: \$3.00 par an (25 numéros)

NOM

ADRESSE

SIGNATURE

(Découper et poster dès aujourd'hui)

Les femmes occidentales arrêteront-elles de fumer pour bien porter le sari?

Au cours des quatre prochains mois, une princesse indienne à l'intention de persuader les femmes occidentales d'adapter le sari pour leur tenue de cocktail ou de grand soir. La princesse Shakuntala Sharma, une minuscule petite femme de 23 ans mesurant à peine cinq pieds, exhibe présentement une douzaine de saris à Londres la première étape d'une tournée devant la conduire dans les villes de New-York, Toronto, Paris et Rome.

La princesse, dont le père, un magnat de l'acier, abandonna son titre pour venir s'établir à Bombay il y a 11 ans quand sa maison vint à faire partie du nouvel Etat du Pakistan, dispose de 300 saris et sacs à main harmonisés dans sa garde-robe personnelle.

Même si ce vêtement ne comporte qu'une ligne bien définie, la collection montrée à Londres en présence d'un grand nombre de journalistes et de photographes de six à 15 verges qui s'enroulent habilement autour du corps. Toute la beauté du sari, il faut le dire, réside dans le drapage qui doit être artistique. C'est ainsi qu'elle est apparue portant un sari vert et noir et un oeillet rose piqué dans son chignon noir jais. Sa toilette semblait avoir été conçue pour s'adapter à son appartement dans un hôtel du west-end.

La princesse a déclaré qu'il n'y avait pas de règles établies dans la façon de porter ce vêtement. Mais elle conseille néanmoins qu'avec le port des vêtements occidentaux. Cette démarche vient à son avis, une fois que l'on a endossé le sari.

Au début, elle suggère aussi de porter des sous-vêtements plus tard, de revenir aux talons hauts. Et quoi qu'on pense généralement, le sari s'accommode également des vêtements de base.

Une femme dans le domaine de l'édition

De nos jours, il n'y a pas beaucoup de personnes qui reçoivent un salaire pour pratiquer le hobby de leur choix. Et c'est pourtant le cas d'une Torontoise, Mlle Ann Orford qui se rend à Londres chaque année, puisque son passe-temps favori est incidemment son travail. Depuis son enfance, en effet, Mlle Orford a toujours été fascinée par les livres. Aujourd'hui elle est gérante générale d'un abonnement qui distribue les éditions de 34 éditeurs anglais au Canada.

C'est ce qui explique pourquoi Mlle Orford joint l'utile à l'agréable en se rendant visiter ses clients en Angleterre. Et elle est la première à admettre qu'il est merveilleux de pouvoir gagner sa vie de la façon qui plaît davantage.

Son travail ne consiste pas seulement à prendre connaissance des nouvelles œuvres lancées sur le marché mais aussi, à surveiller la comptabilité de l'entreprise ainsi que le personnel qui y est employé. Elle lit une moyenne de six livres par semaine en plus de jeter un coup d'oeil sur une douzaine d'autres afin de savoir s'ils ont des chances d'être bien accueillis au Canada.

Chez nous, les livres non-fictifs prennent la préférence sur les ouvrages de fiction et dans cette première catégorie, la demande est grande pour ce qui traite de l'histoire du Commonwealth et de l'Angleterre. D'autre part, les aventures de guerre sont encore en excellentes positions et les sujets d'actualité très populaires.

Mlle Orford, qui est elle-même passionnée par les récits historiques, possède 3.000 ouvrages dont la plupart traitent d'histoire et d'archéologie. Elle lit tous les jours de la semaine y compris le dimanche et estime à 8.000 le nombre de livres qu'elle a ainsi parcourus. Et même si ses préférences vont à sa collection personnelle, elle aime quand même se détendre à l'occasion avec un bon roman détective.

Le visage de la France chez la comtesse de Noailles

Conférence de Me Robert-Louis Le Balle au diner-causerie de la Société d'étude et de conférences présidé par M. Jean Bruchési

Parmi les manifestations qui ont marqué le 25e anniversaire de la Société d'étude et de conférences et qui se sont déroulées à l'hôtel Reine-Élisabeth, à l'hôtel de ville et au Centre social de l'Université de Montréal, une place à part revient à la magnifique conférence sur Anna de Noailles, par Me Robert-Louis Le Balle, avocat, professeur de Droit à l'Université de Paris, auteur de nombreux ouvrages spécialisés sur le Code civil, le Droit familial français, les lois successorales, le droit égyptien, etc., etc.

La soirée était sous la présidence d'honneur de M. Jean Bruchési, sous-secrétaire de la Province. Présente par Mme Jean Brunelle, présidente de la Société d'étude et de conférences Me Le Balle a été remercié par Mme Annette Doré-Rochon.

Avant d'aborder l'œuvre de l'écrivain-poète, le conférencier en situant son rang d'admirateur du génie poétique d'Anna de Noailles, a, du même coup rendu un indirect mais très significatif hommage au professeur de philosophie qui lui a fait connaître, comprendre et aimer la prose et les vers de l'auteur du "Visage éternel", du "Coeur innommable", etc.

L'enseignant, dit en résumé Me Le Balle, n'a pas achevé sa tâche lorsqu'il a donné à ses étudiants, le savoir dans l'ordre des disciplines qu'il avait à enseigner. Mais ce qui dépasse cet ordre est un luxe et c'est le luxe de l'amitié. Et c'est par amitié qu'un professeur de philosophie a ajouté la poésie dans les connaissances qu'il voulait transmettre à ses étudiants. Et le conférencier remarque que pour les étudiants de sa génération les vers de Mme de Noailles lui disent encore plus pour les jeunes, mieux pour les jeunes hommes étaient infiniment attachants. Contrairement à ce que plusieurs auditeurs avaient pensé le conférencier a souligné qu'il n'avait jamais connu le poète qu'à travers ses œuvres.

Me Le Balle a rappelé cette rencontre de ses dix-sept ans avec la poésie de Mme de Noailles sous l'égide d'un professeur de philosophie mais c'est l'homme arrivé à maturité qui en a parlé l'autre soir avec la même ferveur dans sa fidélité à une œuvre qu'il a citée: "L'admiration est une des voluptés viriles les moins inconstantes".

J'avoue que j'admire et que j'aime les vers de madame de Noailles continue le conférencier, et cette admiration est, pour une part faite de ce que nous part plus qu'elle, se trouvent réunis autant d'éléments intellectuels et d'éléments sensoriels. C'est un mélange permanent de culture,

d'intelligence et de sensations presque physiques.

Enfin, la troisième raison du choix de ce poète comme sujet de conférence et du lieu qui rattache le conférencier à cet écrivain en vers c'est la connaissance exacte qui ressort de cette œuvre au regard de la compréhension même de notre pays. Le visage de la France trop souvent travesti, est fidèlement retracé dans cette œuvre toute entière, et ce témoignage de madame de Noailles sur la France est vraiment précieux. Si un Français peut se réjouir de ce fait, cette fierté et cette douceur nous étant communes, le pays qu'elle a chanté, et qui nous est cher, c'est le nôtre à tous, de nos origines, Canadiens français et Français, il se doit que nous éprouvions tous ce soir une grande gratitude envers cette œuvre jeune et vivante toujours.

Bien que née à Paris, Anna de Noailles n'était française que par son mariage. Elle était d'ascendance à la fois roumaine et grecque. Sa mère appartenait à la famille Musurus, originaire de l'île de Crète; son père était prince de la maison Bibesco-Brancovan, hospodar de Valachie. Elle épousa le comte Mathieu de Noailles.

Avec un art de dire très sûr, plein d'intelligence et de sensibilité, avec une voix pleine, sonore, chaude, le conférencier a donné plusieurs extraits du "Visage éternel", un poème à son fils, le comte Jules-Anne de Noailles, un autre inspiré par le sentiment de l'amitié, — on voudrait savoir dit le conférencier, à qui ces vers étaient dédiés — et plusieurs autres sur la nature, les saisons avec lesquelles le poète s'identifiait, etc.

En matière que j'appellerai sociale, ajoute encore le conférencier, elle a été une sorte de précurseur. Après la lecture d'un poème sur la justice dédié aux malheureux, aux pauvres et certaines définitions de la justice, de la conscience, sa prière à l'amour, Me Le Balle arrive à l'aspect de l'œuvre tout imprégnée du sens de la nature et remarque: On aurait aimé qu'elle se trouve dans ce pays à l'époque où les bois flambaient.

Mais Anne de Noailles aimait moins l'automne que l'été parce que l'automne lui faisait pressentir l'hiver et la mort. Toujours elle a reconnu avoir peur de la mort. Il lui semblait que la mort était un obstacle à son besoin d'éternité. Et le conférencier souhaite qu'en continuant d'aimer le poète on le salue d'une mort, la seule, l'oubli des vivants.

Et Maître Le Balle a terminé par un extrait de l'ombre des Jours dont voici quelques strophes:

Ma France, quand on a nourri son cœur latin
Du lait de votre Gaule,
Quand on a pris sa vie en vous, comme le thym,
La fougère et le saule,

Quand on a respiré les automnes sereins
On coule vos rênes,
Quand on a senti vivre et pleurer dans son sein
Le cœur de Jean Racine,

Alors on a conclu avec votre beauté
Un si fort mariage

Que l'on ne sait plus bien, quand l'anxiété de votre oeil
Sur le monde flamboie,
Si c'est dans sa tendresse ou bien dans son orgueil
Qu'on a le plus de joie.

G. B.

L'amour peut accompagner la reconnaissance

Il n'y a rien de ridicule au fait que de jeunes patients s'prennent de leur infirmière. Mlle Christina MacLeod, une garde-malade qui pratique son métier depuis 30 ans au Manitoba, trouve la chose toute naturelle. Elle explique en effet que les malades sont généralement reconnaissants des soins qui leur sont prodigués durant leur maladie et que parfois, cette gratitude s'exprime de façon un peu vive. C'est ainsi que plusieurs infirmières ont reçu et continuent de recevoir les propositions de mariage les plus inraisonnables.

De quelle façon doit alors réagir l'infirmière devant les sentiments enflammés de ses patients? Comme toujours, de répondre Mlle MacLeod, elle doit faire preuve de tact et ne jamais perdre de vue le standard de sa profession qui est à base de dignité. Mais il arrivera néanmoins que des idylles s'ébauchent vraiment pour se terminer quelques mois plus tard au pied de l'autel. Toutefois, cette éventualité n'est pas courante qu'entre l'infirmière et les médecins de l'institution ou tout autre groupe avec lequel la garde-malade vient en contact dans l'exercice de sa profession.



C'est le docteur et Mme Léonard Legault qui ont accepté de présider la revue d'élégance qui aura lieu à l'auditorium de l'hôpital de la Miséricorde, jeudi, le 2 octobre, à 8 h. du soir, au profit des petits de la Crèche.



Pour la formation d'auxiliaires sociaux

A la section d'Etudes sociales de l'Institut Familial dirigé par les Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil commenceront samedi, le 4 octobre, des cours de sciences sociales appliquées au bien-être de la famille.

Les matières au programme pour l'année 1958-59 se répartissent comme suit:

9h. à 10h.: Développement psychique normal, Mme François Beauchemin, L.P.S.

10h. à midi: Service social I: M. R. Sarasin, M.S.S.; II: Professeur à désigner; III: Mlle J. Filion, M.S.S.

2h. à 4h.: Morale sociale (1er semestre): M. M. Clément, D.Sc. Soc.; L.P.S.; 2e semestre: L.P.S. (2ième semestre): Rvd Fr. Jacques, f.c. Dip. Sup. Ecole Normale (Gand, Belgique), Dip. Ps.Péd.; Rvd F. Gabriel, L.P.S.; Orient et Criminologie (Louvain).

4h. à 5h.: Economie politique: M. J. Mehling, H.E.C., L.D.; D. Sc. écon. et pol.

Les personnes qui désirent obtenir des renseignements au sujet de ces cours peuvent s'adresser à l'Institut Familial et Social, 1215 est, hvd Saint-Joseph (Crescent 1-9198).

Ce que pense une campeuse des camps liturgiques

Série de cours du soir ouverts à tous, jeunes gens et jeunes filles, à l'Apostolat liturgique, le 5 octobre

Un court article dans un journal, et, ma curiosité en fut piquée à ce point, qu'il n'en fallut pas davantage pour me décider: on lançait une invitation aux jeunes filles pour participer à des camps liturgiques en pleine nature, sur les bords d'un des lacs laurentiens. Quoi de plus tentant?

Deux coups de téléphone, une réponse bien cordiale, quelques préparatifs vite faits, un vendredi soir, je me retrouvai en route vers St-Denis, où se situe la Villa St-Benoit. A mon arrivée, j'entreprends la tournée des lieux. Même si

la nature nous déçoit rarement, je suis une fois de plus étonnée de la beauté et du cachet particuliers de l'emplacement. Peu à peu, les campeuses arrivent. La glace est vite fondue, car, toutes manifestent tant d'enthousiasme, qu'il serait difficile de ne pas trouver de points communs. Au bout de quelques heures, déjà les amitiés se nouent, et quand le lendemain, après la messe, on fait l'ouverture officielle du camp, le groupe est déjà très uni, vibrant et impatient d'entreprendre une semaine qui s'annonce hors de l'ordinaire. Et... de fait, elle est merveilleuse cette semaine.

Aucune de nous n'est déçue, car, si nous avons été attirées par la perspective de vivre sous la tente, nous sommes ravies de l'occasion unique qui nous est présentée de joindre l'utile à l'agréable, en l'occurrence de profiter de notre séjour à la montagne pour enrichir notre vie spirituelle.

Entre les excursions dans les bois, les baignades, dans le grand lac ou le repos sous la tente se glissent des exercices de chant grégorien, la récitation de l'Office divin, des causeries ou la préparation de la messe. Peu à peu, sauf pour quelques initiées, la Liturgie se révèle à nous sous des dehors nouveaux. Au fil des entretiens familiaux et surtout lors de la célébration de la sainte Messe, nous découvrons la grande prière de l'Eglise, ce que nous pourrions appeler son protocole envers le Christ.

D'abord surprises, nous nous laissons gagner par le dynamisme du Père aumônier et nous reconnaissons bientôt que

Avant de vous mettre au régime — pensez-y!

Vous voulez suivre un régime pour maigrir? Vous feriez mieux avant tout d'y regarder à deux fois! Car il ne s'agit pas seulement de restreindre l'apport alimentaire, il faut savoir pourquoi on mange trop. Et puis, vous êtes peut-être de ceux qui, de l'avis des médecins, "ont intérêt à peser un peu plus qu'ils ne devraient".

Si vous avez l'intention de vous faire maigrir, lisez d'abord "Avant de vous mettre au régime — Pensez-y!", l'un des 27 articles d'intérêt durable que vous offre SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre. Achetez SÉLECTION d'octobre aujourd'hui.

La Liturgie répond à un besoin pressant des jeunes d'aujourd'hui: celui de vivre pleinement son catholicisme, non plus à travers des dévotions de façade mais au moyen d'une participation active et réelle de tous les chrétiens au culte liturgique.

La semaine terminée, c'est tout naturellement qu'une question se pose: Comment approfondir nos connaissances dans ce domaine à peine entrevu? Nous apprenons avec plaisir que des cours se donnent de septembre à mai chaque vendredi soir.

Le rendez-vous est fixé. Toutes, nous nous retrouvons le 5 octobre à 8 h. moins le quart à l'Apostolat Liturgique, 460 est rue Lagachetière. Serrez-vous des nôtres? Les cours sont ouverts à tous, jeunes gens et jeunes filles.

UNE CAMPEUSE.

Janine Mignolet prévient les dangers de l'hiver



"Si l'on ne prend pas soin de sa voiture", nous dit la mignonne interprète de Rita dans la Famille Plouffe, "on risque d'avoir de sérieux ennemis pendant l'hiver. Quant à moi, je prends toujours la sage précaution de faire mettre de l'antigel de marque "Prestone" dans mon radiateur, et ce, dès le début de l'hiver. En plus d'être protégée contre la gelée, mon auto sera aussi contre la rouille, la corrosion, l'écroulement, l'encrassement".

Seul l'antigel de marque "Prestone" possède cette pellicule protectrice qui recouvre chaque surface de caoutchouc et de métal dans le système de refroidissement de votre auto. Vous vous assurez ainsi une protection efficace contre la rouille, et la corrosion. Insistez toujours pour que l'on vous donne l'antigel de marque "Prestone", et assurez-vous en, en vérifiant l'étiquette Verte qui sera fixée à votre radiateur!

PH 58-147

ACHETEZ-LE MAINTENANT!
L'ANTIGEL DE MARQUE
PRESTONE

"Prestone" est une marque déposée.
NATIONAL CARBON COMPANY
DIVISION OF UNION CARBIDE CANADA LIMITED

Pour avoir une situation d'avenir
Pour devenir une parfaite secrétaire
Pour appartenir à une élite et faire votre chemin

APPRENEZ LA

**STÉNOTYPIE
GRANDJEAN**

Deux fois plus facile — Deux fois plus rapide
que la sténographie

ECOLE GRANDJEAN

429, Carré Viger

AV. 8-7571

LE DEVOIR

est le phare...

QUI GUIDE LES CANADIENS-FRANÇAIS
DEPUIS PRES D'UN DEMI-SIÈCLE

Afin d'être bien éclairé
sur les questions d'actualité

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

Le Devoir, C.P. 6033 — Montréal 3, P.Q.

Vous trouverez ci-inclus \$..... en paiement
d'un abonnement de mois au DEVOIR
à compter du
NOM
ADRESSE

TARIFS: Montréal: 1 an 20.00—6 mois 10.00
Canada: 1 an 16.00—6 mois 8.00

Bijoux précieux de succession

Mappin's LTD

Visite sur rendez-vous seulement

ROBERT BOURGOUIN — UNiversity 6-7431

Formes et Couleurs

par René CHICOINE

Un Chinois du Sud et un Français du Midi

La mollesse et l'indécision des aquarelles de Tan Hay-Wen semblent symboliser le désarroi psychologique dans lequel doit se trouver un Oriental séduit par la civilisation européenne. Il doit lui être difficile de rester entièrement fidèle à sa race de savoir mêler d'une façon adéquate. Plus difficile encore d'être à la fois un homme et un animal. Il est peut-être plus habile pour lui — ce serait une explication moins noble — de spéculer sur l'apparence exotique de plantes légères et de montagnes vaporeuses. Je m'arrête: Guy Vliet me reprochera de faire un procès d'intention et il aura raison.

(Si ce n'était de cette seconde hypothèse qui n'a rien de commun avec nous, l'oserai-je avancer que sur le plan intellectuel cette conception sans caractère défini ne fait que trop penser à l'attitude du Canadien français qui doit vivre entre deux formes de civilisation sans pouvoir opter pour l'une ou pour l'autre.)

Jean Lamoureux, d'Avignon, expose à l'île Ste-Hélène en même temps que cet Oriental installé à Paris. Bien qu'étant plus intéressant, il déçoit dans l'ensemble et fait preuve ici et là d'une trace de vulgarité qui l'apparente à son co-exposant.

Malgré une pâte laborieuse et un genou mal dessiné, la "Petite Filie à la chaise", d'un charme dans la mise en page, l'expression du fond isole bien la silhouette. Celle-ci est perdue dans sa chaise, perdue aussi dans un monde encore indéterminé qu'elle aborde avec le sérieux émouvant de l'enfance. Juste à côté, "L'Adolescent aux perruches" fait fortement penser à Paul Gauguin. Ou serait-ce avant tout à un peintre de l'École de Paris? Impression vague, fausse peut-être. Je m'arrête, toutes affaires cessantes, de prendre l'avis et d'aller vérifier sur place.

Le dessin de Lamoureux est des plus banals. Il arrive même qu'il soit désagréable comme dans la toile intitulée "Cosima". La forme, ici, ne correspond à aucune expérience éprouvée, elle est dessinée d'après un cliché commun en dit en termes du métier. Il en résulte des volumes faux qui ne révèlent aucune sensibilité, qui n'apportent pas, d'autre part, une équivalence du point de vue de l'harmonie ou de l'expression. "La Vieillesse", situé tout à côté, a la même allure, de la simplicité due à une observation attentive. Le métier même est plus sympathique, plus homogène et les tons lie-de-vin donnent à la toile une densité qui mérite l'attention. A mon avis, c'est le meilleur tableau avec "La Chaise" qui lui fait pendant dans une encoignure. A celle-ci va ma préférence. Nous restons dans des tons chauds, mais beaucoup moins sombres, avec des accents et des jaunes de mars des bruns clairs si vous préférez. Une chaise grise, à barreaux tourmentés et à très haut dossier, est venue s'interposer entre l'œil du spectateur et une salle de bain rendue lointaine par une perspective que le peintre a accentuée sans en avoir l'air. Le chaud coloris de la pièce fait paraître hygiéniquement bleutée l'atmosphère de cette salle de bain insolite. Il n'y a pas de quoi s'éterniser, mais la toile vous lance un salut auquel vous ne vous attendiez pas. Vous croyez entendre la vieille dans "Les Chaises" d'Ionesco. Elle dit au Colonel: Asseyez-vous, je vous prie.



MAY BRITT et LEE PHILIPS dans une scène du film "The Hunters", à l'affiche du Capitole en 2e semaine. L'action du film se déroule en Corée, lors du dernier conflit.

"Didon et Enée" ouvrira la saison symphonique

L'Orchestre symphonique de Montréal, maintenant placé sous la direction permanente d'Igor Markevitch, ouvrira la saison de gala marquant son 25e anniversaire, les 21 et 22 octobre prochains à la salle du Plateau. Ce concert double sera le premier d'une série de douze qui mettront en vedette d'éminents chefs d'orchestre et solistes. En plus de ces douze concerts doubles du mardi et du mercredi soir, l'orchestre présentera pour la première fois des concerts supplémentaires qui seront ouverts au grand public et cela sans qu'il soit nécessaire de s'abonner. Les solistes et les chefs d'orchestre de ces concerts seront annoncés prochainement. De plus, l'Orchestre symphonique de Montréal ira donner des concerts en dehors de Montréal, notamment à Québec, Chicoutimi, Sherbrooke et Trois-Rivières.

Au cours de cette saison, M. Markevitch dirigera cinq concerts doubles, Thomas Schippers deux, Charles Munch, Wilfrid Pelletier et Arnold Gamson, un respectivement. Plusieurs solistes de marque seront entendus au cours de la saison. Les pianistes seront Glenn Gould et Leon Fleisher, les violonistes Nathan Milstein et Christian Ferras ainsi que l'altiste Joseph de Pasquale et le clarinetiste Raffaele Maselli.

Horaires de cinéma

BIJOU: Miss Catastrophe: 12.30 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.45.
L'Amour d'une mère: 1.56 - 5.05 - 8.24.
PIGALLE: Marie-Antoinette: 11.50 - 1.51 - 3.52 - 5.53 - 7.54 - 9.55.
Bague à vie: 1.44 - 4.45 - 7.46 - 10.47.
CINEMA DE PARIS: French Cancan: 11.50 - 2.30 - 4.57 - 7.14 - 9.25.
ALOUETTE: South Pacific Matinée: 2.30 p.m. Soirée: Lundi au Samedi: 8.30 p.m. Dimanche: 8.00 p.m.
CHAMPLAIN: Etolles sur glace (sur la scène): 2 h. 3.46. "La Prisonnière du désert": 12 h. 4.53. "La Fureur de vivre": 1.07 - 4.50 - 8.50.
LOEWS: "Gigi" 10 h. 12.15. 2.35. 4.55. 7.15. 9.35.
PALACE: A certain smile: 10.00 - 12.20 - 2.40 - 5.00 - 7.20 - 9.45.
ORPHEUM: Hong Kong Affair: 11.50 - 2.30 - 4.55 - 7.20 - 9.40.
QUANTIN: Raiders: 10.35 - 1.00 - 3.40 - 6.10 - 8.45.
CAPITOL: The Hunters: 10.15 - 12.30 - 2.50 - 5.05 - 7.30 - 9.55.
PRINCESS: The Fly: 10.10 - 1.05 - 4.00 - 6.55 - 9.53.
Space Master X-7: 11.45 - 2.40 - 5.35 - 8.30.
CANADIAN AND PLAZA: Les Nuits de Cabiria: 12 - 2.30 - 4.50 - 7.25 - 9.55.



GIULIETTA MASINA, la splendide actrice italienne, telle qu'on la voit dans le grand film de Federico Fellini, "Les Nuits de Cabiria", maintenu à l'affiche des deux cinémas Canadien et Plaza pour une sixième semaine.

NE MANQUEZ PAS

"La Famille Louffe"
(Commandes prises jusqu'à 4 h. la veille de la publication.)
ANNONCES ORDINAIRES. — Tarif minimum de 80c. pour 4 lignes (20 mots).
Compter 3 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les annonces de moins de 10 lignes comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque ligne pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajouter 10c.
GROS CARACTÈRES. — Une ligne en caractères gothiques 12 points (30 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.
Natalisme, services, services universitaires, grand-messe, rémédiation pour condamnés, etc. 3 cents la mot, minimum \$1.00.

CE SOIR à 8 heures 30
et tous les mercredis, à 8 heures 30 p.m., sur les postes du réseau français de la TV.
un hommage de
Players
LA CIGARETTE LA PLUS DOUCE, LA PLUS SAVOUREUSE

Philippe arrivé

Gérard Philippe est arrivé par avion de Paris à 7 heures ce matin, en compagnie de Zanie Campan et Jean Deschamps. On sait qu'il est la grande vedette de "Lorenzaccio" de Musset, qui débutera jeudi soir au St-Denis. Geneviève Page, tête d'affiche féminine de la pièce, est arrivée, elle, hier matin.

Nouvelle émission de variétés de Québec

A compter de jeudi, le réseau français de Radio-Canada présentera à 8 heures du soir, une émission de variétés réalisée dans les nouveaux studios du poste CFMT-TV de Québec.

Chaque semaine, des artistes québécois auxquels se joindront quelques artistes de la métropole inviteront les spectateurs à une demi-heure de musique, de chant et de danse. Intitulée "A la Porte St-Louis", cette émission aura comme participants réguliers: l'animateur Roland Lelièvre, les danseuses Gaëtan Létourneau et Nicole Danis, le ténor Jean Gagnon, le chorégraphe Raoul Day et le chef d'orchestre Germain Gosselin.

Lors de la première émission, demain, Roland Lelièvre accueillera un couple de chanteurs bien connus des spectateurs: Rolande Desormeaux et Robert L'Herbier.

Réalisation de Noël Gauvin.

Télévision

CFMT MONTREAL — Canal 3
CFMT OTTAWA — Canal 9
2.00-Musique
2.30-La Boîte à surprises
3.00-L'Asie
3.30-Sur place
3.45-Nouvelles sportives
4.00-Ce soir
4.30-CBFT-Hédo-Sports
4.45-CBFT-Bulletin
5.00-CBFT-Plains feux
5.15-Téléjournal
5.30-La situation en France
5.45-La situation en France
6.00-Le Point d'interrogation
6.15-Actualités
6.30-La famille Plouffe
6.45-Téléjournal
7.00-Programme musical
7.15-La Vie économique
7.30-Programme musical
7.45-Programme musical
8.00-Programme musical
8.15-Programme musical
8.30-Programme musical
8.45-Programme musical
9.00-Programme musical
9.15-Programme musical
9.30-Programme musical
9.45-Programme musical
10.00-Programme musical
10.15-Programme musical
10.30-Programme musical
10.45-Programme musical
11.00-Programme musical
11.15-Programme musical
11.30-Programme musical
11.45-Programme musical
12.00-Programme musical

4e semaine pour 'Gigi'

"Gigi", la pièce française à l'affiche au théâtre à Poudrière à l'île Ste-Hélène en est maintenant à sa quatrième semaine. Tous les soirs depuis trois semaines, "Gigi" a fait salle comble. "Nous espérons bien garder cette délicieuse comédie française à l'affiche deux autres semaines. Si l'on en juge par les réservations déjà faites, il semble bien que ce sera possible", déclare Jeannine Beaulieu, la directrice du Théâtre international de Montréal.

Cette deuxième réalisation du Théâtre international démontre bien le fait que Montréal désire un théâtre tel que La Poudrière. La première pièce à l'affiche, "The Rainmaker", a été un véritable succès durant ses six semaines à l'affiche. La Poudrière est une toute petite salle, elle ne contient que 180 fauteuils, mais elle est fort appropriée pour une comédie comme "Gigi". Dans ce théâtre long et étroit, les artistes tirent de la pièce tout le charme et l'esprit que Colette et Anita Loos lui ont donnés.

REPRISE D'UN GRAND SUCCÈS

10 représentations seulement

Le THÉÂTRE-CLUB

1858, St-Luc WE. 7-8978

La QUADRATURE

du CERCLE

A partir du 7 octobre prochain

Les mercredis, vendredis: 8 h. Les samedis: 7 h. et 9 h. 30.

BALLET ESPAÑOL

ROBERTO IGLESIAS
DIRECTEMENT de MADRID!
Le plus sensationnel groupe de danseurs espagnols qui se soit jamais produit sur une scène à Montréal.
20 DANSEURS
orchestre de 25 musiciens
14, 15, 16, 17, 18 OCTOBRE
matinée: sam. 18 oct.
THEATRE HER MAJESTY'S
Prix (taxe incl.): Soirs: \$3, \$4, \$5, \$6, \$7, \$8, \$9, \$10, \$11, \$12, \$13, \$14, \$15, \$16, \$17, \$18, \$19, \$20, \$21, \$22, \$23, \$24, \$25, \$26, \$27, \$28, \$29, \$30, \$31, \$32, \$33, \$34, \$35, \$36, \$37, \$38, \$39, \$40, \$41, \$42, \$43, \$44, \$45, \$46, \$47, \$48, \$49, \$50, \$51, \$52, \$53, \$54, \$55, \$56, \$57, \$58, \$59, \$60, \$61, \$62, \$63, \$64, \$65, \$66, \$67, \$68, \$69, \$70, \$71, \$72, \$73, \$74, \$75, \$76, \$77, \$78, \$79, \$80, \$81, \$82, \$83, \$84, \$85, \$86, \$87, \$88, \$89, \$90, \$91, \$92, \$93, \$94, \$95, \$96, \$97, \$98, \$99, \$100.

RADIO-TV

par Jean HAMELIN

Les contes du lundi

Nos "contes du lundi" s'appellent les "Belles Histoires des pays d'en haut". Nous les retrouvons fidèles à eux-mêmes, toujours semblables à ce qu'ils étaient hier, l'an dernier ou il y a quinze ans, avec leurs personnages stéréotypés, à force de familiarité entre l'auteur et eux, entre nous et eux.

"Les Belles Histoires des pays d'en haut" n'en sont pas pour autant dépourvues de mérites, loin de là. C'est une œuvre lente, patiemment échauffée, avec des ressorts dramatiques évidents, mais avec aussi beaucoup de complaisance vis-à-vis d'elle-même. Son plus grand défaut, en regard de ses grandes qualités, c'est de nous ménager aucune surprise. Nous avons vécu dans une telle intimité avec Sraphin Poudrière, Donald Lalor, Alexis Labranche, le père Ovide, le docteur Cyprien et leurs compagnons que leurs réactions sont toujours prévisibles pour nous. Nous savons que Sraphin ne défilera jamais les cordons de sa bourse pour soulager un "cas de misère", que la belle Donald sera en toutes circonstances douce, patiente et charitable, que devant une injustice le docteur Cyprien fera de furieuses colères, qu'Alexis, brave cœur, sera toujours amoureux de la bouteille et des belles "créatures", que le père Ovide, médiateur et hypocrite, se fera en toutes circonstances le valet de Sraphin Poudrière.

Comment M. Grignon peut-il tenir en main son public, et un très large public, avec des personnages aux réactions si rarement imprévues? C'est son secret à lui. C'est que ce diable d'homme a dans son sac maintes ressources qui manquent à un moment qu'il faut, en faveur de l'orphelin, du misérable, du pauvre; il sait fustiger les riches, les avaricieux, les sans-cœur avec des mots violents et des expressions bien frappées. Un écrivain à ou n'a pas cela. M. Grignon, lui, l'a et c'est une qualité précieuse car elle mène au succès, infailliblement. Et ce succès on ne peut pas dire qu'il ait fait défaut jusqu'ici aux "Belles Histoires des pays d'en haut".

Dans des milliers de foyers québécois, on se réunira chaque lundi soir devant l'appareil de télévision, à 8 heures, de septembre à juin, pour voir... "ce que fera Sraphin". On n'espère pas le corriger, on sait comment il agira, mais on tient à voir quand même. Je ne suis pas sûr que l'on ait tout à fait tort.

Pour servir d'intermédiaire entre l'auteur et le public, la réalisation du programme a été confiée à Fernand Quirion, habile preneur d'images, qui sait, de sa salle de contrôle, créer pour chaque scène une atmosphère propice. Jean-Pierre Masson, Roland Chenail, Louis-Philippe Hébert, Paul Dupuis, pour n'en nommer que quelques-uns, servent bien les personnages et l'auteur. Je ne crois pas qu'André Champagne ait fait des progrès depuis l'année dernière et il lui reste de toute évidence à devenir comédien. Quant à Paul Desormeaux, ses colères uniformes en font un curé Labella qui n'égale que de très loin la légendaire figure du grand prêtre-colonisateur.

On n'a pas donné le nom du décorateur qui a réalisé le salon du docteur Cyprien. Rarement a-t-on pu voir à la télévision un intérieur de cette époque reconstitué avec autant de vérité. Rien là-dedans qui sentait son studio, comme il arrive si souvent. Jusqu'au crachoir qui trônait à côté du canapé!

Programmes de radio CBF

10.15-Psychologie de la vie quotidienne
11.00-La Révolte
11.30-Une demi-heure avec...
12.00-Musique
12.30-Musique
13.00-Musique
13.30-Musique
14.00-Musique
14.30-Musique
15.00-Musique
15.30-Musique
16.00-Musique
16.30-Musique
17.00-Musique
17.30-Musique
18.00-Musique
18.30-Musique
19.00-Musique
19.30-Musique
20.00-Musique
20.30-Musique
21.00-Musique
21.30-Musique
22.00-Musique
22.30-Musique
23.00-Musique
23.30-Musique
24.00-Musique
24.30-Musique
25.00-Musique
25.30-Musique
26.00-Musique
26.30-Musique
27.00-Musique
27.30-Musique
28.00-Musique
28.30-Musique
29.00-Musique
29.30-Musique
30.00-Musique
30.30-Musique
31.00-Musique
31.30-Musique
32.00-Musique
32.30-Musique
33.00-Musique
33.30-Musique
34.00-Musique
34.30-Musique
35.00-Musique
35.30-Musique
36.00-Musique
36.30-Musique
37.00-Musique
37.30-Musique
38.00-Musique
38.30-Musique
39.00-Musique
39.30-Musique
40.00-Musique
40.30-Musique
41.00-Musique
41.30-Musique
42.00-Musique
42.30-Musique
43.00-Musique
43.30-Musique
44.00-Musique
44.30-Musique
45.00-Musique
45.30-Musique
46.00-Musique
46.30-Musique
47.00-Musique
47.30-Musique
48.00-Musique
48.30-Musique
49.00-Musique
49.30-Musique
50.00-Musique
50.30-Musique
51.00-Musique
51.30-Musique
52.00-Musique
52.30-Musique
53.00-Musique
53.30-Musique
54.00-Musique
54.30-Musique
55.00-Musique
55.30-Musique
56.00-Musique
56.30-Musique
57.00-Musique
57.30-Musique
58.00-Musique
58.30-Musique
59.00-Musique
59.30-Musique
60.00-Musique
60.30-Musique
61.00-Musique
61.30-Musique
62.00-Musique
62.30-Musique
63.00-Musique
63.30-Musique
64.00-Musique
64.30-Musique
65.00-Musique
65.30-Musique
66.00-Musique
66.30-Musique
67.00-Musique
67.30-Musique
68.00-Musique
68.30-Musique
69.00-Musique
69.30-Musique
70.00-Musique
70.30-Musique
71.00-Musique
71.30-Musique
72.00-Musique
72.30-Musique
73.00-Musique
73.30-Musique
74.00-Musique
74.30-Musique
75.00-Musique
75.30-Musique
76.00-Musique
76.30-Musique
77.00-Musique
77.30-Musique
78.00-Musique
78.30-Musique
79.00-Musique
79.30-Musique
80.00-Musique
80.30-Musique
81.00-Musique
81.30-Musique
82.00-Musique
82.30-Musique
83.00-Musique
83.30-Musique
84.00-Musique
84.30-Musique
85.00-Musique
85.30-Musique
86.00-Musique
86.30-Musique
87.00-Musique
87.30-Musique
88.00-Musique
88.30-Musique
89.00-Musique
89.30-Musique
90.00-Musique
90.30-Musique
91.00-Musique
91.30-Musique
92.00-Musique
92.30-Musique
93.00-Musique
93.30-Musique
94.00-Musique
94.30-Musique
95.00-Musique
95.30-Musique
96.00-Musique
96.30-Musique
97.00-Musique
97.30-Musique
98.00-Musique
98.30-Musique
99.00-Musique
99.30-Musique
100.00-Musique
100.30-Musique

CONNAISSEZ-VOUS

ISABELLE

Vous la connaîtrez bientôt

Elle a 16 ans

ISABELLE

Mais...

ISABELLE

Mais...

ISABELLE

a peur des hommes!

C'est à peine croyable

ISABELLE

a peur des hommes!

L'ÉVÉNEMENT DE LA SAISON THÉÂTRALE

SAISON THÉÂTRALE

LE THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE

Direction: Jean Vilar

THEATRE ST-DENIS

Demain soir 8.30 p.m.

EN GRANDE PREMIERE LORENZACCIO de Musset

Autres Spectacles

ven. soir, 3 oct.: Lorenzaccio

sam. matinée, 4 oct.: Lorenzaccio

sam. soir, 4 oct.: Le triomphe de l'Amour

dim. soir, 5 oct.: Lorenzaccio

lun. soir, 6 oct.: Marie Tudor

mar. soir, 7 oct.: Lorenzaccio

mer. soir, 8 oct.: Lorenzaccio

jeu. soir, 9 oct.: Lorenzaccio

ven. soir, 10 oct.: Lorenzaccio

sam. matinée, 11 oct.: Lorenzaccio

sam. soir, 12 oct.: Lorenzaccio

dim. soir, 13 oct.: Lorenzaccio

lun. soir, 14 oct.: Lorenzaccio

mar. soir, 15 oct.: Lorenzaccio

mer. soir, 16 oct.: Lorenzaccio

jeu. soir, 17 oct.: Lorenzaccio

ven. soir, 18 oct.: Lorenzaccio

"Cinéma Holiday" en version française

L'équipement nécessaire à la production du film "Cinéma Holiday" était comme un long caravane moderne. En file indienne roulaient les camions chargés de microphones, d'énormes caméras et de toutes sortes d'autres objets, assez pour remplir un inventaire de 17 pages.

Deux équipes-caravanes ont ainsi parcouru l'Europe l'autre les Etats-Unis, et ce n'est qu'après de nombreux mois de travail ardu qu'elles se retrouvent au studio de Louis de Rochemont qui monta le merveilleux spectacle "Cinéma Holiday", actuellement en français à l'Imperial.

Une partie du film présente deux jeunes époux suisses: Béatrice et Fred Troller, qui font leur premier voyage aux Etats-Unis. Ils y découvrent un pays que même bien des Américains n'ont jamais vu. Avec ce jeune couple nous visitons l'un des plus populaires casinos de Las Vegas, nous découvrons des coins merveilleux de l'Arizona, nous allons à San Francisco, nous faisons un tour à New-Hampshire. La Nouvelle-Orléans nous montre les clubs de nuit où est né le jazz américain et nous admirons quelques autres des plus beaux paysages des Etats-Unis.

Alors que ce jeune couple découvre l'Amérique, deux autres jeunes époux, John et Betty Marsh, de Kansas City, découvrent la Suisse et Paris.

Le film "Cinéma Holiday" se termine par la rencontre de deux couples à New-York où ils échangent leurs impressions. La conclusion qu'ils en tirent est: voyagez si vous le pouvez, mais si vous ne le pouvez pas, la meilleure chose à faire est de voir le film: "Cinéma Holiday".

POURQUOI

ISABELLE

a-t-elle peur des hommes?

Vous, mademoiselle! comme

ISABELLE

avez-vous peur des hommes?

Elle a peur des hommes

ISABELLE

mais elle apprend une nouvelle

dans le NEGRO

LOEWS

3. SEM.

Gigi

LESIE CARON

MAURICE CHEVALER LOUIS JORDAN

PRICES FOR THIS PICTURE ONLY

Box: \$10.00, Balcony: \$7.50, Main: \$5.00

PALACE

NOW SHOWING

a certain smile

POSSANO BRADY-JOHN FONTANE

BRADSHAW DULWY-CHRISTINE

CHORALADE THE

AIR CONDITIONED

CAPITOL

2e SEM.

THE HUNTERS

COLOR BY DELUXE

ROBERT MITCHUM

PRINCESS

2e SEM.

The Fly

100

THEATRE ST-DENIS

A

Sorel Industries Limited obtient un contrat de traitement de l'uranium

POTINS FINANCIERS

Maints stocks touchèrent encore des sommets hier à Wall Street. Sur la Bourse de Londres, les prix sont demeurés fermes. Les Bourses de Montréal et de Toronto connurent une activité accrue. Les grains étaient fermes à Chicago et à Winnipeg.

Toutes les moyennes cotées en fermeté, hier, sur la Bourse de New-York à leurs plus hauts niveaux encore vus. A.M. Kiddier & Co. semble d'opinion qu'à la suite de la période de consolidation traversée, la moyenne des industriels de DJ pourrait bien atteindre entre 540 et 550, et les chemins de fer pourraient bien continuer d'avancer. Qu'il en soit ainsi, et nos marchés continueront d'être plus vigoureux, mais gare aux surprises internationales...

M. Gustave Boulanger, directeur général des Placements collectifs A, donnera une conférence de presse ce soir chez Kerhulu, à Québec. Il y sera annoncé d'intéressants nouvelles concernant la dividende, etc. Nous en reparlerons demain.

Plus de 600.000 actions changèrent de mains durant les dernières 40 minutes hier sur la Bourse de Toronto; ce qui fait bien ressortir la popularité de ce marché, qui accusa hier un virement de 3.414.000 actions contre 2.459.000 la veille.

L'agent de transfert pour l'International Paper Company a notifié la Bourse de Montréal qu'il a été émis 240 actions ordinaires, ce qui porte le total sur le marché à 12.783.206 actions.

L'agent de transfert pour l'International Paper Company a notifié la Bourse de Montréal qu'il a été racheté, pour fins d'annulation, 500 actions privilégiées, série A, 5%, de la corporation — il en reste donc 144.891 en circulation.

L'agent de transfert pour la Continental Can. Co. Inc. a avisé la Bourse de Montréal à l'effet qu'au cours du mois de septembre, 1.000 actions ordinaires additionnelles furent émises, en vertu du plan No 2 d'option sur des actions et que 36.656 actions ordinaires furent, à la suite de la conversion d'actions de second privilège. Il y a donc 1.261.436 actions ordinaires actuellement émises.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Septembre a été un mois actif pour Steinberg's Limited

Comme on sait, il est question que Steinberg's Limited offre en souscription, sous peu, des actions, et, dame rumeur veut que ce soient seulement des Québécois qui y aient droit de souscrire. La compagnie Steinberg's Limited vient de terminer l'un des mois le plus actif de son histoire avec l'ouverture de son 67e supermarché, à Pont-Viau, hier, nouvelle qui révèle, évidemment, la marche en avant de cette entreprise de produits alimentaires.

Au cours de ce mois, la compagnie s'en est ajoutée trois nouveaux magasins à sa chaîne de marchés géants. Les deux autres supermarchés ouverts depuis le début de septembre, sont situés à Baie-Comeau et à Saint-Lambert.

D'ici la fin du présent exercice financier, elle projette la construction de dix autres unités, portant à 77 le nombre de ses magasins en exploitation. Ce nombre sera porté à 133 d'ici 1963.

Bélanger Inc. a obtenu l'émission de \$380.000 d'obligations du Cap-de-la-Madeleine

Les commissaires d'écoles pour la municipalité du Cap-de-la-Madeleine, comté de Champlain, ont adjugé, récemment, \$380.000 d'obligations en série vingt ans. Bélanger Inc. a payé un prix de 97,214 pour \$267.000 d'obligations à 4 1/2%, 1959-68 et \$113.000 à 5% 1969-78, c'est-à-dire un coût net de 5,298%. Un octroi de \$216.005,76 a été accordé par le secrétaire de la province. Les nouvelles obligations portent la date du 1er octobre 1958 et elles échoient du 1er octobre 1959 au 1er octobre 1978 inclusivement. Les commissaires ont la faculté de rembourser les obligations par anticipation après le 1er octobre 1968. Autorisé par une résolution adoptée le 1er juillet 1958, l'emprunt est contracté pour la construction d'une école avec résidence et pour payer des dépenses supplémentaires pour certaines écoles. L'octroi de \$216.005,76 qui doit être appliqué en totalité au service de l'émission est payable en cinq versements annuels et consécutifs, soit un de \$43.201,16 en 1959 et quatre de \$43.201,15, de 1960 à 1963 inclusivement.

La commission scolaire a une évaluation imposable de \$28.138,306 pour 1958-59. Le 30 juin 1958, la dette consolidée nette de la corporation s'élevait à \$1.384.500 et un octroi total de \$404.916,28 s'y appliquait.

Canadian Breweries Limited vend et gagne davantage durant le trimestre terminé le 31 juillet 1958

Les ventes de la Canadian Breweries Limited, ont atteint \$85.658,673 durant les 3 mois terminés le 31 juillet 1958 et ses profits nets furent de \$4.361,811 ou l'équivalent de \$1,36 par action ordinaire, au cours de la même période, au regard de \$81.945,714, et \$4,012,515 et \$1,26 respectivement durant le même trimestre en 1957, selon ce qui ressort du rapport annuel rendu public hier. Le total des ventes pour les 9 premiers mois du présent exercice financier figure à \$211.040,382, soit 5% de plus que le chiffre de \$200.795,046 pour la même période en 1957. Par contre, les recettes nettes ont augmenté de 9%, atteignant \$8.075,955 ou l'équivalent de \$2,47 par action, comparativement à \$7.370,997 ou \$2,27 par action en 1957. Le total des montants mis de côté pour les taxes de ventes et d'accise fut de \$86.090,714; ce qui fait bien ressortir combien l'Etat retire de ce commerce. Un coup d'œil sur son bilan au 31 juillet révèle un fonds de roulement de \$40.331,657, soit \$15,024,209 de plus qu'antérieurement; ce qui sera d'autant bien vu des actionnaires que le surplus réalisé figure à \$51.934,04, contre \$43.658,956 au 31 juillet 1957.

Chacun se doit de parfaire ses connaissances en matières de finance à cette époque de complexité dans les affaires modernes

L'exécutif de la Division du district de Québec de The Investment Dealers' Association of Canada annonce qu'il sera donné une série de 10 cours, en français, à l'Université de Montréal, à partir de mardi le 7 octobre. Ces cours commenceront à 8 heures du soir et ils porteront "sur le placement de son argent dans les actions et les obligations". Nul doute qu'un grand nombre de nos citoyens profiteront de l'occasion pour parfaire leurs connaissances en matières de finance, car, on n'en sait jamais trop dans ce domaine. A cette époque de complexité dans les affaires, il importe d'être fort au courant des rouages de la finance, afin, si possible, de pouvoir saisir les occasions au moment opportun. Ces cours sont donnés en collaboration avec le Service d'Extension de l'Université de Montréal et ils conviennent aussi bien aux initiés qu'aux profanes, car, il y a toujours du nouveau à apprendre. Si l'on en juge par le placement de son argent dans le genre donné dans maintes universités du Canada, sous les auspices de l'IDAC, il faut donc reconnaître qu'ils répondent à un besoin de l'heure.

Voici le programme des cours et la date à laquelle chacun sera donné:

- Le 7 octobre: Initiation au placement par M. Raymond Camus, de Savard & Hart, Inc.
 - 14 octobre: Obligations des gouvernements et des municipalités par M. Rodolphe B. Casgrain, de Casgrain & Co. Limitée.
 - 21 octobre: Obligations d'institutions religieuses, de syndicats et de compagnies, par M. Lionel Mantha, de McNeil, Mantha, Inc.
 - 28 octobre: Analyse du bilan, par M. Fernand Rochon, de René-T. Leclerc, Inc.
 - 4 novembre: Analyse du compte de profits et pertes, par M. Fernand Rochon.
 - 11 novembre: Actions privilégiées et ordinaires, par M. S. Henri Robitaille, de Lajoie, Robitaille & Co. Limitée.
 - 18 novembre: Obligations et actions privilégiées: comment les choisir pour obtenir sécurité et revenu, par M. T. Solowij, de L.-G. Beaubien & Co. Limitée.
 - 25 novembre: Actions ordinaires: comment les choisir pour obtenir revenu et plus-value, de M. T. Solowij.
 - 2 décembre: La gérance des placements et les sociétés de placement, M. Guy Brunelle, de L.-G. Beaubien & Co. Limitée.
 - 9 décembre: Administration des portefeuilles de placement, par M. Fernand Rochon.
- Comme on le constatera par cette nomenclature, ces cours sont de nature à intéresser non seulement maints étudiants, mais encore, toutes les personnes qui disposent d'argent et qui ne veulent pas courir les risques, en effectuant des placements à l'aveuglette. Le meilleur moyen d'être bien renseigné.

Marcel CLEMENT

B. A. Oil Co., se ressent de la vive concurrence

Dans l'industrie du pétrole au pays

The British American Oil Co. a fait parvenir hier à ses actionnaires leur chèque couvrant le dividende pour le 3ème trimestre de cette année. Dans le message accompagnant cet envoi, M. E. D. Brockett déclare que la baisse dans la demande pour le pétrole brut et l'augmentation des prix et un coût d'exploitation accru influent sur les recettes de l'entreprise. Bien que ces dernières soient substantiellement moindres durant les premiers 9 mois de 1958 que durant la même période l'an dernier, l'on croit que le taux de réduction pour le 3ème trimestre n'est pas aussi important que durant le premier semestre, alors que les recettes avaient diminué de 51,5 p.c., par rapport à 1957. La vente des produits raffinés durant les premiers neuf mois l'a emporté sur le volume durant le même espace de temps l'an dernier. Vu la concurrence, les profits en ont souffert.

Bourse de Toronto

600.000 actions transigées en 40 minutes

TORONTO. — Les Industriels ont poursuivi leur marche ascendante hier à la Bourse de Toronto, qui a pris une orientation définie en hausse au milieu d'une forte activité. Plus de 600.000 actions ont été transigées dans les 40 dernières minutes de la séance, portant ainsi le virement à 3.414.000. Il s'agit d'une hausse sensible sur le volume de 2.459.000 actions atteint lundi.

Les industrielles et les pétrolières ont enregistré de fortes avances. Les aurifères ont été les seuls à subir des baisses limitées cependant à des fractions.

Voici quels sont les indices: Industriels, 494,78, un gain de 3,72; aurifères, 82,60, un recul de .04; métaux communs, 167,13, un gain de .29 et pétroles de l'Ouest, 138,21, un gain de 2,32.

A noter...

Au cours de la semaine terminée le 20 septembre, les ventes des magasins à rayons ont été de 8,3 p. 100 supérieures à celles de la semaine comparable de l'année précédente, d'après un communiqué spécial du B. F. S. Toutes les régions ont signalé une augmentation des ventes. Les données relatives à la Colombie-Britannique ne sont pas disponibles. Voici les augmentations: provinces atlantiques, 0,1 p. 100; Québec, 3,7; Ontario, 2,7; Manitoba, 5; Saskatchewan, 7; et Alberta, 18 p. 100.

Les entreprises suivantes paieront aujourd'hui à leurs actionnaires les dividendes qui suivent:

Abitibi	42 1/2%
Ac. At Sugar 12 1/2 et A	28 1/2%
Ass. T. T. A	1,00
B. A. Oil	25
B. C. Telephone	50
Bldg. Prods	45
Burl. Steel	15
Can. Bread, priv.	62 1/2%
Can. Pack. AB, priv.	37 1/2%
Can. Brew	37 1/2%
Can. Cannery A	18 1/2%
Can. Gen. Electric	2,00
Chartered Trust	35
Cons. Gas	20
Dom. Corset	25
Dom. Breweries	37 1/2%
Hahn Brass	25
Jam. Pub. Serv.	41 1/2%
Low, St. Law. Pow.	75
M. Leaf Mill, priv.	1,25
Maxwell Ltd.	15
Mitchell, J. S.	31 1/4%
Mont. C. D. Bank	45
Mt. Royal Dairies	15
N. S. L. & Power	15
Quebec Tel.	45
Royalvill. priv.	32 et 1,25
Un. Fuel A	75

L'agent de transfert pour l'Abitibi Power and P. Co. Ltd a avisé la Bourse de Montréal à l'effet qu'il a été racheté, de plus de 28 août 1958, 3.330 actions privilégiées, 4 1/2%; il reste donc 486.820 actions de cette catégorie en circulation.

The Toronto General Trusts Corporation a fait une offre d'acheter les actions des classes A et B en circulation de Brantford Corderage Company Limited, au prix de \$24 l'action des classes A et B. L'offre expirera le 17 octobre 1958, à moins qu'elle soit prolongée et elle est sous réserve de son acceptation par au moins 90% des actions en circulation.

L'agent de transfert pour la Canada Maltting Company Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal qu'il a été acheté, pour fins d'annulation, 424 actions privilégiées, 4 1/2% cumulatif; ce qui laisse donc le total de cette catégorie encore sur le marché à 184.376 actions.

L'agent de transfert pour le chemin de fer Pacifique Canadien a fait savoir à la Bourse de Montréal que 840 actions ordinaires additionnelles viennent d'être émises, contre la conversion d'obligations à gage collatéral en fiducie, dues le 1er avril 1970. Il y a donc 14.073.420 actions ordinaires présentement entre les mains du public.

Home Oil Company Limited a notifié la Bourse de Montréal à l'effet que 100 actions additionnelles de la classe B, à \$10,00 l'action, 50 actions de la classe A à \$12,62 l'action, viennent d'être émises en vertu du plan stimulateur d'option sur des actions de la compagnie. Il y a donc 2.337.331 actions de la classe B présentes en circulation.

Pour les réacteurs atomiques

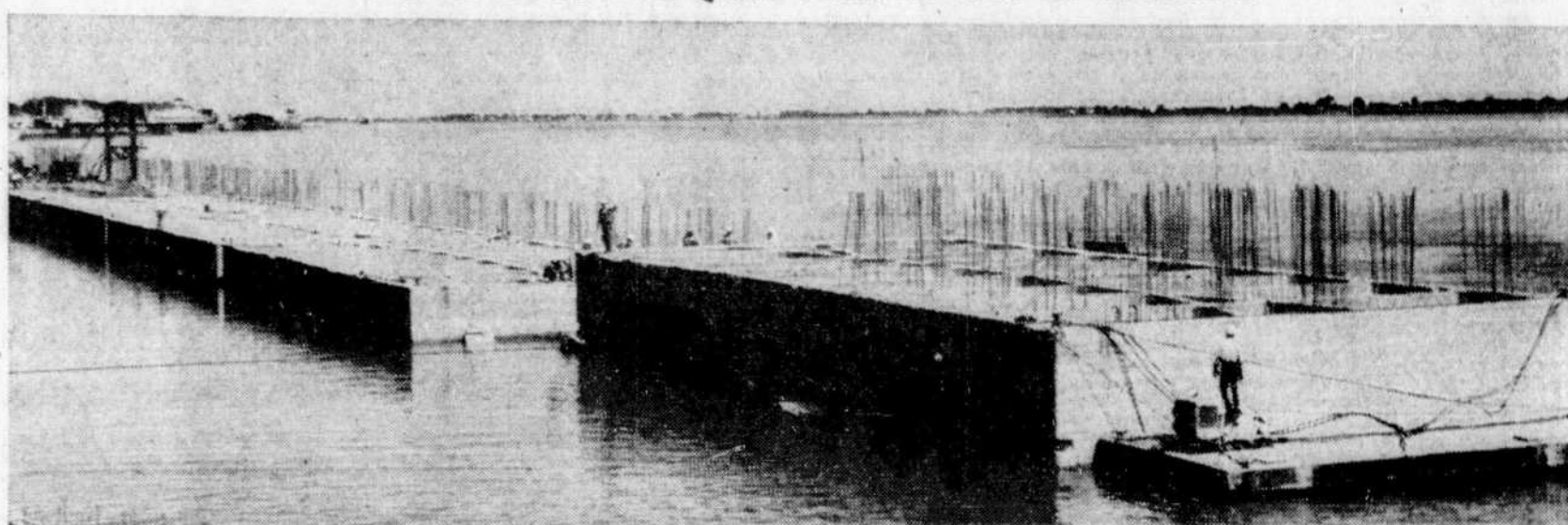
SOREL, Qué. — Sorel Industries Limited a annoncé hier qu'elle a obtenu un contrat de traitement de l'uranium en vue de la fabrication de pièces pour les réacteurs de Chalk River, Ont.

M. Fernand Dugal, vice-président de la compagnie, a dit que l'usine de la compagnie a été équipée pour fabriquer des lamelles d'uranium entrant dans la fabrication de réacteurs atomiques.

"Nous avons déjà reçu 33.000 livres d'uranium que nous avons commencé à forger et à laminier pour en faire des lamelles qui sont des pièces composantes majeures et vitales d'un réacteur," dit-il.

Ces lamelles sont ensuite expédiées à une autre compagnie, où on les recouvre d'aluminium. Puis elles sont remises à Atomic Energy of Canada Limited.

LA CONSTRUCTION DE QUAIS DANS LE PORT DE MONTREAL



L'encoffrement à droite est en train d'être tiré en place. Une fois en position, les valves dans l'encoffrement sont ouvertes pour permettre à l'eau d'y rentrer et de le couler; puis on le remplit de pierres et de roches. Cette méthode de construction de quais a été initiée par la Foundation Company, qui a ainsi bâti plus d'un mille de quais pour la Commission des Ports de Montréal. (Photo Ed. Bermingham).

Programme d'expansion de \$60,000,000 actuellement dans le port de Montréal

Travaux exécutés par Foundation Companies of Canada

Dans le port de Montréal l'heure actuelle des encadrements de ciment de la même dimension que des maisons d'appartements de cinq étages sont produits à la chaîne, flottés en position, et coulés.

De plus, cinq de ces énormes structures en ciment ont été construites dans une cale sèche à Montréal, puis remorquées pendant 65 milles de long du Saint-Laurent jusqu'à Trois-Rivières.

Ces vastes blocs de béton armé vont augmenter le nombre de quais pouvant servir le trafic maritime bientôt accru par l'ouverture de la Voie Maritime du Saint-Laurent.

Cette construction bouche les quelques trous qui restent dans une ligne de quais presque continue de 12 milles ou peuvent accoster les navires de haute mer. S'appuyant sur un fond de quarante pieds, et aussi larges que des rues, ces quais forment un véritable trottoir pour l'industrie et le commerce, le long de cette ouverture sur le monde qu'est notre port.

Gros programme Le port de Montréal est en ce moment l'objet d'un programme d'expansion de \$60 millions, motivé par l'ouverture prochaine de la Voie Maritime, qui y augmentera l'importance du transbordement, et accroîtra la concurrence portuaire.

Ce programme a débuté il y a 3 ans et quelque \$20 millions doivent encore être dépensés en 1958.

Une des parties les plus importantes y est l'accroissement du nombre de quais existants. Construits de tels quais pour le Conseil des ports nationaux, The Foundation Company of Québec a développé une technique qui permet de les produire pratiquement à la chaîne. Dans les cinq dernières années, presque cent quais ont été ainsi construits, dont la plupart pour le port de Montréal.

Chaque encoffrement à 112 pieds de long, 46 pieds de large et plus de quarante pieds de profondeur. Pesant près de 4.000 tonnes, ils sont commencent en cale sèche, puis on les "lance" sur l'eau, où leur construction est complétée. Après avoir été tirés en position à l'aide de câbles, ils sont coulés et remplis de pierres.

En ce moment, la Foundation construit une extension d'un quart de mille au quai du Conseil des ports nationaux qui sert la Canada Cement Company. Pour les sections 94 et 96 du port de Montréal, le projet comprend 1380 pieds de quais parallèles à la rue Notre-Dame, et quelque 1000 pieds au sud de celle-ci, soit à peu près au bout des rues Lakefield et George V.

De pareilles extensions ont été construites par la Foundation à deux autres endroits du port. La technique de production à la chaîne a été développée en 1953 quand des équipes de la Foundation ont construit et mis en position 13 de ces vastes encadrements pour ajouter 1.300 pieds aux quais des sections 40 à 42 au sud et à l'ouest du quai Laurier. En 1956, une extension similaire a été ajoutée aux sections 58 et 61.

La cale sèche construite à ce dernier site pour la construction des encadrements de béton en a produit 35. Vingt-deux en ont été portés d'autres contracteurs qui ajoutaient aussi les facilités portuaires de la ville. Cette cale sèche a aussi produit 105 pieds de tuyaux d'égoûts de 17 pieds de diamètre. Pendant quelque temps même les équipes de la Foundation produisaient deux encadrements par semaine.

La cale sèche actuelle est située au pied de la rue George V. C'est une excavation de 90.000 pieds cubes qui retient le fleuve sur trois côtés avec un batardeau en planches d'acier soutenu par des roches. Le quatrième côté est formé par une porte flottante de 25 tonnes. Pendant la construction des fondations de l'encoffrement, la porte de la cale sèche empêche l'eau de rentrer. Cette porte, qui contient un séche à vapeur de 12 pieds, est en fait flottée pour permettre le déplacement de l'encoffrement.

Le problème du transport de ces "quais flottants" d'ici à Trois-Rivières a été facilement résolu par deux remorqueurs, qui les ont tirés 65 milles jusqu'à l'embarcadere du St-Maurice. Chaque encoffrement est construit avec un plancher de béton armé d'un pied d'épais, des murs et de nombreuses partitions qui le séparent en cellules de la grandeur d'une chambre pour augmenter la résistance structurelle. Quand on a versé le ciment jusqu'à une hauteur de 12 pieds, la cale sèche est remplie d'eau et on sort l'encoffrement, qui flotte, et à ce stade, jauge à peu près 9 pieds d'eau.

St-Maurice Gas publie son 1er rapport annuel

Le premier rapport annuel de la compagnie St. Maurice Gas Inc. fait voir un actif disponible de \$178.448 et un passif exigible de \$41.071 à la date du 30 novembre 1957; de plus, les placements et les avances aux filiales sont comptabilisés à \$171.528.

La filiale City Gas & Electric a réalisé un bénéfice de \$59.532 avant déduction de l'amortissement durant l'exercice terminé le 31 mars 1958.

L'Association professionnelle des industriels en congrès à Québec, du 13 au 15 novembre

On y célébrera le 15ième anniversaire de ce groupe d'hommes d'affaires

MONTREAL. — Sous le thème: "Le patronat devant les problèmes de l'entreprise moderne", l'Association Professionnelle des Industriels étudiera, à son 14e congrès annuel, à Québec, du 13 au 15 novembre, deux aspects principaux des problèmes de l'entreprise moderne: celui de la formation patronale et celui de la rémunération du travailleur.

C'est ce qu'a annoncé le secrétaire général et conseiller juridique de l'API, Me Claude Laverty, de Montréal. Il a ajouté qu'à l'occasion de ce congrès, l'API invitera les fondateurs et anciens présidents généraux pour la soirée d'ouverture afin de célébrer le 15e anniversaire de l'Association, fondée en 1943.

Le président général de l'API est M. Paul-D. Normandeau, de Drummondville.

Bourse de Montréal

La liste locale est plus achalandée et plus soutenue hier

MONTREAL. — Les prix étaient généralement fermes hier au milieu d'une forte activité à la Bourse de Montréal et à la Bourse Canadienne. Ils ont atteint de nouveaux sommets en certains cas.

Trois nouveaux sommets ont été enregistrés dans les secteurs de pétrolières et des pétrolières. Les compagnies en cause sont Imperial Oil, McGill et Trans-Canada Pipeline.

La Banque Canadienne du Commerce a réalisé un gain de 1-4 qui l'a poussée à un nouveau sommet de 52-1-2.

Les prix étaient mixtes dans le secteur des services publics. Les affaires ont porté sur 94.900 valeurs industrielles et sur 1.149.700 actions minières et pétrolières.

Des 252 actions transigées, 100 ont progressé, 52 ont fléchi et 100 sont demeurées inchangées. Dix-huit stocks ont enregistré leur meilleur cours de l'année et sept autres, leur plus basse.

Voici quelques-unes des moyennes à la fermeture des cours: banques, 33,21, un gain de 59; services publics, 149,9, un recul de 4; industrielles, 286,9, un nouveau sommet et un gain de 1-4; papeteries, 420, un gain de 3-6 et aurifères, 74,53, un gain de 2.

Bourse de Londres

Prix fermes sur ce marché

LONDRES. — Les prix sont demeurés fermes à la Bourse de Londres, hier. Les valeurs de tout repos ont bénéficié d'une nouvelle vague de demandes.

Les obligations grecques et japonaises ont affiché de la vigueur.

Les titres cotés en dollars ont progressé, il en a été de même des pétroles, des aurifères sud-africains et des cuprifères.

Blé et grains grossiers plus soutenus hier

CHICAGO. — La plupart des céréales étaient fermes hier à la Bourse des grains de Chicago, mais la hausse des prix a néanmoins provoqué une prise de profits qui a complètement annihilé les gains précédemment réalisés dans le compartiment du blé.

Les prix de la fève soya étaient fermes.

DIVIDENDES

Steel Co. of Canada, 40 cents par action, payable le 1er novembre aux actionnaires inscrits le 3 octobre.

Lewis Bros., 15 cents par action, payable le 31 octobre aux actionnaires inscrits le 30 septembre.

Cours des grains

WINNIPEG. — Le lin et le seigle présentaient hier une allure irrégulière à la Bourse des grains de Winnipeg au milieu d'une évolution restreinte.

Les prix de l'orge étaient fermes à la faveur d'une demande modérée sur le marché d'exportation. Au total, le Royaume-Uni aurait fait l'acquisition de plus de 350.000 boisseaux de cette céréale.

Cours des changes

Le 30 septembre 1958

New-York, dollar	97 21-32
Angleterre, livre	2 74 1-32
France, franc	0,02344
Belgique, franc	0,0197
Suisse, franc	0,2289
Hollande, florin	0,2583
Norvège, cour.	1,1271
Denmark, cour.	1,1418
Suède, cour.	1,1890
Allemagne, DM	2,2374
Tchécoslovaquie, er.	1,1357

Recettes du C. P. R. moindres en août

Augmentation pour les 8 premiers mois de 1958

Les recettes nettes du Pacifique Canadien se sont élevées à \$3.041.172 le mois dernier, soit une diminution de \$331.055 comparé à l'an dernier. Les recettes brutes ont baissé de \$43.510.924 à \$39.573.789 et les frais d'exploitation, de \$40.138.697 à \$36.532.617.

Pour les huit premiers mois de 1958, les recettes nettes accusent une hausse de \$378.173 par rapport à l'an dernier, se totalisant à \$21.942.693. Les recettes brutes ont diminué de \$325.473.698 à \$310.818.353, soit de \$14.655.345 tandis que les frais d'exploitation ont baissé de \$15.033.518.

Recettes brutes (1958), 39.573.789, (1957), 43.510.924. Frais d'expl., (1958), 36.532.617; (1957), 40.138.697. Recettes nettes (1958), 3.041.172; (1957), 3.372.227.

Cours de l'or

PARIS. — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 3.390 francs, hier, sur le marché libre de l'or français. L'âge, pièce d'or américaine de dix dollars, valait 8.360 francs.

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin en argent américain, hier, sur le marché de l'or européen: \$33.11 à l'achat et \$35.13 à la vente. Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.12 9-100, 250 shillings, trois pences.

MONTREAL. — Le dollar américain a fermé hier à un escompte de 2-7-16 par cent en devises canadiennes, en hausse de 1-32. La livre sterling en hausse de 1-8 à \$2.74. Dollar américain offert 97 9-16; demandé 97 19-32.

Pour le Conseil d'administration, Le trésorier, JEAN-PAUL LAFOND

Le 20 septembre 1958.

COMPTABLES AGREES

BELANGER & DAHME

Comptables agréés

3826, rue Saint-Hubert

VI, 4-3475

Provost & Provost

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.

Syndic Licencié

ROLAND PROVOST, C.A.

533, rue Cherrier

AV, 8-8607

VIAU & ROBIN

LA SERIE MONDIALE

Les Yanks favoris 7 contre 5 pour vaincre Milwaukee

Les gauchers Warren Spahn et Whitey Ford en viendront aux prises dans la première joute cet après-midi

MILWAUKEE — Une température de football — des vents froids et un ciel nuageux — est prévue pour aujourd'hui dans la région de Milwaukee. C'est dans cette métropole du Midwest que commencera cet après-midi la série mondiale entre les Braves, champions de la Ligue Nationale et les Yankees de New-York, les traditionnels champions de la Ligue Américaine.

Le thermomètre devait descendre à 30 au cours de la nuit et ne pas remonter au-dessus de 54 aujourd'hui.

Une foule de 47,300 personnes — le stade n'en contient pas plus — est attendue pour cette première joute d'une série que l'on dit devoir être une des plus éblouissantes dans l'histoire de cette grande classique du baseball.

La dramatique série de l'an dernier entre les deux mêmes équipes a fait de celle de cette année un événement que le monde sportif attend avec impatience. Le réseau de télévision de la NBC verse \$3,000,000 pour le droit de téléviser la série. La joute de cet après-midi débute à 2 h. heure normale de l'est.

Bataille de gauchers

Deux gauchers se feront face au monticule. Pour les Braves, ce sera Warren Spahn, un vétéran de 37 ans, un véritable lanceur imposant assorti d'un bras droit puissant. Le lanceur des Yankees sera Whitey Ford, 27 ans, le grand spécialiste de la courbe. L'an dernier, lors de la première joute de la série, les deux mêmes lanceurs s'étaient fait face à New York et Ford l'avait emporté au compte de 3-1.

Lew Burdette, qui n'a pas été appelé à lancer la première joute en dépit du fait qu'il réussit à vaincre les Yankees trois fois dans la série l'an dernier, sera au monticule des Braves pour la deuxième joute, demain après-midi. Son adversaire sera Bob Turley, le droitier qui a gagné 21 parties pour les Yankees cette année.

En dépit du fait que les Braves soient les champions du monde et que la série débute à Milwaukee, les Yankees sont favoris à 7 contre 5 pour renverser leurs rivaux de la Ligue Nationale. Pour l'issue de la première joute, les cotes sont de 6 contre 5 et vous choisirez votre équipe.

Terrain détrempé

Pendant un certain temps, hier, il a semblé qu'il n'y aurait pas de pratique au bâton. Il avait plu durant la nuit et il y eut quelques averses au cours de la matinée. De plus, le champ extérieur était mou.

Les Braves tirent une réunion plénière et on dut en venir à la conclusion qu'on avait besoin d'une pratique, car on enleva la grande toile couvrant le champ intérieur et tous les joueurs prirent leur tour au bâton. Les Yankees tirent leur pratique au bâton au début de l'après-midi. En l'absence du commissaire Ford Frick, actuellement en convalescence après une intervention chirurgicale, son adjoint Charles Seger a présidé à la rencontre d'hier après-midi entre les gérants Casey Stengel et Fred Haney et les arbitres de la série.

Jamais depuis que les Giants de New-York réussirent l'exploit, en 1921 et 1922, d'avoir une équipe de la Ligue Nationale battre les Yankees deux fois d'affilée dans les séries mondiales. En fait, ce fut la seule fois que les représentants de la Ligue Nationale battirent les champions de la Ligue Américaine deux fois de suite. John McGraw était à la direction des Giants lorsque ces derniers prirent la mesure des Yankees deux fois d'affilée.

Les porte-couleurs de la Ligue Américaine ont remporté 34 fois les honneurs de cette série, ceux de la Ligue Nationale 20 fois.

Succès des Yanks

Les Yankees ont raison d'être fiers de leurs succès dans cette classique. Ils ont gagné 17 séries et n'en ont perdu que six. Stengel a conduit les Yankees huit fois dans les séries et il les a vu gagner six fois.

Les Yankees entreprennent cette série 1958 en bonne condition physique. En 1955, Hank Bauer et Mickey Mantle étaient blessés. Les Dodgers de Brooklyn avaient alors remporté les honneurs de la série. L'an dernier, contre les Braves, Mantle et Bill Skowron souffraient de diverses blessures et ne jouèrent que très peu.

Stengel a laissé entendre hier qu'il ne ferait peut-être pas jouer Bauer dans cette première joute. Bauer s'est plaint d'une légère blessure au poignet — rien de grave — mais Casey veut des joueurs sains dans son alignement. Si Bauer ne joue pas, ce ne sera pas tellement à cause de sa blessure qu'à cause du fait que Stengel veut trouver dans son alignement une place pour Elston Howard, son excellent receveur-voltigeur.

Blessure appréciée

Stengel a déclaré qu'il songe à envoyer Yogi Berra derrière le marbre pour cette première joute parce qu'il est plus habitué que Howard à recevoir les lancers de Ford. Skowron sera au premier but et Norm Siebern, un gaillard qui a conservé une moyenne de 300 au bâton, sera au champ gauche. Si Casey tient à faire jouer Howard, il devra l'envoyer au champ droit. D'où le fait que la blessure de Bauer est en quelque sorte bienvenue.

Le lanceur des Yanks dans la troisième joute, à New-York, sera Don Larsen, l'auteur de la partie parfaite en 1956, ou Ryne Duren, un spécialiste de la balle rapide.

Dans le camp des Braves, on compte voir Felix Montilla, normalement un joueur de champ intérieur, au champ centre, à la place de Bill Bruton. Wes Covington se plaint de muscles endoloris à un genou et à une cuisse, mais il sera quand même à son poste au champ gauche. Joe Adcock jouera au premier but. Frank Torre, le substitut d'Adcock au premier but, souffre d'une blessure à un poignet mais il jouera quand même au cours de la série.

Les deux équipes ont compté leur plus grand nombre de points à Milwaukee lors de la série de l'an dernier. Il y a 320 points du marbre à la clôture du champ gauche, 402 points du marbre au point le plus éloigné dans le champ centre et 315 points au point le plus rapproché du champ droit. Une clôture de brèche de six pieds de hauteur entoure tout le champ extérieur.

Si la température était plus ou moins propice à la tenue d'une joute cet après-midi, la décision de faire remettre la partie reviendrait à Seger. Le remplaçant du commissaire est

l'autorité suprême dans la série mondiale.

Alignements probables

Avec Warren Spahn au monticule pour Milwaukee, l'alignement probable des Yankees sera le suivant: Hank Bauer, moyenne de .250 au champ droit et frappant en première place, suivi dans l'ordre par Gil McDougald, deuxième but avec une moyenne de .250; Mickey Mantle, champ centre, .304; Elston Howard, receveur, .314; Bill Skowron, premier but, .273; Norm Siebern, champ gauche, .300; Tony Kubek, ac., .265; Andy Sh., .286 et le lanceur Whitey Ford, avec un record de 14-7 pour la saison régulière.

L'alignement probable des Braves sera le suivant: Felix Mantilla, champ centre, .221; Red Schoendienst, 2 b., .262; Hank Aaron, cd., .326; Eddie Mathews, 3 b., .251; Joe Adcock, 1 b., .275; Wes Covington, cg., .330; Del Crandall, rec., .272; Johnny Logan, ac., .227 et Warren Spahn, lanceur avec un bilan de 22-11 pour la saison régulière qui vient de prendre fin.

Langlois, Backstrom et McDonald font le saut avec les Canadiens

Blake peut compter sur plusieurs autres joueurs prometteurs

Le gérant général Frank Selke a déclaré hier qu'Albert (Junior) Langlois, Alvin McDonald et Ralph Backstrom seront définitivement dans l'alignement des Canadiens de Montréal lorsque ces derniers inaugureront leur saison régulière dans la Ligue Nationale.

On se doutait, avant même le début de la période d'entraînement des Canadiens, le 15 septembre, que Langlois et McDonald obtiendraient présence dans une foule de recrues à l'essai dans le camp des champions de la Ligue Nationale.

Et ce n'était alors un secret pour personne que la direction des Canadiens songeait à envoyer Backstrom acquiescer de l'expérience avec les Américains de Rochester, dans la Ligue Américaine.

Mais le jeune joueur d'avant de 20 ans, qui brilla d'un vif éclat pour les Canadiens juniors d'Ottawa-Hull la saison dernière, ne l'entendait pas ainsi.

London défailt Pastrano par KOT

LONDRES — Le champion britannique poids lourd Brian London a remporté hier soir, une victoire par K.O. technique au 5e round sur l'Américain Willie Pastrano alors que l'arbitre a arrêté la bataille à cause d'une douloureuse coupure à l'œil gauche de Pastrano.

La défaite met fin à une série de sept victoires consécutives de Pastrano. C'était son 66e échec contre 48 triomphes. La victoire de London était sa 22e. Il a encaissé trois défaites.



NOUVEAU PRESIDENT — Le sportsman ROGER LORTIE a été élu dernièrement président de la ligue de hockey Laval. Ce populaire circuit entreprendra la nouvelle saison mardi prochain, le 7 octobre, avec la partie d'étoiles annuelle. La ligue présentera ensuite un programme double à tous les vendredis à l'aréna du collège Roussin.

Il se mit à se faire valoir dès le début de l'entraînement. Il a été en évidence à chacune des joutes hors concours que les Canadiens ont disputées depuis le début de leur période d'entraînement et s'est avéré aussi efficace, voire même plus, que la plupart des joueurs réguliers de l'an dernier.

Tout comme Henri

Lorsque les Canadiens ont mis fin à leur entraînement au Forum samedi dernier, Backstrom était à la tête des compteurs pour cette période. Il avait compté plus de buts et recueilli plus de points que des étoiles de la trempe de Maurice Richard, Henri Richard, Jean Béliveau, Dickie Moore et Bernard Geoffrion.

Le travail spectaculaire de Backstrom rappelle un peu le jeu brillant de Henri Richard lorsque ce dernier passa directement des rangs juniors à ceux de la Ligue Nationale, il y a trois ans.

Personne alors ne croyait que le frère de l'illustre Rocket pourrait, à son premier essai, se mériter une place au sein de l'équipe des Canadiens.

Tout comme Backstrom, Henri avait connu une excellente période d'entraînement, la plus efficace vue depuis longtemps dans le camp du Tricolore.

Situation intéressante

Langlois comblera la vacance causée par le départ du joueur de défense Dollard St-Laurent. Dollard a été vendu aux Black Hawks de Chicago. McDonald et Backstrom sont les aspirants au poste laissé vacant par le départ de Bert Olmstead pour le camp des Maple Leafs de Toronto.

Backstrom est un joueur extrêmement vaillant et l'entraîneur Toe Blake s'est trouvé

dans l'intéressante situation de pouvoir le placer à peu près n'importe où à l'avant.

Blake, avant de faire entreprendre à ses Canadiens leur tournée de joutes hors concours qui précède annuellement l'ouverture de la saison, a déclaré qu'il est plusieurs jeunes sur lesquels il peut compter pour remplacer tout joueur régulier qui ne se montrerait à la hauteur de sa position dans la Ligue Nationale.

"Des joueurs comme Billy Carter, Irwin Spencer, Bo Elik et quelques autres, a déclaré Blake, sont presque prêts pour la Ligue Nationale et ils auront la chance de se faire valoir avec nous si quelques-uns de nos joueurs réguliers ne fournissent pas le rendement attendu d'eux."

A St. Catharines, au camp d'entraînement du Chicago, l'entraîneur Rudy Pilous a révélé que les lignes d'attaque des Black Hawks au début de la saison seront probablement formées de Tod Sloan, Eric Nesterenko et Earl Balfour. Danny Lewicki, Ron Murphy et Ken Wharram et Lorne Ferguson, Bobby Hull et Eddie Litzenberger.

Royal éliminé

A Minneapolis, lundi soir, les Royaux ont été éliminés 7 à 1 par les Millers, champions de la Ligue Association Américaine — dans la 4e partie de la petite série mondiale.

Les Royaux sont donc éliminés en quatre jouées consécutives.

NOUVELLES BRÈVES

Les funérailles de William McLuckie, champion de golf amateur canadien en 1919, ont eu lieu hier à Montréal. M. McLuckie est décédé vendredi à l'âge de 89 ans. Il était membre actif du club Kanawaki.

MONCTON, N.B. — Ted Williams, champion frappeur de la ligue Américaine, est arrivé au Nouveau-Brunswick hier pour une excursion de pêche. Il était accompagné de deux de ses amis.

SAN FRANCISCO — Gene Fullmer a reçu une offre intéressante pour rencontrer Joey Giardello à San Francisco, mais il préfère attendre, parce que son gérant Marv Jensen considère une offre plus alléchante, pour un combat contre Carmen Basilio.

Une telle rencontre serait présentée à Salt Lake City ou Denver par le promoteur Joe Dupler qui a offert \$75,000 à Basilio pour accepter un tel match.

HOLLYWOOD — Le vétéran Stachel Paige, des Marlins de Miami, de la Ligue Internationale de baseball, se rendra au Mexique le 8 octobre afin de tourner un film qui s'intitule: "The Wonderful Country". Paige a laissé entendre qu'il ne serait pas impossible qu'il abandonne le baseball afin de commencer une nouvelle carrière au cinéma. Paige a bien précisé qu'il n'avait pas encore pris sa retraite. "Après tout de dire Paige, j'ai été le meilleur lanceur du Miami depuis trois ans."

L'ailier gauche Bert Olmstead a signé hier un contrat avec les Maple Leafs de Toronto, de la Ligue Nationale à leur camp d'entraînement de Peterborough, Ontario. L'ancien porte-couleurs des Canadiens de Montréal a ainsi mis fin aux rumeurs voulant qu'il soit réintégrer. Il semble avoir obtenu le salaire qu'il désirait, bien que l'adjoint du gérant général des Leafs, Punch Imlach, ait refusé de donner des détails.

Dave Creighton et Rudy Migay sont les deux seuls joueurs du Toronto qui n'ont pas encore accepté les conditions des Leafs.

Le club Belleville, de la Ligue Senior "A" d'Ontario, qui a été choisi pour représenter le Canada au prochain tournoi de hockey mondial amateur, a obtenu Fiori Geogan des Trappers de North Bay, Al Dewsbury, ancien joueur de la Ligue Nationale, Frank Bathgate, le frère d'Andy Bathgate, des Rangers, Andy Milne, des Bulldogs de Windsor et Johnny McEllan, des Barons de Cleveland, de la Ligue Américaine.

A Kirkland Lake, Willie Marshall a déclaré qu'il ne craignait pas d'être suspendu par les Maple Leafs de Toronto. Ce joueur de centre, qui a compté 40 buts à Hershey l'an dernier, prétend qu'il n'a pas eu la chance de se mériter un poste régulier avec les Maple Leafs en deux semaines au camp d'entraînement.

Il a refusé de rejoindre les Américains de Rochester et est retourné chez lui à Kirkland Lake.

A Montréal, la Ligue Nationale a fait connaître l'alignement du club d'as qui dirigera Milt Schmidt, du Boston, lors de la 12e joute d'étoiles annuelle, samedi soir, au Forum. Andy Bathgate jouera avec Camille Henry et Red Sullivan; Gordie

Howe jouera avec Alex Delvecchio; Billy Harris avec Dick Duff et Bob Puiford; Jerry Toppanini avec Don McKenney et Eddie Litzenberger complètera le groupe à l'avant.

Les inscrits au Richelieu

PREMIERE COURSE — D. TROT — \$500		
7. Timber	J. Quenel	numéro chanceux
6. Remus Asot L.	R. Rivard	bien amélioré
5. Polaris	K. McEae	à bien trotter à Toronto
4. Beth Song	H. Poles	part possible
3. Jimmy Lee Guy	P. Caldwell	capable de 2:10
2. Charles Goby	C. Brissette	à se reposer
1. Edgewood Stone	F. Saurie	chance minime
8. Pablo Colby	E. Bradette	
9. Austral Southern Charm	K. Waples	
DEUXIEME COURSE — D. AMBLE — \$500		
7. Hazel Hal M.	R. Frame	nous le pensons
6. Dr. Brady Rides	N. Temple	sera là au fil
5. Ina Direct S.	H. Pilon	à gagné dernière
4. Successa Harry	A. Gria	jeune, rapide
3. Successa Harry	O. Baril	nouveau piloté
2. Sister Frost	M. Giguere	dernière excellente
1. Honora's Wonder	R. Bardier	un peu loin ici
8. The Shadow	J. McIntyre	doit faire mieux
9. Austral Hix Kingdon	O. Zirkle	
TROISIEME COURSE — C. AMBLE — \$800		
6. Lynchburg Lady	R. Caldwell	fait la choquer
5. Stourveau	R. Caldwell	à se reposer
4. Mighty Santa	J. Kolbe	parmi meneurs
3. Mighty Vionian	W. Harkiz	qui conduira?
2. Miss Chantal	E. Bradette	trop loin ici
1. Johnny Dollar	R. Grandmison	peut tout prendre
8. Diablo	M. P. English	pour tout rien
9. Bess Me	F. Biale	préfère la bogue
10. Austral Chief McKillo		
QUATRIEME COURSE — C. TROT — \$800		
4. Keepers King	J. Hayes	à gagné deux de suite
3. Early Rose C.	C. Franklin	nouveau, rapide
2. Miss Charlotte D.	R. Bouthillier	inculque roulette
1. W. Harkiz	W. Harkiz	à gagné dernière
8. Nedson	M. M. Williams	pas déclasse
7. Josephat Forbes	C. St-Jacques	attelle dur
6. The Shadow	T. Turcotte Jr.	à désappointé
5. King Carol	D. McTavish	une autre fois
4. Austral Albert Dean	L. Hamelin	
CINQUIEME COURSE — C. AMBLE — \$1,000		
4. Jerry Patchen	R. Caldwell	plus facile ici
3. Chippewa Chief	D. McTavish	dans la photo
2. Early Rose C.	K. Waples	à gagné dernière
1. M. Harkiz	M. L. Heurix	part tout prendre
8. The Tippler	A. Hanna	à se reposer
7. W. Harkiz	W. Harkiz	capable de 2:08
6. Happy Vionian	A. Bouchier	du nouveau
5. Flashy Hal	M. McEae	
4. Austral Rora Photograph	A. Groulx	
SIXIEME COURSE — C. AMBLE — \$800		
2. Speedy Signal	F. Leboeur	fait le battre
1. N. Boudin	R. McKinley	elle le pourra
8. Mr. Bowser	A. Hanna	joint de la pôle
7. Evelyne G. Dillon	K. Waples	part possible
6. Chuck Astra	R. White	à désappointé
5. The Shadow	R. Turcotte	cote va baisser
4. Austral Dr. Holman	F. Robillard	contre des durs
SEPTIEME COURSE — C. TROT — \$800		
2. Beaufortland	W. Groulx	proprie conduit
1. Miss Claudine	R. White	à gagné, gros prix
8. True Key	J. Hayes	vive la pôle
7. The Shadow	R. Frame	attelle dur
6. Flashy Hal	R. Grandmison	pas déclasse
5. Flashy Hal	N. Bardier	bonne vacance
4. Austral Van Raymond	M. Giguere	long long shot
HUITIEME COURSE — B. AMBLE — \$1,400		
2. Red Flare	A. Gria	choix logique
1. Barney Diplomat	K. Waples	à gagné à 10-1
8. Flying Saucer P.	F. Miller	en pleine forme
7. Lincos	A. Hanna	capable de 2:07
6. Private Ike	J. Sylvia	un peu loin ici
5. Sammy Herbert	M. Giguere	part possible
4. Kable Tass	P. Caldwell	attelle dur
3. Jo Jo	G. Harp Jr.	cote va baisser
NEUVIEME COURSE — A. A. B. AMBLE — \$1,700		
4. Victory Parade	J. Sylvia	à beaucoup voyagé
3. Misty Hayes	Ned Galantine	accusé de classe
2. Nola's Pence	O. Harp Jr.	à gagné en 2:04.4
1. Andrew Patch	T. Turcotte Jr.	dernière de 2:04
8. Single Chips	K. Waples	lui aussi
7. Newport Bruce	A. Gria	peut tout prendre
6. Past Traffic	F. Miller	sera sage
DIXIEME COURSE — D. AMBLE — \$500		
1. Sun Princess	R. McKinley	deux ans, gagné dernière
8. J. Jodion	J. Jodion	début par précédent, photo
7. Coda Brook	M. Giguere	agréable
6. Carter Drive	E. Bradette	capable de 3:15
5. First Remia	P. Caldwell	dernière satisfaisante
4. Sharp Win	P. Church	un peu loin ici
3. Irish Gander	C. Franklin	du nouveau
2. Hickory Horse	R. Stinner	
1. Austral Chip or Freehall		

ROUGH RIDERS D'OTTAWA

LES ALOUETTES

LUNDI, LE 13 OCTOBRE — 2:00 P.M.

AU STADE MOLSON

Sièges réservés \$2.50 — \$3.25

Maintenant en vente chez:
Lord's Sport Shop, 1300 ouest, rue Ste-Catherine;
Joey Richman Sporting Goods, 399 ouest, rue Ste-Catherine;
McNiece's Sporting Goods, 1441, rue McGill College;
Grant's Men's Wear, 4844, rue Wellington, Verdun;
M & R Sporting Goods, 1371, Chemin Canora, V. Mc-Royal;
Arlington Cycle & Sports Ltd. 1194, rue University
et aux guichets du Westmont Athletic Grounds,
4350 ouest, rue Ste-Catherine.

Montreal Alouette Football Club Inc.



Sa qualité surfine fait du Hennessy le cognac qui se vend le plus au Canada

De fins et vieux cognacs, provenant des plus grandes réserves au monde et mélangés avec tout l'art dans lequel seuls les Français sont passés maîtres, nous donnent le Hennessy. Gardez-en toujours à la maison — pour vos amis... et pour votre plaisir!

COGNAC HENNESSY

☆☆☆

Voici quelque chose de nouveau

FF

Le Modèle **FLY FRONT**

- ★ DEVANT À BOUTONNIÈRES INVISIBLES.
Une exclusivité de Morrie Gold.
- ★ LES REVERS UNIS
(Points des coutures invisibles)
Une exclusivité de Morrie Gold.
- ★ HANCHES PLUS MINCES.
Une exclusivité de Morrie Gold.
- ★ LA COUPE AVEC PLI SIMPLE DU
PANTALON EST PLUS ÉLANCÉE.

26 SEMAINES POUR PAYER \$69.50

Morrie Gold
385 créations distinctives pour hommes
OUEST, RUE STE-CATHERINE
JUSTE À L'OUEST DE AIGREY

*Devant à boutonnières invisibles

A la piste du parc Richelieu

Les amateurs du trot et amble verront à l'oeuvre pour la 1ère fois Victory Parade

Les courses reprennent ce soir au parc Richelieu, après la vacance d'hier, et les amateurs de trot et amble auront l'occasion de voir à l'oeuvre pour la première fois l'ambleur Victory Parade, qui détient le record de "grand voyageur" parmi les coursiers.

Depuis le début de la présente année, Victory Parade, un ambleur de sept ans qui appartient à un sportsman de Keene Valley, New-York, s'est produit à Hollywood Park, puis à Saratoga, à Maywood Park, à Hazel Park, à Monticello et à Brandywine.

Ce "Vagabond" de l'amble porte bien son nom puisqu'il a "paradé" victorieusement à chacune des pistes visitées. Par exemple, il a gagné un mille en 2:04 à Brandywine, un autre en 2:04.1 à Monticello, un autre encore en 2:03.4 à Saratoga.

Ce soir, il est inscrit dans l'épreuve principale, un A & B Amble de \$1,700, contre les rapides Misty Hayes, Nola's Pence, Andrew Patch, Single Chips, Fast Traffic et l'ex-trotteur Newport Bruce, qui se distinguait récemment en amblant le mille en 2:05.1.

TROT-NOTES... James Dennis, qui pilotait Ozark Chief dimanche contre Captain Wright, a déclaré que la piste du Richelieu ne le coûtait rien, au point de vue tracé, à aucune autre en Amérique... Il n'a pas caché son admiration pour Captain Wright ajoutant: "Mon Ozark Chief a fait beaucoup de ligne, a été battu par une demi-longueur en 2:02, mais ne pouvait

CE SOIR A 8 h. 15 Dimanche 2h. p.m.

ADMISSION \$1.00 ENFANTS NON ADMIS

PARC RICHELIEU

C'est un départ!

Trois membres sont...

(Suite de la page 3)
pourvu que ce terrain ne soit pas exploité comme carrière. M. Campeau recommande à l'exécutif d'en venir à une entente avec la compagnie Miron à ce sujet.

Recommandations

M. Campeau recommande de charger le Service des travaux publics de préparer, sans délai, les plans de subdivision requies pour cadastrer comme rues les emprises des voies suivantes: Papineau, à 200 pieds; Saint-Hubert, à 100 pieds; Christophe-Colomb, à 125 pieds dans la majeure partie avec élargissement au centre du Domaine, formant un espace vert; Louvain et Emile-Journault, à 100 pieds.

2) de préparer pour les rues ci-dessus mentionnées, les plans et profils et les plans et spécifications nécessaires en vue de l'exécution de leurs travaux d'aménagement.

3) de prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de ces travaux sans délai; 4) de charger le Service des parcs de préparer sans délai le plan d'aménagement du parc central;

5) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté ouest de ladite avenue;

6) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

7) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

8) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

9) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

10) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

11) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

12) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

13) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

14) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

15) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

16) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

17) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

18) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

19) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

20) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

21) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

22) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

23) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

24) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

25) de charger le Service des travaux publics de préparer sans délai le plan d'arpentage requis pour disposer d'une bande de 125 pieds de largeur en bordure du côté nord du boulevard Métropolitain;

Fournissez des détails...

(Suite de la première page)
de Duplessis. Plus tard le même journal disait qu'il publierait les noms de deux autres ministres. Il l'a fait le 29 juin, et ce journal a été produit comme pièce "P-9" par le demandeur lui-même. Le dossier est donc complet. Peut-on concevoir dans de telles circonstances que le demandeur pourrait être pris par surprise quand viendra le moment de faire sa preuve? Pas du tout, car le Devoir donne les noms des ministres et la date de leur implication dans l'affaire du gaz. Il le fait dans des numéros du journal que le demandeur cite lui-même au dossier.

Tout le dossier

Il y a plus, dit Me Nadeau. Dans notre défense nous avons indiqué que nous avions des lettres patentes du Devoir, du 13 juin au 29 août, que le demandeur n'avait pas déjà versé au dossier. Ce dossier doit maintenant être considéré en son entier; il faut lire toutes les pièces, y compris tous les articles et toutes les lettres de la défense. Le demandeur décide, pour les fins de la motion de ce matin, de détacher un seul des 65 articles de la défense et il nous demande les noms des ministres, ce que nous avons déjà fourni, mais aussi les ministres respectifs de ces ministères. Nous prétendons que c'est la partie adverse qui peut le mieux répondre à ces questions, car le demandeur préside le Conseil des ministres et c'est lui qui possède les informations légales qu'il réclame de nous.

Est-ce en 1955 ou en 1957 que les ministres ont été impliqués? dit Me Nadeau. Le demandeur peut mieux que nous répondre à ces questions. Nous avons de tout l'affaire une connaissance générale, mais seul le demandeur possède les documents officiels qui permettraient de donner des réponses officielles.

On nous dit encore que nous ne précisons pas comment les ministres ont été impliqués dans l'affaire du gaz naturel. On trouve pourtant à ce sujet des détails dans plusieurs numéros du Devoir. Nous plaiderons vérité des faits et bonne foi en autant que nous avons été informés, car le demandeur n'a jamais répondu aux questions posées par le Devoir, surtout quant à la date de cette option secrète de 1955, option que nous estimons illégale et qui est antérieure d'au moins deux ans au contrat définitif entre l'Hydro et la Corporation de gaz naturel.

Le demandeur, dit Me Nadeau, ne nous a jamais fourni ce renseignement et aujourd'hui il nous demande indirectement de lui fournir la date de cette option. C'est justement le demandeur qui devra nous donner ce renseignement quand nous le lui demanderons.

Si nous ne sommes pas en mesure de donner plus de détails, à qui la faute? C'est dû au demandeur et à ses ministres, qui ont refusé de répondre aux questions légitimes du Devoir, questions qui lui auraient permis d'exercer son droit normal de critique. Que le demandeur alors nous renseigne et nous nous ferons un plaisir de répondre à ses questions.

Le procureur général Lart, 23 de la défense dit que la Corporation de gaz naturel a obtenu à diverses occasions du demandeur, des avantages et des droits qui en font une société privée d'intérêt public. Nous disons alors que le demandeur est au courant de ce que s'est passé. Mais il a dit que c'est le 3 ou le 6 mars que M. Dozois ou M. Johnson ou M. Bourque sont devenus intéressés dans l'affaire, c'est autre chose. Nous verrons lors du procès à obtenir ces informations qui sont sous le contrôle du demandeur et des archives auxquelles nous n'avons pas accès.

Les art. 24, 27, 28 et 29 de la défense parlent du prix de vente. L'Hydro-Québec, dans une déclaration publique, dit qu'elle a vendu son réseau gazier pour une somme de \$37 millions. La Corporation de gaz naturel, d'autre part, dit qu'elle a payé \$39 millions. Le public a le droit de savoir ce qui s'est passé.

Il y a eu également le coup de bourse. Le Devoir a affirmé qu'il y en avait eu un, et c'est vrai, car les actions ont pris une plus-value de \$15 à \$20 millions. Cela peut s'expliquer par un prix de vente insuffisant. Nous fournissons cette explication dans notre défense.

M. Méthot: Nous nous étions singulièrement de la cause débattue ce matin.

M. Nadeau: Au contraire, je serre le dossier du plus près possible.

Offawa... (Suite de la première page)
M. Fulton a révélé que les Doukhobors lui avaient demandé un défrichage de 21 jours et que le gouvernement se rendrait vraisemblablement à leur requête.

Une seule condition
Cependant, il s'est dit incapable de donner une réponse finie avant d'avoir discuté la question avec Robert Bonner, procureur général de la Colombie-Britannique. Il devait téléphoner à ce dernier et faire connaître sa réponse aujourd'hui.

L'offre conjointe des gouvernements fédéral et de la Colombie-Britannique a été faite le 15 août en vue de l'aide aux Doukhobors désireux de retourner dans le pays qu'ils ont quitté aux environs de 1890.

La seule condition attachée est que tous ceux qui se prévalent de l'offre doivent signer un document dans lequel ils renoncent à leur citoyenneté canadienne. Le Canada serait alors en mesure de leur refuser l'entrée au pays admettant leur désir d'y revenir.

Continuant son plaidoyer, Me Nadeau dit: Nous alléguons dans notre défense les prospectus qui nous ont été fournis. Nous sommes en possession de documents complets quant au rôle de M. Edouard Asselin, lequel est leader du gouvernement au Conseil législatif, avocat de son Conseil des ministres, directeur de la Corporation de gaz naturel et président de son Conseil d'administration. Ce sont là des mandats contradictoires et nous reprochons au demandeur d'avoir permis pareil état de choses.

Lettres patentes

Le 14 mars 1957, dit Me Nadeau, il y a eu, à la connaissance du procureur général, l'émission de lettres patentes supplémentaires, 7 jours seulement après l'adoption d'un arrêté ministériel autorisant la vente du réseau gazier. Ces lettres patentes permettent aux fondateurs de la compagnie de s'octroyer, à \$8 chacune, 540,000 actions dites de classe "B", qui sont en réalité des actions de même rang que celles qui allaient être vendues \$10 quelques jours plus tard.

Encore là le confrère, dit Me Nadeau, nous demande des renseignements qu'il a et qu'il devrait lui-même nous fournir.

Nous alléguons aussi, dit Me Nadeau, l'octroi d'options de faveur pour 19,000 actions entièrement libérées, alors qu'une grande partie des actions actuellement en circulation n'est pas encore libérée. Ces options de faveur ont rapporté un bénéfice de \$100,000 pour leurs bénéficiaires.

Continuons l'étude du dossier, dit Me Nadeau. Tous les ministres que nous avons nommés, sauf le premier ministre, admettent qu'ils ont obtenu ou détenu des actions de la Corporation de gaz naturel. Nous plaiderons qu'ils n'ont pas le droit d'en avoir, car il y a incompatibilité entre leur fonction de mandataires publics et celui de responsables, directement ou indirectement, d'une société privée d'intérêt public. Ils peuvent éventuellement être mis dans la situation d'avoir à choisir entre leur devoir et leur intérêt personnel.

Si ce ne sont pas là des prévisions, dit Me Nadeau, je me demande ce que c'est!

Le procureur de M. Duplessis a brièvement répondu à M. Nadeau.

Dans ce que vient de dire le procureur de la défense, dit-il, il y a assez de choses pour exiger plus de détails encore. Mon confrère a dit que les noms de six ministres se trouvent dans un exhibit et qu'il y en a d'autres. Nous voulons savoir quels autres.

Ici Me Méthot a cité de la jurisprudence.

Il ne fait pas de doute, dit-il, que nous avons le droit d'exiger qu'on identifie les personnes qui sont accusées ou qui sont responsables des accusations qui ont été portées. Mon savant ami a lui-même déclaré qu'il y avait d'autres ministres impliqués. Alors, qu'il nous fournisse les noms.

M. Nadeau: Pardon! J'ai dit que six ministres avaient été nommés le 14 juin et que le Devoir, plus tard, a dit qu'il en nommerait d'autres. Il l'a fait le 26 juin. Voilà ce que j'ai dit.

M. Méthot: Qu'on me dise s'il y en a d'autres.

M. Nadeau: Si c'est tout ce que vous voulez savoir, je vais vous le dire immédiatement.

Me Méthot n'a pas répondu à l'invitation. Il a enchaîné en disant qu'il n'y a pas qu'il y a jamais eu d'option secrète. Si le demandeur ne le savait pas, pourquoi a-t-il porté des accusations? Ce que je crois, c'est que l'Hydro a simplement conseillé de vendre. Cette affaire, d'après le Devoir, serait criminelle, malhonnête, etc. Nous avons droit à des détails.

On affirme que le procureur général a accordé des lettres patentes? On sait pourtant que c'est le lieutenant-gouverneur qui les a accordées, sur recommandation du bureau du procureur général.

Si on veut porter des accusations simplement parce que la Corporation de gaz naturel a obtenu des lettres patentes, très bien, mais qu'on le dise. Mais je ne crois pas que cela justifie beaucoup ce que le Devoir a écrit. Si le fait d'avoir eu des actions "A" et "B" semble justifier les accusations du Devoir, très bien, mais qu'on le dise.

On nous dit aujourd'hui qu'on ne connaît pas les détails que nous demandons, mais on a injurié le demandeur pendant deux mois.

Me Nadeau a répondu. Le procureur du demandeur vient d'affirmer, dit-il, qu'il n'y a jamais eu d'option secrète. Alors au procès et le débat s'engagera sur son affirmation et sur la nôtre. Le juge décidera.

Le juge Marchand a pris la cause en délibéré.

L'A. C. E. F. ... (Suite de la page 3)
seil, a alors occupé le siège présidentiel.

Après avoir adopté en comité plénier les cinq points de la motion, le conseil revint en assemblée délibérante pour adopter le vote de blâme contre la Ligue d'action universitaire.

Le vote de blâme, le conseil de l'AGEUM a pris position à l'égard de la Ligue d'action universitaire, répondant ainsi au désir maintes fois exprimé de la plupart des étudiants de l'Université de Montréal et dissipant ainsi partiellement le nuage de confusion qui régnait dans l'esprit de nombreux étudiants au sujet de la dite Ligue.

Les écoles sont toujours fermées à Little Rock

LITTLE ROCK, Arkansas. — La société qui avait voulu les écoles secondaires de Little Rock, lundi, dans le but de les ouvrir tout en y maintenant la ségrégation raciale, a abandonné sa tentative hier.

Le directeur de cette société, M. T. J. Raney, a attribué l'échec persistant des établissements à l'intervention du gouvernement fédéral et de l'Association nationale pour l'avancement des gens de couleur.

"La société des écoles privées de Little Rock, a-t-il expliqué, avait pris des dispositions dans le but d'ouvrir les écoles secondaires. Par suite des efforts concertés du gouvernement des Etats-Unis et de l'Association pour l'avancement des gens de couleur, la société des écoles privées de Little Rock a été empêchée de faire fonctionner les écoles secondaires."

M. Raney a ajouté qu'on était à mettre sur pied de nouveau plans en vue de poursuivre la lutte en faveur de la ségrégation. "Nous sommes loin d'être finis, a-t-il déclaré. Nous ne pouvons lâcher." Il n'a toutefois fourni aucune indication sur la nature des plans projetés.

C'est la fin

Une autorité légale bien en vue, qui a tenu à ne pas être identifiée, a déclaré pour sa part: "Nous n'avons pas de professeurs, pas d'édifices, pas d'argent. Nous sommes réduits au bout de la ligne."

Il a affirmé qu'il ne connaissait aucun moyen légal qui permette à la corporation privée d'aller encore de l'avant avec ses plans. Lundi, la corporation s'est appropriée les édifices de la commission scolaire.

Mais, après des juges fédéraux ont émis un ordre interdisant le transfert des propriétés et annulant le contrat qui venait d'être conclu. La Cour doit se prononcer lundi prochain, à St-Louis, sur une pétition demandant que l'ordre temporaire soit rendu permanent.

Tout n'est pas perdu
De son côté, le gouverneur Orval Faubus de l'Arkansas, a déclaré: "Nous croyons que l'action du gouvernement fédéral est illégale, mais si l'union, devient permanente, cela va rendre nos efforts plus difficiles mais pas du tout impossibles."

"Aussi longtemps que le peuple tiendra bon, un moyen sera trouvé pour préserver nos traditions et l'éducation de nos enfants, a-t-il ajouté. Le gouverneur. Il n'a toutefois fourni aucune précision quant à la nature de ces plans.

Washington et... (Suite de la première page)
Il considère la situation en Jordanie et celle du Liban comme des problèmes distincts.

Nations Unies à Amman aura la première responsabilité de la sécurité jordanienne. Il aura des agents de liaison à Beyrouth et Damas pour le tenir au courant des développements au Liban et en Syrie.

Si l'on en croit des rapports non officiels circulant à Londres, le retrait britannique de la Jordanie sera terminé le 28 octobre. Un porte-parole du Foreign Office n'a pas voulu confirmer cette date, mais il a dit qu'une déclaration sera faite sous peu à ce sujet.

Les Etats-Unis ont déjà retiré leurs fusiliers marins du Liban. Il leur reste les 7,000 soldats qui restent partiels.

M. Hammarskjöld a effectué sa mission au Moyen-Orient à la requête de l'Assemblée générale.

De sources bien informées, on apprend que la Russie tente déjà de persuader les membres de l'Assemblée d'utiliser le rapport d'Hammarskjöld comme tremplin pour engager un débat général sur la situation au Moyen-Orient.

On dit que les Etats arabes s'opposent à ce qu'un tel débat s'engage à ce stade. Un porte-parole de la République arabe unie a déclaré que sa délégation fera aucun commentaire officiel sur le rapport d'Hammarskjöld jusqu'à ce que le ministre des affaires étrangères Mahmoud Fawzi arrive — probablement la semaine prochaine.

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont vivement critiqué les égyptiens et les syriens pour leurs émissions hostiles dirigées contre la Jordanie, malgré leur promesse du mois d'août de vivre en bons voisins.

Un porte-parole américain a dit que les émissions du Caire, attaquant M. Charles Malik, du Liban, le président de l'Assemblée, "sont pas dans l'esprit de bon voisinage".

AU LIBAN

BEYROUTH — Une grève générale ponctuée de coups de feu et d'explosions de bombes a pratiquement paralysé la capitale du Liban hier.

La grève a été organisée par les partisans de M. Camille Chamoun, qui est revenu dans l'arène politique sept jours seulement après sa retraite comme président du Liban.

M. Chamoun et ses partisans du nouveau parti libéral national ont tenu une réunion à Ain-el-Kabou, village de montagne surplombant Beyrouth.

Les phalangistes, loyaux partisans de Chamoun, ont érigé des barricades et perturbé la circulation aux limites de la capitale.

Les fusillades et les explosions rappellent constamment aux marchands et aux entreprises commerciales de garder leurs établissements fermés.

Le groupe de Chamoun tente de renverser le gouvernement de Rashid Karamé, ancien chef

Le major-général Jean Allard n'est pas le premier officier supérieur à "se mettre les pieds dans les plats"

OTTAWA — Le major-général Jean Allard, chef adjoint de l'état-major général de l'armée, n'est pas le premier, et probablement pas le dernier, des officiers supérieurs de l'armée canadienne à se mettre publiquement les pieds dans les plats. Au moins trois autres chefs d'état-major et quatre autres officiers supérieurs ont fait de même ces dernières années. Leurs déclarations ont provoqué de brèves fureurs au ministère de la défense ou au sein du gouvernement mais en un seul cas un officier a été démis de son poste.

Même dans ce cas, l'officier a conservé son rang et n'a été nommé qu'à une autre fonction. C'était le vice-maréchal de l'air John Plant, actuellement général de l'Armée, qui avait laissé entendre, de façon plutôt plaisante, que l'armée devrait être abolie pour permettre la formation d'une aviation plus puissante.

Le vice-maréchal de l'air Plant était chef des services techniques de l'ARC lorsqu'il a fait sa déclaration à Toronto. Il fut démis par l'ancien ministre libéral de la défense, Ralph Campney, et fut nommé chef du commandement du matériel aérien de l'ARC.

Le général Allard

Le général Allard, l'un des meilleurs stratèges et tacticiens de l'armée, a été cité à une conférence de presse, lundi, comme ayant déclaré que le

Canada avait demandé aux Etats-Unis de lui fournir des ogives atomiques et que l'armée avait commandé le missile américain terre-terre Lucrose.

Le général Allard a plus tard expliqué qu'il n'avait pas eu l'intention d'empêtrer sur le domaine de la politique gouvernementale et que ce qu'il avait dit ou voulu dire c'était que l'armée a demandé au gouvernement de la pourvoir de telles armes.

Le ministre de la défense, M. Peakes, a convoqué le général Allard à son bureau, tard dans la soirée, mais apparemment il ne l'a pas réprimandé.

M. Peakes, un ancien major-général lui-même, semble adopter une attitude plus conciliante sur les "fuites" d'information de ses officiers supérieurs que ne le faisait M. Campney ou le prédécesseur de M. Campney, l'hon. Brooke Claxton.

M. Peakes aurait lui-même déjà déclaré qu'on ne devrait pas tarder à rééquiper l'armée.

Cas embarrassants
L'un des cas les plus embarrassants est celui, il y a trois ans, lorsque le commandant de l'air, Fred Carpenter, alors chef des opérations aériennes et maintenant chef du commandement du transport de l'ARC, aurait déclaré à Halifax que "notre position est de faire savoir aux Russes que nous pouvons les anéantir" et que du point de vue militaire les Soviétiques sont 20 ans en retard sur l'Ouest.

Ce fut extrêmement embarrassant pour le ministre des affaires extérieures car le leader libéral, M. Pearson, alors titulaire de ce ministère, conféra à Moscou avec les leaders soviétiques.

Autres cas
Le maréchal de l'air, Roy Slogden, ancien chef de l'état-major de l'Aviation et maintenant

Washington... (Suite de la première page)
aviation nationaliste au cours d'un duel aérien le 24 septembre. Elle ajouta que des parties du missile, y compris le nez, ont été trouvées près de Wenchow sur le continent et ont été exposées à Pékin.

Les communistes disent que "les sidewinders" ont été lancés au cours de 143 sorties des nationalistes au-dessus des provinces de Tchekiang et de Kwangtung, ce jour-là.

"Fourgons volants"
TAIPEI — Les Etats-Unis se disposent à donner à la Chine nationaliste, afin d'accroître le ravitaillement de Quemoy, des "fourgons volants" de type C-119 ainsi que des barges de débarquement d'un nouveau genre.

Un porte-parole du commandement des forces des Etats-Unis affectées à la défense de Formose a précisé que l'équipement était en voie de livraison. Les barges ont été fait mention peuvent transporter 6 fois plus de cargaison, que celles dont les nationalistes font présentement usage.

Jusqu'ici les nationalistes, en effet, n'ont pas réussi à livrer à l'île de Quemoy les 350 tonnes de ravitaillement dont elle a besoin quotidiennement, pour supporter le siège des batteries côtières de la Chine continentale.

Les chefs militaires américains, pour leur part, ont exhorté les autorités nationalistes à faire tous leurs efforts afin d'accroître les manœuvres de ravitaillement.

Présumées violations
HONG-KONG — M. Chou En-lai a accusé les Etats-Unis hier de violer perpétuellement les eaux territoriales et l'espace aérien de la Chine populaire. Prenant la parole au cours de la cérémonie marquant le neuvième anniversaire de l'établissement de la République communiste, le premier ministre a rappelé que le peuple de son pays est fermement décidé à reconquérir les îles côtières et l'île de Formose. Il a dénoncé enfin ce qu'il appelle le "crime" commis par les "impérialistes américains" dans le détroit de Formose.

Le congrès qui... (Suite de la première page)
M. BEIQUE: Vous êtes hors d'ordre.

M. L'HEUREUX: Comment puis-je être hors d'ordre quand je salue un point d'ordre?

M. BEIQUE: Je déclare que vous êtes hors d'ordre.

M. L'HEUREUX: J'en appelle de votre décision.

M. BEIQUE: Vous êtes hors d'ordre.

La "convention de Sherbrooke" s'est tenue sous le signe du chahut. Les journaux ont imprimé des titres comme: "Beau chahut", "Première journée mouvementée", "Protestations". Les congressistes étaient divisés en deux groupes ennemis. Les propositions des duplessistes étaient copieusement huées par les partisans de M. Gagnon, qui s'efforçaient de leur rendre la monnaie de leur pièce.

Avec M. Beique au fauteuil de président, ce sont les partisans de M. Duplessis qui avaient continué à se battre. Le chahut a été maintenu jusqu'à la mise en doute de la légalité du congrès et à un protest officiel de la part de l'organisation Gagnon.

Déclaration publique:

Le major-général Jean Allard n'est pas le premier officier supérieur à "se mettre les pieds dans les plats"

OTTAWA — Le major-général Jean Allard, chef adjoint de l'état-major général de l'armée, n'est pas le premier, et probablement pas le dernier, des officiers supérieurs de l'armée canadienne à se mettre publiquement les pieds dans les plats. Au moins trois autres chefs d'état-major et quatre autres officiers supérieurs ont fait de même ces dernières années. Leurs déclarations ont provoqué de brèves fureurs au ministère de la défense ou au sein du gouvernement mais en un seul cas un officier a été démis de son poste.

Même dans ce cas, l'officier a conservé son rang et n'a été nommé qu'à une autre fonction. C'était le vice-maréchal de l'air John Plant, actuellement général de l'Armée, qui avait laissé entendre, de façon plutôt plaisante, que l'armée devrait être abolie pour permettre la formation d'une aviation plus puissante.

Le vice-maréchal de l'air Plant était chef des services techniques de l'ARC lorsqu'il a fait sa déclaration à Toronto. Il fut démis par l'ancien ministre libéral de la défense, Ralph Campney, et fut nommé chef du commandement du matériel aérien de l'ARC.

Le général Allard, l'un des meilleurs stratèges et tacticiens de l'armée, a été cité à une conférence de presse, lundi, comme ayant déclaré que le

Canada avait demandé aux Etats-Unis de lui fournir des ogives atomiques et que l'armée avait commandé le missile américain terre-terre Lucrose.

Le général Allard a plus tard expliqué qu'il n'avait pas eu l'intention d'empêtrer sur le domaine de la politique gouvernementale et que ce qu'il avait dit ou voulu dire c'était que l'armée a demandé au gouvernement de la pourvoir de telles armes.

Le ministre de la défense, M. Peakes, a convoqué le général Allard à son bureau, tard dans la soirée, mais apparemment il ne l'a pas réprimandé.

M. Peakes, un ancien major-général lui-même, semble adopter une attitude plus conciliante sur les "fuites" d'information de ses officiers supérieurs que ne le faisait M. Campney ou le prédécesseur de M. Campney, l'hon. Brooke Claxton.

M. Peakes aurait lui-même déjà déclaré qu'on ne devrait pas tarder à rééquiper l'armée.

Cas embarrassants
L'un des cas les plus embarrassants est celui, il y a trois ans, lorsque le commandant de l'air, Fred Carpenter, alors chef des opérations aériennes et maintenant chef du commandement du transport de l'ARC, aurait déclaré à Halifax que "notre position est de faire savoir aux Russes que nous pouvons les anéantir" et que du point de vue militaire les Soviétiques sont 20 ans en retard sur l'Ouest.

Ce fut extrêmement embarrassant pour le ministre des affaires extérieures car le leader libéral, M. Pearson, alors titulaire de ce ministère, conféra à Moscou avec les leaders soviétiques.

Autres cas
Le maréchal de l'air, Roy Slogden, ancien chef de l'état-major de l'Aviation et maintenant

Washington... (Suite de la première page)
aviation nationaliste au cours d'un duel aérien le 24 septembre. Elle ajouta que des parties du missile, y compris le nez, ont été trouvées près de Wenchow sur le continent et ont été exposées à Pékin.

Les communistes disent que "les sidewinders" ont été lancés au cours de 143 sorties des nationalistes au-dessus des provinces de Tchekiang et de Kwangtung, ce jour-là.

"Fourgons volants"
TAIPEI — Les Etats-Unis se disposent à donner à la Chine nationaliste, afin d'accroître le ravitaillement de Quemoy, des "fourgons volants" de type C-119 ainsi que des barges de débarquement d'un nouveau genre.

Un porte-parole du commandement des forces des Etats-Unis affectées à la défense de Formose a précisé que l'équipement était en voie de livraison. Les barges ont été fait mention peuvent transporter 6 fois plus de cargaison, que celles dont les nationalistes font présentement usage.

Jusqu'ici les nationalistes, en effet, n'ont pas réussi à livrer à l'île de Quemoy les 350 tonnes de ravitaillement dont elle a besoin quotidienn

VOULEZ-VOUS économiser de l'argent ?

gagner des prix ?

Venez à la VENTE

Semi-annuelle

Chez Dupuis Frères

Commençant aujourd'hui

6 Grandes Vedettes

Concours sensationnel

du 1er au 18 octobre 1958

7,500.

EN PRIX

3 prix de \$1000. en argent

PLUS

3 bons d'achats de \$500.

attribués chaque semaine de la vente

Si la personne gagnante est dans le magasin au moment de l'attribution, elle recevra

\$500. en bons d'achats Dupuis

en plus de son \$1000. en argent

Les attributions de ces grands prix se feront le matin à 10 h. 30 les 6, 14 et 20 octobre

15 prix de \$200. en argent

Un prix de \$200. en argent sera attribué à 10 h. 30 chaque matin durant la Vente Semi-Annuelle Dupuis

Une fois de plus
vous vous rendez
compte que Dupuis
vous offre les
meilleures
aubaines
en ville.

Les conditions sont faciles:

Vous n'avez qu'à écrire vos nom, adresse, numéro de téléphone au dos d'une facture Dupuis (ou fac-similé acceptable) et à la déposer dans la grande boîte-concours au rez-de-chaussée. Plus vous aurez de factures (ou de fac-similés), plus vous aurez de chances de gagner. Toutes les factures demeureront dans la boîte-concours jusqu'à la fin de la vente. Une question facile sera posée à chaque personne gagnante avant de recevoir son prix. Un seul prix à chaque client.

Les membres du personnel de DUPUIS FRÈRES LIMITÉE et leur famille immédiate sont exclus de ce concours.

Nylons sans couture



on filet (mesh)

Ord. 1.50 (irr.)

.66 La paire

3 paires 1.95

Faites une provision. Le filet (mesh) est moins sujet au démailage... Nuance beige medium ou foncé. Sans couture, entrée large, bouts renforcés. Pointures 8 1/2 à 11.

Dupuis — rez-de-chaussée (rayon 370)

Chemises broadcloth "Sanforized"

Ord. 3.95 Spécial

2.98

Tout blanc — Col tenant (fused) à pointes courtes. Manchettes "2 facons" se boutonnant ou à boutons de manchettes.

Encolures Manches
13 1/2 à 16 1/2 32
13 1/2 à 17 1/2 33
14 1/2 à 17 1/2 34

Economie: 97c sur chacune. Faites provision
Dupuis — rez-de-chaussée (rayon 620)



Planches à repasser



S'ajustant à la portée de la personne

Importation des Etats-Unis. Tout acier solide émaillé rose, pieds ton cuivre avec embouts de caoutchouc. Table perforée pour aider l'évaporation (54 x 15"). Prix ord. 11.95 — Economie 5.00 à ce prix VSA

6.98

POUR HABILLER LA PLANCHE
Coussin caoutchouc "Dura Foam" Housse de coton jaune, le tout sur élastique.

1.69 l'ensemble

Prix ord. 2.98

Dupuis — quatrième (rayon 780)

Grille-pain automatique

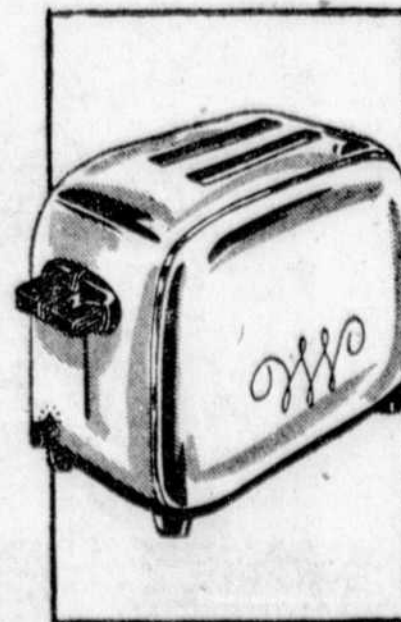
Economie de 6.00

10.89

(Prix ord. 16.95)

Rare aubaine Dupuis mercredi. A vous d'en profiter pour remplacer le grille-pain défectueux ou de modèle ancien. Celui-ci fait remonter le pain une fois grillé à point — sans surveillance. Le contact est coupé automatiquement.

Dupuis — troisième (rayon 730)



AU SOUS-SOL DUPUIS

Etoiles

DE RAT MUSQUE

VISON — CHARCOAL BEAUMARTEN

47.50

Choix du modèle, effet cape ou étoile large ordinaire. Chaque pièce richement doublée de satin luxueux. Profitez de ce grand spécial pour obtenir cette riche parure de toute saison.

Dupuis — sous-sol (rayon 1515)



Tissus imprimés pour draperies

Prix ord. 1.49 à 1.98

Vedette d'automne insurpassable

la verge .99

Tissu viscose fini mat divers dessins modernes ou fleuris sur fond blanc, naturel, beige, rose, gris, vert, etc. Largeur environ 45".

(Pas de commandes postales ni téléphoniques pour cette vedette)

Dupuis — cinquième (rayon 740)

